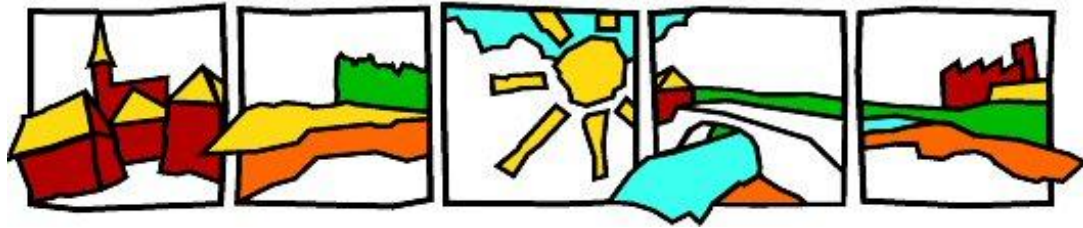
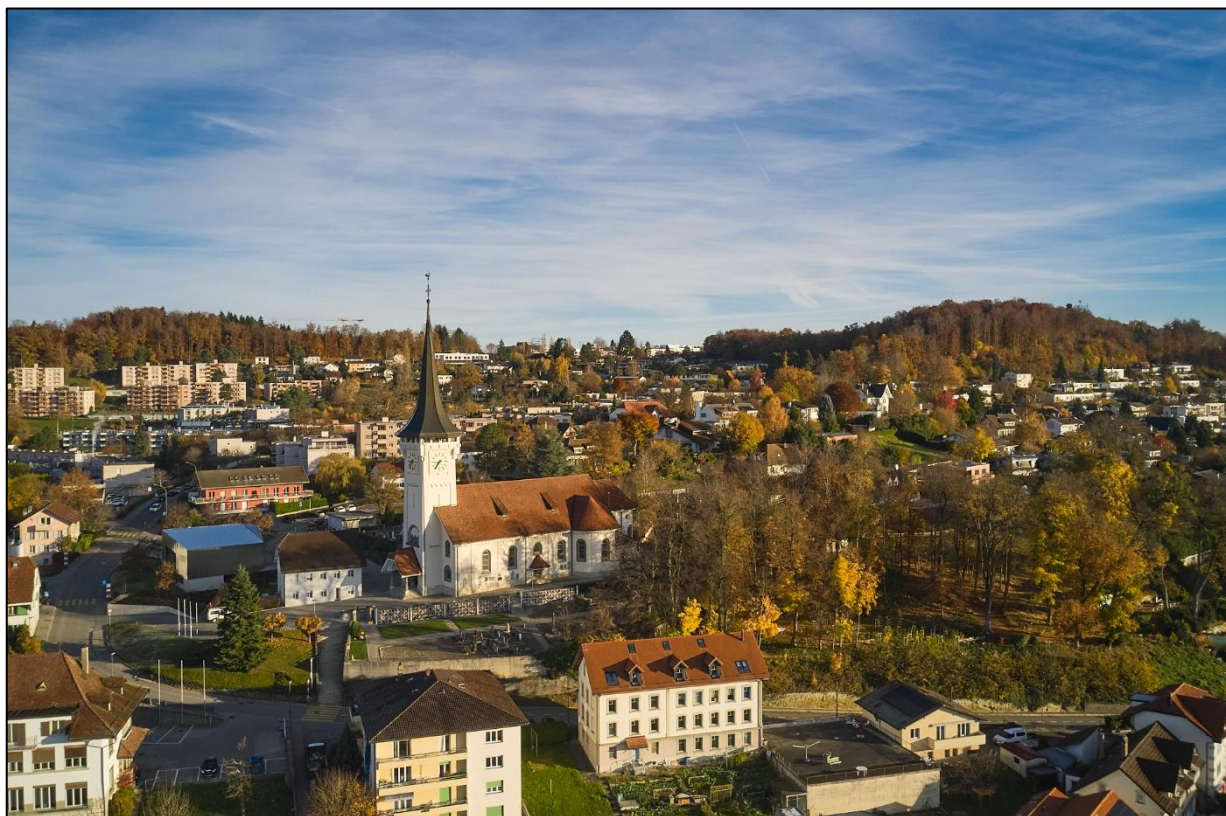


VILLARS-SUR-GLÂNE



Rapport de gestion 2025



www.villars-sur-glane.ch



TABLE DES MATIÈRES

	ÉDITORIAL	1 - 2
1.	CONSEIL GÉNÉRAL	3 - 7
	1.1 Répartition des sièges	3
	1.2 Bureau du Conseil général	3
	1.3 Liste des Conseillers généraux.....	4
	1.4 Mutations	5
	1.5 Séances	5-6
	1.6 Commissions du Conseil général	7
2.	CONSEIL COMMUNAL	8 - 21
	2.1 Mutations.....	8
	2.2 Répartition des dicastères	8-10
	2.3 Relations avec l'extérieur.....	11-13
	2.4 Séances	13
	2.5 Représentations et délégations	13-14
	2.6 Manifestations	14-15
	2.7 Commissions du Conseil communal	16
	2.8 Commissions communales.....	16-19
	2.9 Naturalisations communales.....	20-21
3.	VOTATIONS ET ÉLECTIONS	22 - 23
	3.1 Votations fédérales du 9 février 2025	22
	3.2 Votations cantonales du 9 février 2025	22
	3.3 Votation communale du 18 mai 2025.....	22
	3.4 Votations fédérales du 28 septembre 2025.....	22
	3.5 Votations cantonales du 28 septembre 2025.....	23
	3.6 Votation communale du 28 septembre 2025.....	23
	3.7 Votations fédérales du 30 novembre 2025.....	23
	3.8 Votations cantonales du 30 novembre 2025	23
4.	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	24 - 34
	4.1 Secrétariat communal.....	24
	4.2 Ressources humaines	24-27
	4.3 Service informatique.....	28-30
	4.4 Contrôle de l'habitant et réception	30-34
5.	FINANCES	35 - 40
	5.1 Comptes 2025	35-36
	5.2 Budget 2026	37-38
	5.3 Quelques statistiques	38
	5.4 Taux des impôts et taxes	39
	5.5 Agence communale AVS	40
6.	INSTRUCTION PUBLIQUE	41 - 59
	6.1 Introduction.....	41
	6.2 Les faits marquants en 2025.....	40-42
	6.3 Etablissements scolaires et effectif légal	42-45
	6.4 Devoirs surveillés	45
	6.5 Allemand extrascolaire	45-46

6.6	Sport scolaire facultatif (SSF)	46-47
6.7	Sport scolaire	47-48
6.8	Spectacles scolaires	49
6.9	Les Ombres de Shakespeare	49
6.10	Services médicaux scolaires.....	50
6.11	Cours de prévention	50-51
6.12	Coordination école-parents migrants	51-55
6.13	Cours de français pour adultes allophones	54-55
6.14	Cycle d'orientation et formation professionnelle.....	55-56
6.15	Ludothèque	56
6.16	Bibliothèque communale	56-59
7.	AFFAIRES SOCIALES ET CURATELLES	60 - 65
7.1	Service social	60-62
7.2	Office communal du travail OCT	62-63
7.3	Aide communale au logement	63-64
7.4	Service des curatelles.....	64-65
8.	COHÉSION SOCIALE, GÉNÉRATIONS ET ANIMATION	66 - 87
8.1	Enfance et petite enfance	66-70
8.2	Accueils extrascolaires	70-71
8.3	Seniors	72-76
8.4	Cohésion sociale	76-80
8.5	Animation jeunesse	80-87
9.	SERVICES EXTÉRIEURS, CULTURE ET SPORTS	88 - 101
9.1	Voirie	88-91
9.2	Parcs et jardins.....	92-94
9.3	Cimetière	94-95
9.4	Terrains agricoles et forêts	95-97
9.5	Culture.....	97-98
9.6	Sports.....	98-101
10.	PATRIMOINE ET CONSTRUCTIONS	102-105
10.1	Bâtiments communaux	102-105
11.	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ROUTES ET MOBILITÉ	106 - 114
11.1	Aménagement du territoire	106-110
11.2	Routes et mobilité.....	110-114
12.	EAUX	115 - 119
12.1	Eau potable	115-118
12.2	Evacuation des eaux	118-119
13.	ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	120 - 125
13.1	Energie.....	120-122
13.2	Environnement	122-123
13.3	Développement durable.....	124-125
14.	CONCLUSION	125

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers généraux,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre Rapport de gestion concernant l'exercice 2025.

EDITORIAL

Introduction

Le Conseil communal est particulièrement heureux de présenter à nouveau un bilan positif pour cette année 2025, durant laquelle il a pu poursuivre la mise en œuvre de son programme de législature. La Commune a continué à développer de nombreux projets dans les différents dicastères et peut se réjouir de résultats financiers qui se soldent, à nouveau, sur une note très favorable. Il convient notamment de souligner la très bonne maîtrise des charges par l'administration communale d'une part, et de relever l'excellente santé des personnes morales d'autre part.

Administration

Au sein de l'administration, l'année 2025 a été fortement influencée par la cyberattaque subie peu avant l'été. Cet événement a conduit à une réévaluation complète de l'architecture de sécurité. Grâce à la réactivité du Service informatique, à la surveillance active des systèmes, des journaux et des alertes, ainsi qu'aux sauvegardes en place, les effets ont pu être maîtrisés. Cet incident a cependant servi de déclencheur à une réflexion minutieuse et une transformation en profondeur de notre structure informatique.

Enseignement

Dans le domaine de l'enseignement secondaire, les citoyennes et citoyens des communes concernées ont accepté lors de la votation populaire l'octroi d'un crédit de 82 millions de francs pour la construction du nouveau cycle d'orientation de Givisiez et d'une salle de sport triple. Les élèves de Villars-sur-Glâne continueront de fréquenter le Cycle d'orientation de Pérolles, qui fait l'objet de réflexions visant à sa rénovation.

Au mois de mai, la cour verte de l'école de Villars-Vert a été inaugurée, aboutissement d'un projet d'aménagement d'espaces naturels favorisant le mouvement, le bien-être des élèves et la sensibilisation à l'environnement.

Collaboration intercommunale

L'ARS, l'Association régionale la Sarine, qui regroupe toutes les communes de notre district, a poursuivi ses travaux en vue de la reprise d'une partie des tâches de l'Agglo de Fribourg, appelée à disparaître à la fin de cette législature. Ces réflexions concernent notamment les tâches connexes à l'aménagement du territoire, telles que la mobilité ou la gestion des zones d'activités, mais également d'autres domaines comme le tourisme. La modification des statuts a été approuvée par le Conseil général en décembre 2025, de même que par toutes les communes du district de la Sarine.

Environnement

Une nouvelle étape a été franchie pour la construction d'une nouvelle station d'épuration à Sainte-Apolline, avec l'acceptation par les citoyennes et citoyens des communes d'Avry, Hauterive, Neyruz, Matran et Villars-sur-Glâne d'un crédit de 63 millions de francs pour l'agrandissement de la filière

biologique et le traitement des micropolluants. La procédure d'autorisation se poursuit avec le traitement des oppositions au projet de construction et à la zone spéciale a été inscrite dans le Plan d'aménagement local (PAL).

Infrastructures

Les travaux de planification concernant de nombreux projets d'infrastructure se sont poursuivis en 2025. Deux projets sont en passe de se concrétiser avec le début des travaux de construction de la liaison cyclable entre Villars-Vert et le Guintzet, incluant l'élargissement du chemin des Tilleuls et du tronçon de la TransAgglo reliant le Croset au Platy, l'un des secteurs les plus complexes du projet qui a fait l'objet crédit d'investissement complémentaire voté par le Conseil général.

Planification territoriale

La planification du secteur dénommé « Pôle santé et activités » sur la colline de Bertigny et sur les terrains jouxtant l'autoroute se poursuit. Les travaux préparatoires du nouveau centre hospitalier avancent également avec la décision de définir le secteur situé entre l'allée des Tilleuls et les infrastructures hospitalières actuelles, en incluant la zone des jardins familiaux, comme périmètre du futur développement. Les résultats des études conduites sous l'égide de la Direction des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME) ont été présentés au public en septembre 2025. Ils permettent de garantir des espaces en suffisance, tant pour la construction du nouvel hôpital de soins aigus que pour accueillir de nouvelles entreprises dans la future zone d'activités de Bertigny-Ouest.

Le Conseil communal tient à remercier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Commune pour leur travail et leur engagement au service de notre communauté. Il tient également à saluer la très bonne collaboration avec le Conseil général, les communes voisines et au sein des différentes ententes et autres associations intercommunales. Pour le surplus, le Conseil communal vous invite à examiner les rapports des différents dicastères et vous souhaite une bonne lecture de ce Rapport de gestion 2025.

Bruno Marmier, Syndic

1. CONSEIL GÉNÉRAL

1.1 RÉPARTITION DES SIÈGES

Issu des élections communales du 7 mars 2021, le Conseil général compte 50 sièges se répartissant comme suit :

Parti socialiste	PS	13 sièges	26%
Le Centre	Le Centre	12 sièges	24%
Les Libéraux-Radicaux	PLR	10 sièges	20%
Les Verts et sympathisants	Les Verts	10 sièges	20%
Vert' Libéraux	PVL	3 sièges	6%
Centre Gauche-PCS	CG-PCS	2 sièges	4%

1.2 BUREAU DU CONSEIL GÉNÉRAL

	2024	2025
Présidence	M. Adrian Etter (Les Verts)	Mme Irene Bernhard (PVL)
Vice-Présidence	Mme Irene Bernhard (PVL)	Mme Mélanie Balleyguier (PS)
Scrutateurs	M. Julien Collaud (PLR) M. Jacques-André Possa (Le Centre) Mme Aurélie Yotégé (CG-PCS) Mme Mélanie Balleyguier (PS)	M. Julien Collaud (PLR) M. Jacques-André Possa (Le Centre) Mme Aurélie Yotégé (CG-PCS) Mme Katharina Buchs (PS)
Scrutateurs Suppléants	Mme Lucie Monney (PLR) Mme Colette Teixidor (Le Centre) M. Nicolas Schmidt (Les Verts) Mme Katharina Buchs (PS)	Mme Lucie Monney (PLR) Mme Colette Teixidor (Le Centre) M. Nicolas Schmidt (Les Verts) Vacant
Secrétaire	M. Emmanuel Roulin Secrétaire communal	M. Emmanuel Roulin Secrétaire communal

En 2025, le Bureau du Conseil général s'est réuni à trois reprises. Ces rencontres ont été principalement consacrées à la préparation des séances du Législatif.

1.3 LISTE DES CONSEILLERS GÉNÉRAUX AU 31.12.2025

NOM	PRENOM	NOM DU PARTI
AEGERTER	Christoph	LE CENTRE
ANDINA	Roseline	PS
BALLEYGUIER	Mélanie	PS
BERNHARD	Irene	PVL
BESANA UWERA	Laura	PS
BICKEL	Jean-François	LES VERTS
BRAILLARD	Luc	LES VERTS
BUCHS	Katharina	PS
CARREA-BASSIN	Florence	LES VERTS
CLEMENT	Frédéric	PS
COLLAUD	Julien	PLR
COMMENT GAUDERON	Isabelle	LE CENTRE
DE BUMAN	Caroline	LE CENTRE
DEMONT	Alexandre	PLR
DOUSSE	Nicolas	LE CENTRE
DUMONT	Alexandre	PLR
ETTER	Adrian	LES VERTS
EUGSTER	François	LE CENTRE
FUMASOLI	Nabil	PLR
GAUTIER	Sergio	PS
HUOT	Olivier	CG-PCS
JACOLET	Sheila	PS
KAMDEM	Rigobert Hervais	PS
KARATI	Vanya	LE CENTRE
KÜTTEL	Dimitri	LE CENTRE
LABUNETS	Viktoryia	LES VERTS
LONGCHAMP	Quentin	LE CENTRE
MAMULA STEINER	Olimpia	LES VERTS
MONNEY	Anatolio	LE CENTRE
MONNEY	Lucie	PLR
OVERNEY	Edouard	LES VERTS
PICHONNAZ	Sandra	LE CENTRE
PONZO	Guido	LES VERTS
POSSA	Jacques-André	LE CENTRE
RAMUZ	Laurence	PLR
ROZAS SAGREDO	Giovana	PS
SCHMIDT	Nicolas	LES VERTS
SCHNARRENBARGER	Loris	PLR
SCHNEUWLY	Jean-Claude	PLR
SCHNYDER	Peter	LES VERTS
SLUGA	Matthias	PLR
TEIXIDOR	Colette	LE CENTRE
THOMET	René	PS
UGOLINI	Valérie	PS
VORLET	Maxime	PVL
WALTMAN	Pauline	PVL
WICHT	Alexandre	PLR
YOTEGE	Aurélie	CG-PCS
ZAUGG	Michael	PS

1.4 MUTATIONS

En 2025, le Conseil général a enregistré la mutation suivante :

- le 18.03.2025, M. Olivier Huot (CG-PCS) a remplacé Mme Chloé Grenier

1.5 SÉANCES

Les séances du Conseil général sont publiques. L'ensemble des documents y relatifs est disponible sur le site internet de la Commune.

En 2025, le Conseil général a tenu 3 séances : les 20 mars, 3 juin et 10 décembre. Le 3 juin, il a approuvé les Comptes 2024 et a pris connaissance du Rapport de gestion 2024. Le 10 décembre, il a accepté le Budget 2026.

Le Conseil général a approuvé les messages suivants :

- le 4^{ème} plan quinquennal de gestion d'entretien du réseau routier communal (PGRR-4) ;
- le remplacement de cinq saleuses et à l'installation d'une unité de production de saumure ;
- le crédit d'investissement complémentaire relatif à la TransAgglo, secteur Croset-Platy ;
- les comptes 2024 ;
- le crédit d'investissement relatif aux améliorations de l'espace public de la partie sud du centre sportif du Platy ;
- les études pour la reconstruction de la cabane du Platy ;
- le crédit d'investissement relatif au réaménagement de la liaison cyclable Villars-Vert – Guintzet ;
- le règlement communal sur l'aide au logement ;
- les études pour le remplacement du système de chauffage-ventilation-climatisation de la « salle Mummenschanz » de l'Espace Nuithonie ;
- la construction de nouveaux vestiaires sur le site du centre sportif du Platy ;
- les études pour la rénovation des vestiaires du centre sportif du Platy ;
- la révision totale des statuts de l'Association Régionale de la Sarine ARS ;
- le budget 2025 .

Le Conseil général a traité les postulats suivants :

- 037 de Mme Katharina Buchs (PS) concernant la mise en œuvre d'un concept inclusion.
Le postulat, recevable, a été soumis au vote du Conseil général en séance du 3 juin 2025.
Celui-ci l'a accepté et transmis au Conseil communal qui dispose de 6 mois pour y répondre.
- 038 de Mme Katharina Buchs (PS) concernant l'utilisation du terrain synthétique de football.
Le postulat, recevable, a été soumis au vote du Conseil général en séance du 3 juin 2025.
Celui-ci l'a rejeté par 20 non, 17 oui et 3 abstentions.
- 039 de Mmes Irene Bernhard et Pauline Waltman (PVL) concernant l'installation d'une barrière automatique à la déchetterie.
Le postulat, recevable, a été soumis au vote du Conseil général en séance du 3 juin 2025.
Celui-ci l'a rejeté par 31 non, 5 oui et 4 abstentions.

En 2025, aucune réponse n'a été transmise au Conseil général concernant des postulats.

Dans les divers, le Conseil général a pris acte :

- en séance du 20 mars, de l'intervention de Mme Isabelle Comment Gauderon au sujet d'une grande trainée blanche accompagnée de boulettes de graisses dans la Sarine secteur Planafaye.

Sous la rubrique des divers, le Conseil général a pris acte de plusieurs demandes de renseignements auxquelles le Conseil communal a apporté une réponse :

- en séance du 20 mars, M. Claude Monney, Conseiller communal, a répondu et donné des explications complémentaires concernant la problématique des boulettes de graisses déversées dans la Sarine secteur Planafaye ;
- en séance du 20 mars, le Conseil général a pris connaissance des informations données par M. Claude Monney, Conseiller communal, au sujet du remplacement des éclairages à la route de Moncor ;
- en séance du 20 mars, le Conseil général a pris connaissance des informations données par M. François Grangier, Conseiller communal, concernant l'installation et l'ouverture de la patinoire itinérante qui sera installée à Nuithonie en vue du championnat du monde de hockey sur glace à Fribourg en 2026 ;
- en séance du 3 juin, le Conseil général a pris connaissance de l'information donnée par M. Bruno Marmier, Syndique, concernant le don versé en faveur de la Commune de Blatten ;

1.6 COMMISSIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL - État au 31.12.2025

Commission financière (6 séances)

1	Président	Zaugg	Michael	PS
2	Vice-président	Dumont	Alexandre	PLR
3		Ugolini	Valérie	PS
4		Schmidt	Nicolas	Les Verts
5		Overney	Edouard	Les Verts
6		Eugster	François	Le Centre
7		Aegerter	Christoph	Le Centre
8		Collaud	Julien	PLR
9		Bernhard	Irene	PVL
	Secrétaire	Wolfer	Laurent	Secrétaire communal adjoint

Commission de politique sociale (1 séance)

1	Présidente	De Buman	Caroline	Le Centre
2	Vice-Président	Huot	Olivier	CG-PCS
3		Sluga	Matthias	PLR
4		Zaugg	Reginah	PS
5		Bernhard	Irene	PVL
6		Labunets	Viktoryia	Les Verts
7		Gautier	Sergio	PS
	Secrétaire	Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal



2. CONSEIL COMMUNAL

M. Bruno Marmier Syndic	Les Verts	Administration, économie et informatique
Mme Caroline Dénervaud Vice-Syndique	Le Centre	Instruction publique
M. Olivier Carrel	PLR	Finances
Mme Alizée Rey	PS	Santé, social et curatelles
M. Marco Aurelio Andina	PS	Cohésion sociale, générations et animation
Mme Valentina Marthaler	PS	Patrimoine, constructions et développement durable
M. François Grangier	PLR	Services extérieurs, culture et sports
Mme Francine Defferrard	Le Centre	Aménagement, environnement et mobilité
M. Claude Monney	CG-PCS	Eaux, énergies et cadastres

2.1 MUTATIONS

En 2025, le Conseil communal n'a enregistré aucune mutation.

2.2 RÉPARTITION DES DICASTÈRES (Législature 2021-2026) au 31.12.2025

Conseillers Communaux	Dicastère	Activités
Bruno Marmier Syndic Suppléante : Caroline Dénervaud Vice-Syndique	Administration, économie et informatique	<ul style="list-style-type: none"> • Affaires du personnel • Contrôle des habitants - Police du commerce • Informatique • Economie publique • Naturalisations • Relations publiques et communications • Sécurité au travail • Police intercommunale • OrCoC • Votations et élections
Olivier Carrel Suppléante : Valentina Marthaler	Finances	<ul style="list-style-type: none"> • Impôts et taxes • Comptabilité • Crédits • Contentieux • Affaires financières du personnel • Agence AVS

Conseillers communaux	Dicastères	Activités
<p>Caroline Dénervaud Vice-Syndique</p> <p>Suppléante : Alizée Rey</p>	<p>Instruction publique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Classes enfantines et primaires • Cycles d'orientation • Bibliothèques • Ecole régionale alémanique de Fribourg (ERAF) • Médecine et dentiste scolaire • Service de logopédie, psychologie et psychomotricité intercommunal (SLPPI) • Ludothèque
<p>Alizée Rey</p> <p>Suppléant : Bruno Marmier Syndic</p>	<p>Santé, social et curatelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Curatelles • Aide sociale / Mesure d'insertion sociale (MIS) • Assurances sociales <ul style="list-style-type: none"> - PC, AVS, assurance maladie • Office communal du travail <ul style="list-style-type: none"> - Programme de réinsertion • Réseau Santé de la Sarine (RSS) <ul style="list-style-type: none"> - Soins à domicile - Aide familiale - Ambulances • Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
<p>Marco Aurelio Andina</p> <p>Suppléante : Francine Defferrard</p>	<p>Cohésion sociale, générations et animation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Senior <ul style="list-style-type: none"> - Foyer de jour - Association aide aux personnes âgées - RSS (EMS) • Ecoles maternelles • Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF) • Puériculture • Intégration des migrants • Cohésion sociale
<p>Valentina Marthaler</p> <p>Suppléant : François Grangier</p>	<p>Patrimoine, constructions et développement durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conception directrice <ul style="list-style-type: none"> - Enseignes et réclames • Bâtiments communaux <ul style="list-style-type: none"> - Entretien et conciergerie - Comptabilité énergétique - Gestion des immeubles - Transformations - Constructions • Police des constructions <ul style="list-style-type: none"> - Procédure, permis de construire - Contrôle des constructions, bâtiments - Certificats de conformité - Chauffages - Enseignes et réclames • Coriolis Infrastructures • Cité de l'énergie

Conseillers communaux	Dicastères	Activités
<p>François Grangier</p> <p>Suppléant : Claude Monney</p>	<p>Services extérieurs, culture et sports</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Voirie et routes • Parcs et jardins • Cimetière • Ordures ménagères • Culture <ul style="list-style-type: none"> - Commission des affaires culturelles - Conservatoire • Signature • Sport • Protection incendie • Protection civile • Forêts / Agriculture
<p>Francine Defferrard</p> <p>Suppléant : Olivier Carrel</p>	<p>Aménagement, environnement et mobilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement du territoire <ul style="list-style-type: none"> - Gestion PAL et RCU - PAD-PAP-PS-PED-PDMS - Planifications directrices - Examens préalables • Environnement <ul style="list-style-type: none"> - Protection du sol - Lutte contre le bruit - Protection de l'air - Risques chimiques et technologiques - OPAM - Eaux souterraines - Biotopes, protection des espèces • Mobilité <ul style="list-style-type: none"> - Zones 30 - Cheminements piétons et mobilité douce - Transports publics - Plan de mobilité - Stationnement
<p>Claude Monney</p> <p>Suppléant : Marco Aurelio Andina</p>	<p>Eaux, énergies et cadastre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Eau potable <ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement - Gestion, entretien et exploitation - Construction • Eaux usées <ul style="list-style-type: none"> - Evacuation - Epuration (STEP) - Gestion, entretien et exploitation - Construction • Energie <ul style="list-style-type: none"> - Gestion du plan directeur énergétique • Cadastre • Conduites industrielles <ul style="list-style-type: none"> - Télécommunication - Énergie • Dangers naturels <ul style="list-style-type: none"> - Mouvements terrains et crues

2.3 RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

M. le Syndic Bruno Marmier

- est député au Grand Conseil
- est président du Comité de direction de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)
- est président du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF)
- est président du Comité de l'Association intercommunale de l'OrCoC
- est vice-président de l'Administration de la Société coopérative VISAL
- est vice-président de la Fondation de la Commune de Villars-sur-Glâne pour le logement
- est membre du Conseil d'Agglomération de Fribourg
- est membre de la Conférence des Syndics des chefs-lieux et des grandes communes du Canton de Fribourg
- est membre du Comité de direction de l'Association Régionale de la Sarine (ARS)

Mme la Vice-Syndique Caroline Dénervaud

- est présidente de la Commission de gestion du Service de logopédie, psychologie et psychomotricité (SLPPI)
- est vice-présidente du Conseil de Fondation du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
- est membre du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF)
- est vice-présidente du Comité de direction de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français (COSAHL)
- est vice-présidente du Comité de direction de l'Ecole régionale alémanique de Fribourg (ERAF)
- est déléguée à l'Assemblée des délégués pour l'Ecole régionale alémanique de Fribourg (ERAF)
- est déléguée à l'Assemblée des délégués du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est déléguée à l'Assemblée des délégués de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)

M. Olivier Carrel

- est membre de l'Administration de la Société coopérative VISAL
- est membre du Comité de direction de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)
- est membre du Comité de direction de l'Association de communes pour l'exploitation de la STEP (ASEV)
- est membre du Conseil de fondation du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
- est membre du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF)
- est délégué à l'Assemblée des délégués de l'Association de communes pour la politique culturelle dans l'agglomération de Fribourg (Coriolis Infrastructures)

Mme Alizée Rey

- est députée au Grand Conseil
- est présidente du Conseil de fondation du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
- est membre de l'Administration de la Société coopérative VISAL

- est membre du Comité de direction du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est membre du Conseil de Fondation de la Résidence Les Martinets
- est présidente de la Commission des indemnités forfaitaires (CIF)
- est membre la Commission financière de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français (COSAHL)
- est déléguée à l'Assemblée des délégués de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français (COSAHL)
- est membre de l'Association des Concerts de l'Avent
- est membre de la Commission cantonale Collaboration interinstitutionnelle (CII)
- est membre du Comité de l'Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées et de l'aide et des soins à domicile (AFISA)
- est présidente de l'OSEO Fribourg
- est membre du Comité de RITEC
- est membre du Comité de VAM
- est membre de la Commission d'école du Collège de Sainte-Croix

M. Marco Aurelio Andina

- est vice-président du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF)
- est président du Conseil de Fondation de la Résidence Les Martinets
- est vice-président de la Fondation Louis Koerber
- est membre du Comité de direction du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est membre de la Commission de gestion du Service de logopédie, psychologie et psychomotricité (SLPPI)
- est délégué à l'Assemblée des délégués de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)
- est délégué à l'Assemblée des délégués de l'Association Régionale de la Sarine (ARS)

M. François Grangier

- est président de l'Administration de la Société coopérative VISAL
- est président de la Fondation de la Commune de Villars-sur-Glâne pour le logement
- est membre du Conseil d'Agglomération de Fribourg
- est président de la Commission financière de l'Agglomération de Fribourg
- est membre du Conseil de la Fondation Equilibre-Nuithonie
- est membre du Comité de direction de la Fondation Equilibre-Nuithonie
- est délégué à l'Assemblée des délégués de l'Ecole régionale alémanique de Fribourg (ERAF)
- est membre de la Commission financière de l'Ecole régionale alémanique de Fribourg (ERAF)
- est membre du Comité de l'Association intercommunale de l'OrCoC
- est membre de l'Association des Concerts de l'Avent
- est délégué à l'Assemblée des délégués de l'Association de communes pour la politique culturelle dans l'agglomération de Fribourg (Coriolis Infrastructures)
- est membre de la Commission financière de l'Association de communes pour la politique culturelle dans l'agglomération de Fribourg (Coriolis infrastructures)
- est délégué à l'Assemblée des délégués du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est membre de la Commission financière du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est délégué à l'Assemblée des délégués du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN)
- est délégué à l'Assemblée des délégués de l'Association Régionale de la Sarine (ARS)
- est délégué à l'Assemblée des délégués de la Corporation Forêts-Sarine

Mme Valentina Marthaler

- est membre de la Commission de gestion du Service de logopédie, psychologie et psychomotricité (SLPPI)
- est déléguée à l'Assemblée des délégués du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est membre du Comité de direction de l'Association de communes pour la politique culturelle dans l'agglomération de Fribourg (Coriolis Infrastructures)
- est membre du Comité de direction de l'Association de communes pour l'exploitation de la STEP (ASEV)

Mme Francine Defferrard

- est députée au Grand Conseil
- est membre du Conseil de Fondation de la Résidence Les Martinets
- est membre du Comité d'Agglomération de Fribourg

M. Claude Monney

- est président du Comité de direction de l'Association de communes pour l'exploitation de la STEP (ASEV)
- est membre du Comité de direction du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN)
- est membre de la Commission d'aménagement régional et de mobilité de l'Agglomération de Fribourg (CARM)
- est membre du Conseil d'Agglomération de Fribourg
- est membre du Conseil d'administration de Groupe E Celsius
- est délégué à l'Assemblée des délégués de l'Association Régionale de la Sarine (ARS)
- est membre de la Fondation FC Villars-sur-Glâne pour la promotion du sport

2.4 SÉANCES

En 2025, le Conseil communal a tenu 40 séances ordinaires, les lundis à 17 heures.

2.5 REPRÉSENTATIONS ET DÉLÉGATIONS

En 2025, le Conseil communal a participé, in corpore ou en délégation, à diverses assemblées, événements et manifestations, tant à Villars-sur-Glâne qu'à l'extérieur, parmi lesquels notamment :

- le Rapport du Bataillon Sarine
- la visite du chantier de la halte CFF à Avry-sur-Matran
- l'apéritif de lancement du championnat cantonal de judo
- le finissage de l'exposition Michel Etschinger au musée du Vélo

- l'assemblée générale de la SAIDEF
- le Palmarès du Conservatoire
- la soirée des communes de la Société des remontées mécaniques de la Berra
- la 97^{ème} assemblée générale de la Crema
- l'assemblée générale de Groupe E Celsius
- le 20^{ème} anniversaire de l'ACoPol
- l'apéritif des Syndics lors du Giron des jeunesses sarinoises à Autigny
- l'inauguration des chemins de la Sarine
- l'apéritif de clôture des Bains de la Motta
- l'inauguration de l'espace Michel Eltschinger au Vitromusée de Romont
- le 150^{ème} anniversaire du Temple de Fribourg
- la soirée du Grand Prix de l'Horlogerie de Genève
- l'assemblée générale de l'ACF
- la fête de Noël du Groupement des Aînés

2.6 MANIFESTATIONS

L'accueil des nouveaux habitants et des nouvelles habitantes

Les nouveaux habitants et nouvelles habitantes de la Commune ont été accueillis le 18 septembre 2025 dans la grande salle de La Grange. Cette soirée conviviale a permis aux personnes récemment installées de découvrir de nombreuses informations sur la Commune grâce à une présentation des différents dicastères assurée par les Conseillers communaux.

La soirée s'est poursuivie par un apéritif dînatoire, offrant un moment d'échanges entre les nouveaux arrivants, les autorités communales et les membres de l'administration.



La réception des nouveaux citoyens

Le 3 octobre 2025, les concitoyennes et concitoyens ayant atteint l'âge de 18 ans, ainsi que les personnes ayant obtenu le droit de cité de Villars-sur-Glâne, ont été accueillis au Café des Préalpes pour célébrer leur entrée dans la citoyenneté active.

À cette occasion, M. Bruno Marmier, Syndic, a présenté le fonctionnement des différents dicastères de l'administration communale et rappelé les principales responsabilités qui y sont liées. La soirée s'est poursuivie par un apéritif dînatoire, animé par un chanteur-guitariste romand, offrant un moment convivial d'échanges entre les participants et les autorités communales.

Rencontres de Folklore Internationales 2025 (RFI)

Dans le cadre des Rencontres de Folklore Internationales 2025 (RFI), la Commune a parrainé deux groupes. Le premier, la Bourrée Gannatoise, originaire de France, a transporté le public au rythme des traditions du Massif central. Le second, le groupe Krakus, venu de Pologne, a présenté ses danses, chants et costumes traditionnels.

Fort de son succès, le public est venu en nombre assister à cette manifestation qui s'est tenue le vendredi 22 août 2025 sur la place minérale de Cormanon.

Le public a également pu assister, le matin du 22 août 2026, à une représentation sur la scène forestière du Bois de Mon Cœur. Les danses et traditions de la tribu Tūhoe, du peuple maori d'Aotearoa (Nouvelle-Zélande), ainsi que celles de la tribu Mekeo de Papouasie-Nouvelle-Guinée, y ont été mises à l'honneur. Cette prestation a rencontré un vif succès auprès d'un large public, venu admirer ce spectacle dans un cadre naturel particulièrement apprécié.



2.7 COMMISSIONS DU CONSEIL COMMUNAL – ÉTAT AU 31.12.2025

Commission administrative (1 séance)

1	Président	Marmier	Bruno	Les Verts
2	Vice-Présidente	Dénervaud	Caroline	Le Centre
3		Carrel	Olivier	PLR
4		Rey	Alizée	PS
5		Maillard	Valérie	Responsable RH
	Secrétaire	Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal

Commission économique (- séance)

1	Président	Marmier	Bruno	Les Verts
2	Vice-Présidente	Dénervaud	Caroline	Le Centre
3		Carrel	Olivier	PLR
4		Marthaler	Valentina	PS
	Secrétaire	Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal

2.8 COMMISSIONS COMMUNALES – ÉTAT AU 31.12.2025

Commission des naturalisations (8 séances)

1	Président	Marmier	Bruno	Les Verts
2	Vice-Présidente	Dénervaud	Caroline	Le Centre
3		Andina	Roseline	PS
4		Fuzet	Pascale	CG-PCS
5		Dousse	Nicolas	Le Centre
6		Monney	Lucie	PLR
7		Waltman	Pauline	PVL
	Secrétaire	Wolfer	Laurent	Secrétaire communal adjoint

Commission informatique (1 séance)

1	Président	Marmier	Bruno	Les Verts
2	Vice-Président	Carrel	Olivier	PLR
3		Monney	Claude	CG-PCS
4		Monney	Lucie	PLR-PVL
5		Python	Aurélien	Le Centre
6		Zaugg	Michael	PS
7		Demierre	Pascal	Les Verts CG PCS
8		Serras	Sergio	Responsable informatique
	Secrétaire	Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal

Commission sociale (7 séances)

1	Présidente	Rey	Alizée	PS
2		Marmier	Bruno	Les Verts
3		Dénervaud	Caroline	Le Centre
4		Chenaux	Dominique	Conseiller communal à Matran
5		Grangier	François	PLR
6		Laini	Francesco	Chef du service social
7	Suppléante	Marthaler	Valentina	PS
8	Suppléante	Pichonnaz	Sandra	Le Centre
	Secrétaire	Wälti	Philippe	Juriste

Commission seniors (2 séances)

1	Président	Andina	Marco Aurelio	PS
2	Vice-Présidente	Rey	Alizée	PS
3		Schneuwly	Jean-Claude	PLR
4		Gut	Yvo	Le Centre
5		Moret	Pierre-Yves	CG-PCS
6		Zaugg	Reginah	PS
7		Carrea	Florence	Les Verts
8		Waltman	Pauline	PVL
9		Laini	Francesco	Chef du service social
10		Dias	Anne-Banche	Coordinatrice seniors
	Secrétaire	Jorand	Delphine	Collaboratrice administrative

Commission Villarsympa (2 séances)

1	Président	Andina	Marco Aurelio	PS
2	Vice-Présidente	Dénervaud	Caroline	Le Centre
3		Ramuz	Laurence	PLR-PVL
4		Possa	Jacques-André	Le Centre
5		Gautier	Sergio	PS
6		Labunets	Viktoryia	Les Verts CG-PCS
7		Laini	Francesco	Chef du Service social
8		Pugin	Raphaëlle	Déléguée à la cohésion sociale
9		Domingues	Ana	Responsable de l'animation
10		Rueger	Nicolas	Contremaître
	Secrétaire	Jorand	Delphine	Collaboratrice administrative

Commission du cimetière (- séance)

1	Président	Grangier	François	PLR
2	Vice-Présidente	Marthaler	Valentina	PS
3		Piller	Elisabeth	Paroisse de Villars-sur-Glâne
4		Sansonnens	Benoît	Paroisse de Villars-sur-Glâne
	Secrétaire	Osman Eraslan	Ali	Responsable des services extérieurs

Commission des Services techniques, environnement et énergie (3 séances)

1	Présidente	Marthaler	Valentina	PS
2	Vice-Président	Monney	Claude	CG-PCS
3		Grangier	François	PLR
4		Defferrard	Francine	Le Centre
5		Schnarrenberger	Loris	PLR
6		Stalder	Alexandra	PVL
7		Comment Gauderon	Isabelle	Le Centre
8		Chenaux	Samuel	Le Centre
9		Thomet	René	PS
10		Iliescu	Renato	PS
11		Braillard	Luc	Les Verts
12		Ponzo	Guido	Les Verts
13		Montel-Cambou	Jasmine	Ingénieure communale
	Secrétaire	Rauber	Cédric	Responsable environnement et développement durable

Commission d'aménagement (7 séances)

1	Présidente	Defferrard	Francine	Le Centre
2	Vice-Présidente	Marthaler	Valentina	PS
3		Grangier	François	PLR
4		Monney	Claude	CG-PCS
5		Pichonnaz	Sandra	Le Centre
6		Schneuwly	Jean-Claude	PLR
7		Demont	Alexandre	PLR
8		Longchamp	Quentin	Le Centre
9		Teixidor	Colette	Le Centre
10		Yotégé	Aurélie	CG-PCS
11		Etter	Adrian	Les Verts
12		Bickel	Jean-François	Les Verts
13		Besana Uwera	Laura	PS
14		Andina	Roseline	PS
15		Jacolet	Sheila	PS
16		Montel-Cambou	Jasmine	Ingénieure communale
	Secrétaire	Duvoisin	Catherine	Responsable urbanisme et constructions

Commission de bâtisse pour la reconstruction de la cabane du Platy (1 séance)

1	Présidente	Marthaler	Valentina	PS
2	Vice-Président	Grangier	François	PLR
3		Schneuwly	Jean-Claude	PLR
4		Monney	Anatolio	Le Centre
5		Rozas Sagredo	Giovana	PS
6		Ponzo	Guido	CG-PCS
	Secrétaire	Duvoisin	Catherine	Responsable urbanisme et constructions

Commission des sports (1 séance)

1	Président	Grangier	François	PLR
2		Schneuwly	Jean-Claude	PLR
3		Diez	Juan	Le Centre
4		Schabrun	André	CG-PCS
5		Pereira Da Costa	Albino	PS
6		Burri	Jean-Denis	Les Verts
7		Vorlet	Maxime	PVL
8		Silva Lago	Filipe	Représentant du FC Villars-sur-Glâne
9		Chappuis	Gérald	Représentant de Villars Basket
10		Rueger	Bruno	Maître de sport
	Secrétaire	Matic	Ivan	Responsable mobilité et sports

Commission des affaires culturelles (2 séances)

1	Président	Grangier	François	PLR
2		Sluga	Matthias	PLR
3		Pichonnaz	Sandra	Le Centre
4		Huot	Olivier	CG-PCS
5		Clément	Frédéric	PS
6		Lötscher	Ruth	Les Verts
7		Conde Braz	Anne	PVL
	Secrétaire	Wolfer	Laurent	Secrétaire communal adjoint

Conseil des parents (2 séances)

1	Président	Nguyen	Shérine	Repr. parent d'élève - Ecole Villars-Vert
2	Vice-présidente	Kaelin	Laura	Repr. parent d'élève - Ecole Rochettes
3		Ouedraogo	Elisa	Repr. parent d'élève - Ecole Cormanon
4		Kursner	Adeline	Repr. parent d'élève - Ecole Cormanon
5		Jésus	Antonio	Repr. parent d'élève - Ecole Villars-Vert
6		Bonneau-Moreau	Magali	Repr. parent d'élève - Ecole Rochettes
7		Ernst	Ecatarina	Repr. parent d'élève - Ecole Platy
8		Ries	Bernard	Repr. parent d'élève - Ecole Platy
9		Decorvet	Laetitia	Directrice d'école primaire Ecole Villars-Vert
10		Ullnaess	Philippe	Directeur d'école primaire Ecole Cormanon
11		Jenny	Stéphane	Directeur d'école primaire Ecole Platy
12		Rusca	Sylviane	Directrice d'école primaire Ecole Rochettes
13		Handersen	Paola	Repr. corps enseignant - Ecole Cormanon
14		Pochon	Joël	Chef du Service des écoles
	Secrétaires	Durret	Nathalie	Cheffe de bureau au Service des écoles
		Michel	Claire	Coll. admin. au Service des écoles

2.9 NATURALISATIONS COMMUNALES

L'octroi du droit de cité communal de Villars-sur-Glâne relève de la compétence du Conseil communal. Celui-ci statue sur la base des préavis formulés par la Commission communale des naturalisations, laquelle s'est réunie à 8 reprises en 2025.

Les naturalisations traitées au niveau communal se répartissent en trois catégories :

- La naturalisation ordinaire ;
- La naturalisation facilitée des personnes étrangères de la deuxième génération ;
- L'octroi du droit de cité communal à des personnes de nationalité suisse (personnes confédérées).



Ces procédures sont régies par la Loi sur le droit de cité fribourgeois, la Loi sur les communes, ainsi que par le Règlement communal sur le droit de cité communal.

Déroulement de la procédure

Les dossiers de naturalisation sont déposés auprès du Service de l'état civil et des naturalisations du Canton de Fribourg (SENa). Ce dernier assure la constitution et le suivi des dossiers avant leur transmission à la Commune.

La Commission communale des naturalisations procède ensuite à l'examen des dossiers et reçoit les personnes candidates en entretien. À l'issue de cette étape, elle transmet ses préavis au Conseil communal, qui rend la décision finale quant à l'octroi du droit de cité communal.

Information et accompagnement des personnes candidates

Dans une optique de transparence et de bonne préparation des personnes requérantes, le Secrétariat communal organise des cours d'instruction civique. Ces cours sont complétés par la remise d'une brochure d'information, destinée à familiariser les personnes candidates avec les institutions communales, les droits et devoirs civiques, ainsi que le déroulement de l'entretien devant la Commission.

Chiffres clés 2025

Au cours de l'année :

- 59 nouveaux dossiers ont été transmis à l'administration communale par le SENa ;
- 30 dossiers relèvent de la procédure ordinaire et 29 de la procédure simplifiée (deuxième génération) ;
- Ces dossiers concernent 84 personnes au total, plusieurs membres d'une même famille pouvant être inclus dans un seul dossier ;
- Les personnes candidates sont issues de 21 nationalités différentes, illustrant la diversité de la population villaroise ;

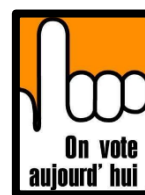
- Les nationalités les plus représentées sont allemande, française et portugaise ;
- Le Conseil communal a accordé le droit de cité communal à 33 personnes, l'a refusé à 1 famille et a suspendu provisoirement 5 dossiers.

Évolution et enjeux

Par le biais des naturalisations, la Commune de Villars-sur-Glâne poursuit son engagement en faveur de l'intégration durable des personnes établies sur son territoire.

La diversité des profils et des parcours témoigne de l'attractivité de la Commune et du rôle essentiel joué par les autorités communales dans l'accompagnement vers la citoyenneté.

3. VOTATIONS ET ÉLECTIONS



En 2025, les électrices et les électeurs ont été appelés à se prononcer à quatre reprises.

3.1 VOTATIONS FÉDÉRALES DU 9 FÉVRIER 2025

- a) Initiative populaire du 21 février 2023 « Pour une économie responsable respectant les limites planétaires »

Electeurs Inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'665	2'452	33	2'419	1'036	1'383

3.2 VOTATIONS CANTONALES DU 9 FÉVRIER 2025

- a) Crédit pour la construction du centre de stockage interinstitutionnel cantonal (SIC)

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'665	2'437	40	2'397	1'533	864

3.3 VOTATION COMMUNALE DU 18 MAI 2025

- a) Octroi d'un crédit de CHF 81'700'000.- pour la construction du nouveau cycle d'orientation de Givisiez et d'une salle de sport triple

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
8'740	10805	18	1'787	1'413	374

3.4 VOTATIONS FÉDÉRALES DU 28 SEPTEMBRE 2025

- a) Arrêté fédéral du 20 décembre 2024 relatif à l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires

Electeurs Inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'647	3'229	114	3'115	1'345	1'770

- b) Loi fédérale du 20 décembre 2024 sur l'identité électronique et d'autres moyens de preuves

Electeurs Inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'647	3'233	93	3'140	1'875	1'265

3.5 VOTATIONS CANTONALES DU 28 SEPTEMBRE 2025

- a) Initiative constitutionnelle du 14 décembre 2022 « Pour la sauvegarde du lac de la Gruyère et de ses rives »

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'647	3'225	80	3'145	1'342	1'803

- b) Crédit pour la construction d'une nouvelle Prison centrale sur le site de Bellechasse

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'647	3'221	88	3'133	2'401	732

3.6 VOTATION COMMUNALE DU 28 SEPTEMBRE 2025

- a) Octroi d'un crédit de CHF 63'000'000.- pour l'agrandissement de la filière biologique et le traitement des micropolluants à la STEP à Villars-sur-Glâne

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
8'742	3'427	56	3'371	3'021	350

3.7 VOTATIONS FEDERALES DU 30 NOVEMBRE 2025

- a) Initiative populaire « Pour une suisse qui s'engage (initiative citoyen) »

Electeurs Inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'687	2'983	61	2'922	558	2'364

- b) Initiative populaire « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir) »

Electeurs Inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'687	2'972	85	2'887	963	1'924

3.8 VOTATIONS CANTONALES DU 30 NOVEMBRE 2025

- a) Initiative législative cantonale «Pour un salaire minimum»

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'687	2'970	50	2'920	1'610	1'310

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1 SECRÉTARIAT COMMUNAL

Le Secrétariat communal, sous la responsabilité de M. Emmanuel Roulin, Secrétaire communal et de M. Laurent Wolfer, Secrétaire communal adjoint, assure la liaison et la coordination entre le Conseil communal et les divers services communaux, entre le Conseil communal et le Conseil général. En 2025, il a notamment accompli les tâches suivantes :

- assuré l'ouverture et la distribution de l'ensemble du courrier adressé à l'administration communale
- délivré des attestations et des déclarations de prise en charge ainsi que des légalisations de signatures
- traité les affaires courantes
- assuré la rédaction des procès-verbaux des 40 séances de l'Exécutif et assumé ou contrôlé le suivi ainsi que l'archivage
- assuré le secrétariat du Conseil général y compris la rédaction des procès-verbaux
- rédigé partiellement, reproduit et distribué divers messages du Conseil communal au Conseil général
- collaboré à l'élaboration de différents règlements communaux et rédiger des décisions du Conseil communal
- assuré la rédaction du Bulletin communal qui paraît deux fois par an
- assuré la mise en page du Rapport de gestion 2025 ainsi que la rédaction des chapitres le concernant
- organisé les votations fédérales des 9 février, 28 septembre et 30 novembre 2025
- organisé les votations cantonales des 9 février, 28 septembre et 30 novembre 2025
- organisé les votations communales des 18 mai et 28 septembre 2025
- assumé le secrétariat de la Commission financière, des affaires culturelles et celle des naturalisations
- géré le stock du matériel de bureau de l'ensemble des services de l'administration
- organisé la réception des nouveaux citoyens et la soirée des nouveaux habitants et nouvelles habitantes
- organisé certaines manifestations sur le territoire de la Commune notamment le spectacle des Rencontres de Folklore Internationales (RFI) à Cormanon

4.2 RESSOURCES HUMAINES

Le Service des ressources humaines, rattaché au Secrétariat communal, assure la gestion de l'ensemble des affaires relatives au personnel. Il prend notamment en charge :

- le recrutement des collaborateurs et collaboratrices en partenariat avec les services concernés
- l'engagement des stagiaires en partenariat avec les services concernés
- l'engagement et le suivi des apprenti·e·s employé·e·s de commerce CFC

- l'engagement des apprenti·e·s agent·e d'exploitation et assistant·e socio-éducatif·ive avec les services concernés
- la gestion de la formation continue des collaborateurs et collaboratrices
- l'élaboration des budgets pour la formation et le personnel
- la participation à la révision salariale
- la rédaction des certificats de travail
- la gestion des départs du personnel (démission, licenciement, retraite)
- la gestion des absences maladie/accident en partenariat avec les assurances, l'AI et le case management
- la gestion des conflits et la participation aux enquêtes administratives en lien avec les affaires du personnel
- le soutien RH pour les services intercommunaux (FAEF, ACoPol)
- la participation aux séances de la Commission administrative ainsi qu'en assumer tout le suivi

Mutations au sein du personnel en 2025

Services concernés	Départ	Départ à la retraite	Vacant	Engagements	Différence
- Apprenti·e·s	2			2	0
- Chargé en contenu multimédia			1	1	0
- Service des écoles	1			2	+ 1
- Maître de sport		1		1	0
- Bibliothèque			1	1	0
- Théâtre scolaire			1		0
- Service social	2			3	+ 1
- emploi-formation				1	+ 1
- Service officiel des curatelles	3			4	+ 1
- Animation	1			1	0
- Services techniques				1	+ 1
- Concierges		1		1	0
Total	9	2	3	18	+5

Répartition des postes par genre

	Hommes	Femmes	Total pers.	Total en %	EPT
Plein temps	50	11	61	6'100.00	61.00
Temps partiel	14	58	72	4'037.85	40.37
Total	64	69	133	10'137.85	101.37

Etat du personnel fixe au 31.12.2025

Services/Secteurs	Nbre de pers. à plein temps	Nbre de pers. à temps partiel	EPT
• Secrétariat communal	3	1	3.80
- Apprenti·e·s employé de commerce	3		3.00
- Ressources humaines	1		1.00
- Support informatique	1		1.00
- Chargé en contenu multimédia		1	0.30
- Contrôle des habitants		4	2.60
- Réception		1	0.80
Total	8	7	12.50
• Service des finances	4	4	6.80
- Agence AVS	1		1.00
Total	5	4	7.80
• Service des écoles	1	3	3.00
- Bibliothèque	1	3	3.10
- Maîtres de sport		4	2.83
- Intégration des migrants		1	0.70
- Devoirs surveillés		5	0.35
- Français pour adultes		2	0.25
- Allemand extrascolaire		3	0.30
- Théâtre scolaire		1	0.20
- Infirmière scolaire		1	0.10
Total	2	23	10.83
• Service social	1	14	10.20
- Cohésion sociale, générations, animation		7	4.00
- Apprenti·e·s socio-éducatif	2		2.00
- Service officiel des curatelles	2	8	7.60
Total	5	29	23.80
• Services techniques	8	6	11.70
- Services extérieurs	21		21.00
- Concierges	8	2	8.94
- Apprenti·e·s agent·e·s d'exploitation	--	--	--
- STEP	4	1	4.80
Total	41	9	46.44
TOTAL GÉNÉRAL	61	73	101.37

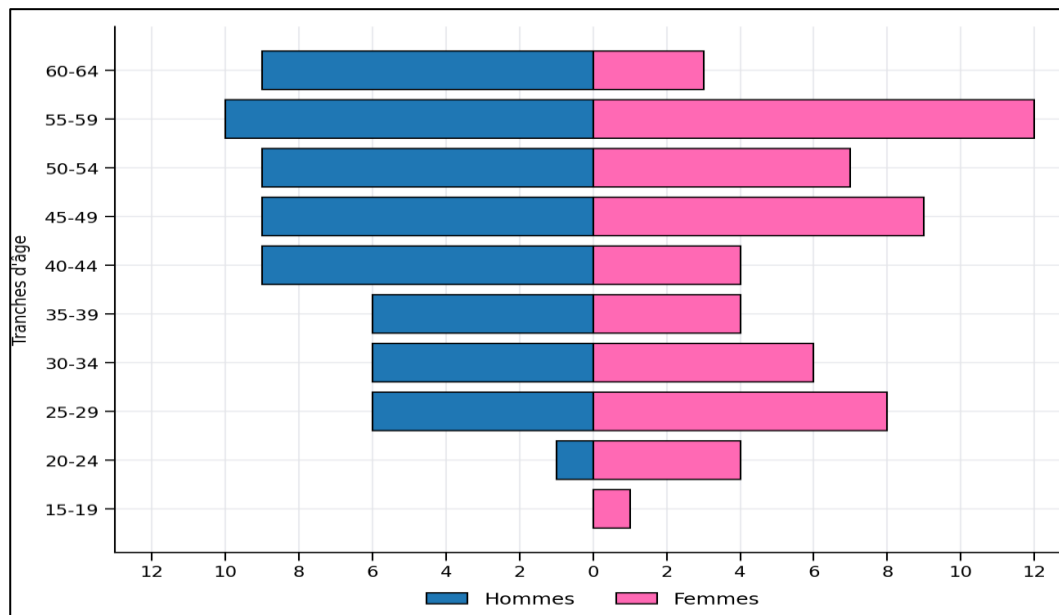
Statistique équivalent plein temps EPT

	Hommes	Femmes	Total pers.	Total en %	EPT
2016	60	51	111	8'107.14	81.07
2017	57	56	113	8'244.14	82.44
2018	57	60	117	8'564.14	85.64
2019	56	62	118	8'699.14	86.99
2020	55	65	120	8'807.56	88.07
2021	59	64	123	9'092.56	90.92
2022	59	66	125	9'262.56	92.62
2023	62	68	130	9'677.56	96.78
2024	63	65	128	9'898.33	98.98
2025	64	69	133	10'137.85	101.37

Moyenne d'âge

	2022	2023	2024	2025
Femmes	43	44	45	43
Hommes	46	46	46	47
Général	44.5	45	45.5	45

Pyramide des âges
















Jubilaires 2025

- 1 collaborateur a fêté ses 15 ans de service
- 2 collaboratrices ont fêté leurs 25 ans de service
- 1 collaborateur a fêté ses 30 ans de service
- 1 collaborateur a fêté ses 35 ans de service
- 1 collaboratrice a fêté ses 40 ans de service

4.3 SERVICE INFORMATIQUE

Le responsable informatique, rattaché au Secrétariat communal, prend en charge la gestion de tous les domaines relatifs à l'informatique, à la téléphonie et aux divers appareils techniques de l'Administration communale. Il est également chargé de veiller au bon fonctionnement des différents systèmes et réseaux informatiques.

Mentionnons notamment :

-  Administration des droits d'accès et des identités numériques
-  Maintenance préventive et corrective des équipements et périphériques
-  Supervision continue de l'infrastructure et détection proactive des anomalies
-  Vérification quotidienne de l'intégrité et de la disponibilité des sauvegardes
-  Déploiement et intégration de nouvelles solutions et technologies informatiques
-  Pilotage et suivi des projets informatiques en lien avec les besoins métiers
-  Coordination des prestataires externes et suivi des mandats
-  Formation, conseil et accompagnement aux usages numériques
-  Sensibilisation aux cyberrisques et promotion des bonnes pratiques de sécurité
-  Traitement et résolution des incidents informatiques et téléphoniques
-  Gestion des accès et équipements lors des mutations de collaborateur·rice·s
-  Tenue et mise à jour de l'inventaire, des licences et des contrats
-  Administration et mise à jour du site internet communal

Véritable pivot de l'Administration communale, le Service informatique centralise l'ensemble des demandes internes, définit les standards d'utilisation et garantit la continuité des systèmes. Les incidents sont pris en charge sans délai afin d'en limiter l'impact sur les activités. Lorsque la situation l'exige, les prestataires spécialisés sont sollicités et coordonnés de manière ciblée.

2025 : une année marquée par un renforcement majeur de la sécurité

L'année 2025 a été fortement influencée par la cyberattaque subie par l'Administration. Cet événement a conduit à une réévaluation complète de l'architecture de sécurité. Grâce à la réactivité du Service informatique, à la surveillance active des systèmes, des journaux et des alertes, ainsi qu'aux sauvegardes en place, les effets ont pu être maîtrisés, mais cet incident a servi de déclencheur à une transformation en profondeur.

Mise en œuvre d'une stratégie de confiance zéro (Zero Trust)

Aucun accès n'est accordé sans vérification de l'identité, de l'appareil et de la localisation. Les privilèges sont encadrés et un outil de gestion des accès privilégiés (PAM) a été déployé pour sécuriser les comptes à hauts droits.

Mise en place d'un Centre opérationnel de sécurité (SOC)

Un SOC assure une surveillance continue des systèmes et centralise les journaux et alertes. Il automatise le contrôle de conformité et améliore la visibilité sur les activités inhabituelles pour réagir rapidement aux incidents.

Détection des menaces sur les identités (ITDR)

Des capacités de détection des menaces sur les comptes ont été introduites pour identifier les comportements suspects en temps réel et durcir postes et serveurs.

Introduction d'un système centralisé de tickets

Un outil de gestion des demandes assure un suivi structuré des incidents, une traçabilité complète et une transparence accrue pour les collaborateur·rice·s.

Quelques chiffres

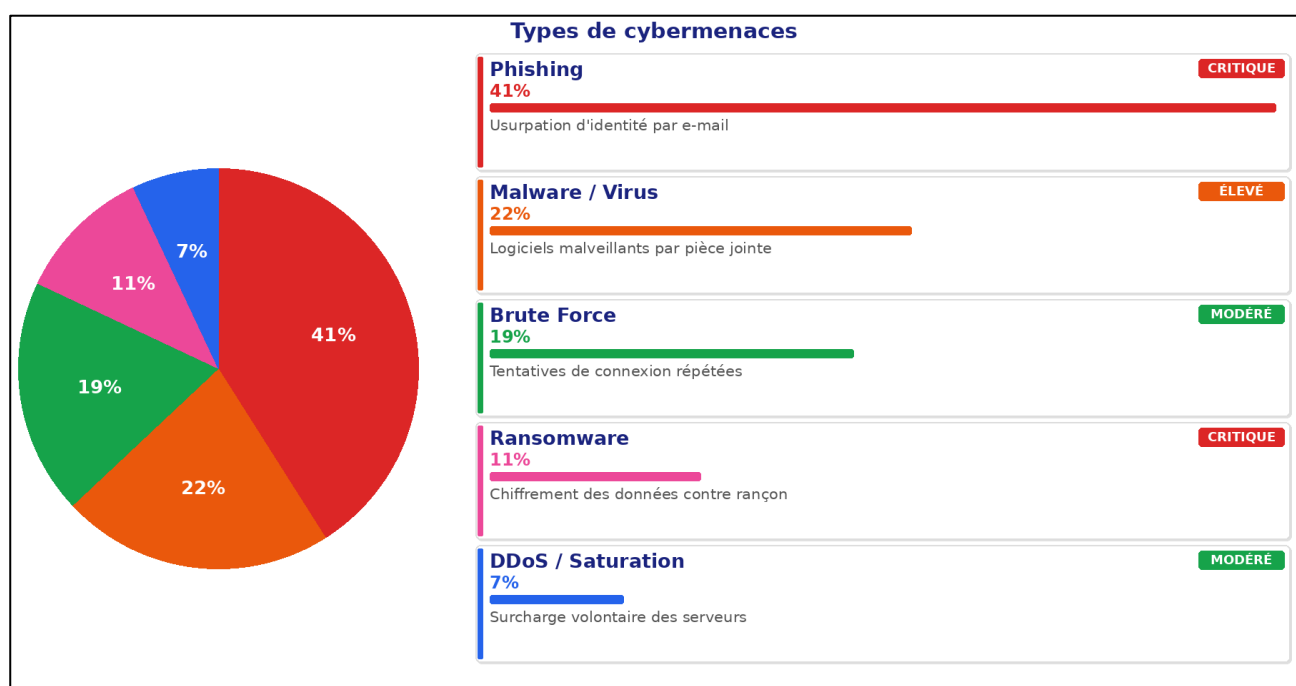
Interventions et support



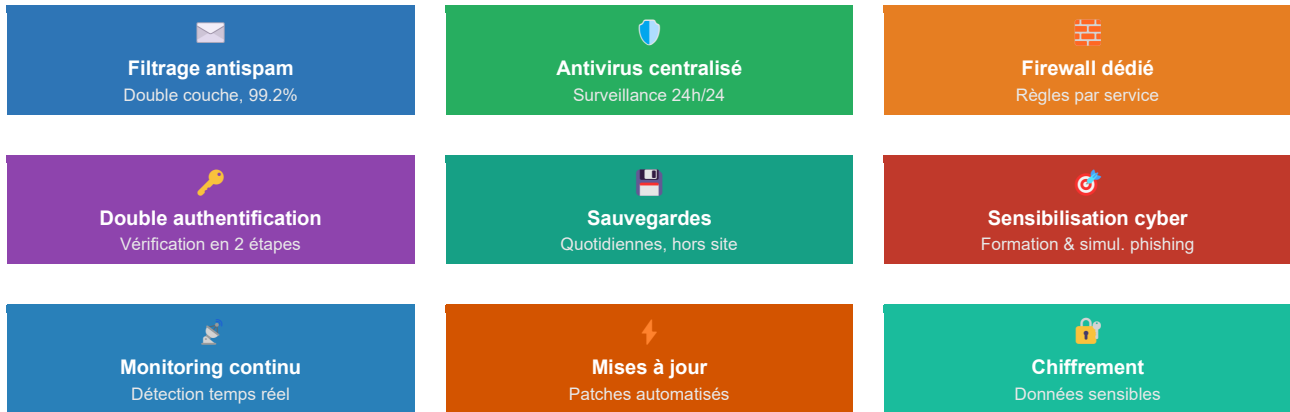
Messagerie et menaces détectées sur l'infrastructure communale



Types de cybermenaces détectées



Sécurité informatique — Mesures de protection



4.4 CONTRÔLE DE L'HABITANT ET RÉCEPTION

Le Contrôle de l'habitant ainsi que la réception se composent d'une préposée, trois collaboratrices administratives et d'une réceptionniste pour 3.4 EPT. Ces deux services sont rattachés au Secrétariat communal. Le Contrôle de l'habitant s'occupe de gérer les tâches suivantes :

Accueil des nouveaux habitants et départ

- saisie de **1'050** arrivées et de **970** départs dans le Registre des habitants conformément à la Loi sur le contrôle des habitants (LCH)
- communication des informations générales sur la Commune (gestion des déchets, etc.)
- suppléance de la réception de la Commune

Gestion et tenue du registre des habitants

- mise à jour des adresses et logements en collaboration avec l'ACoPol et les régies
- correspondance et mise à jour des événements concernant les résidents (dépôt de papiers, majorité, changements d'état civil, de nom, de permis de séjour pour les étrangers, de religion, naturalisations et curatelles) ainsi que les rappels y relatifs
- établissement de **102 cartes d'identité**
- vérification d'identité en vue de la délivrance de diverses attestations comme : certificats de bonnes mœurs, attestations de domicile via le guichet virtuel ou au guichet, attestations de départ et de départ anticipé, attestation de séjour et d'établissement, attestation de vie
- réponses à de très nombreuses demandes de renseignements d'institutions privées (banques, compagnies d'assurances, diverses institutions de recouvrement) et d'institutions publiques (Confédération, cantons et communes) tout en tenant compte de la protection des données, selon la Loi sur le contrôle des habitants
- informations aux unités administratives des événements concernant les résidents via la plateforme cantonale FriPers

- transmission aux différents services des bases statistiques en vue d'une planification (rentrée scolaire, nombre d'habitants par quartier, Suisses de l'étranger)
- collaboration avec divers services tels que le Service de la population et des migrants, la Préfecture, etc.

Gestion du registre civique

- tenue du registre civique
- gestion des adresses des **185** Suisses de l'étranger (181 en 2024)
- impression des certificats de capacité, réception et saisie du vote par correspondance et du vote anticipé, participation aux journées de votations, organisation du dépouillement des bulletins

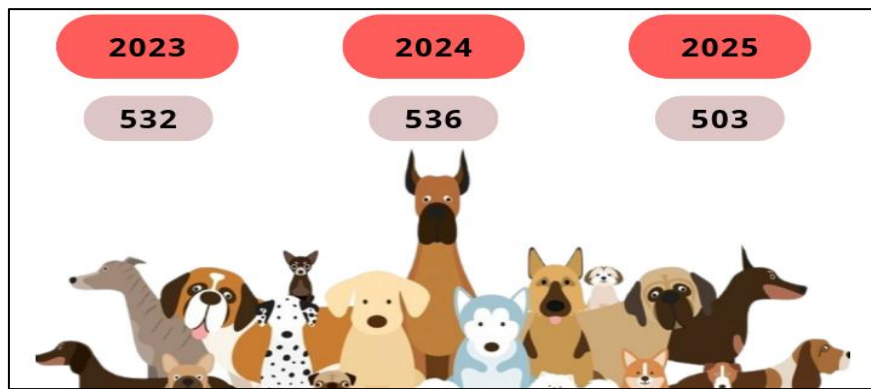
Initiatives et référendums

	2023	2024	2025
Initiatives et référendums traités	34	20	15
Listes contrôlées	3'601	1'386	1'141

Tenue à jour de la base de données AMICUS

- enregistrement des nouveaux détenteurs de chien
- saisie de l'arrivée, départ, déménagement et décès de l'animal

Chiens inscrits sur la Commune



Tâches liées à la réception



Réception, identification et transmission des appels téléphoniques



Accueil, renseignements et orientation des visiteurs



Vente de 1'592 cartes journalières (1'508 en 2024)



Gestion de la vente des billets de spectacle pour le théâtre Equilibre-Nuithonie, le théâtre des Osses ainsi que la Société des Concerts de la Ville de Fribourg



Vente de 32 abonnements famille de la piscine de la Motta (27 en 2024)



Affranchissement et acheminement de 35'157 courriers communaux (34'658 en 2024), sans PP (Port Payé)

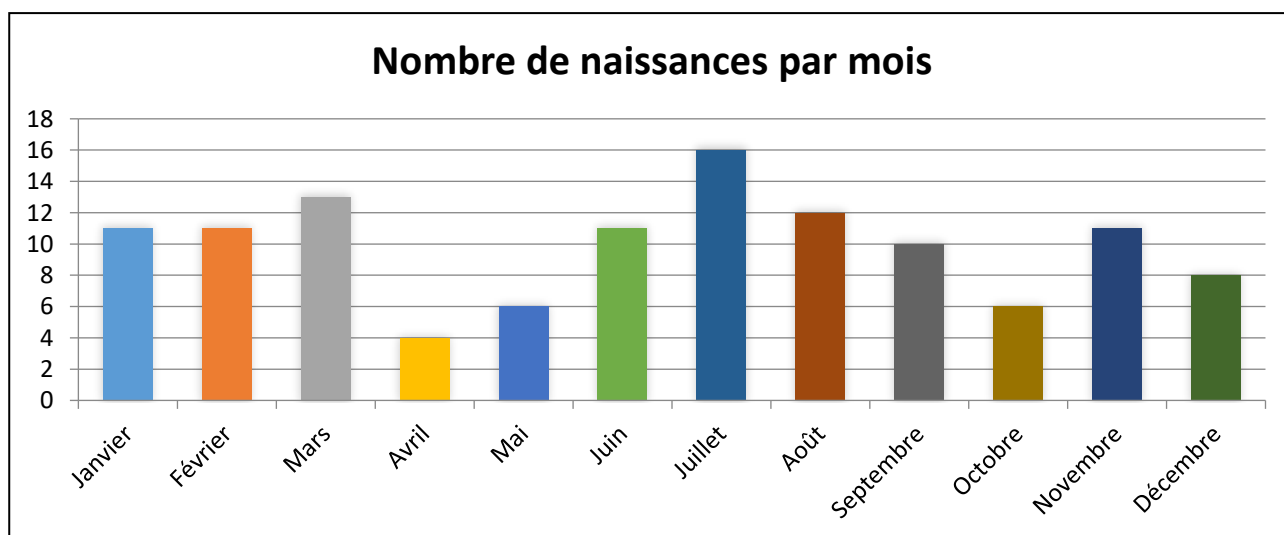
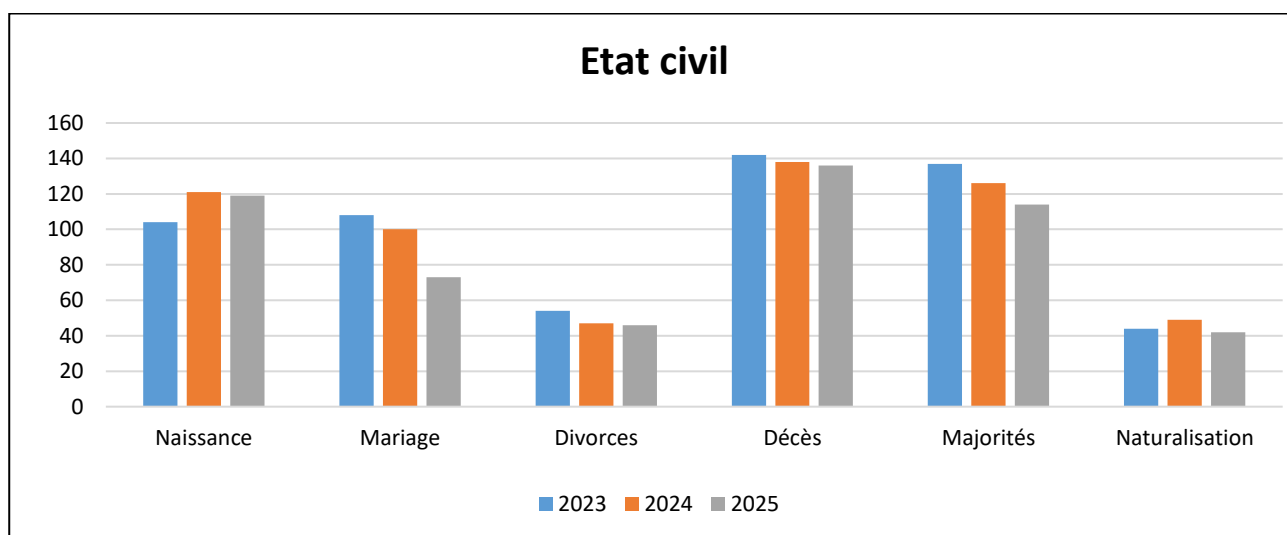


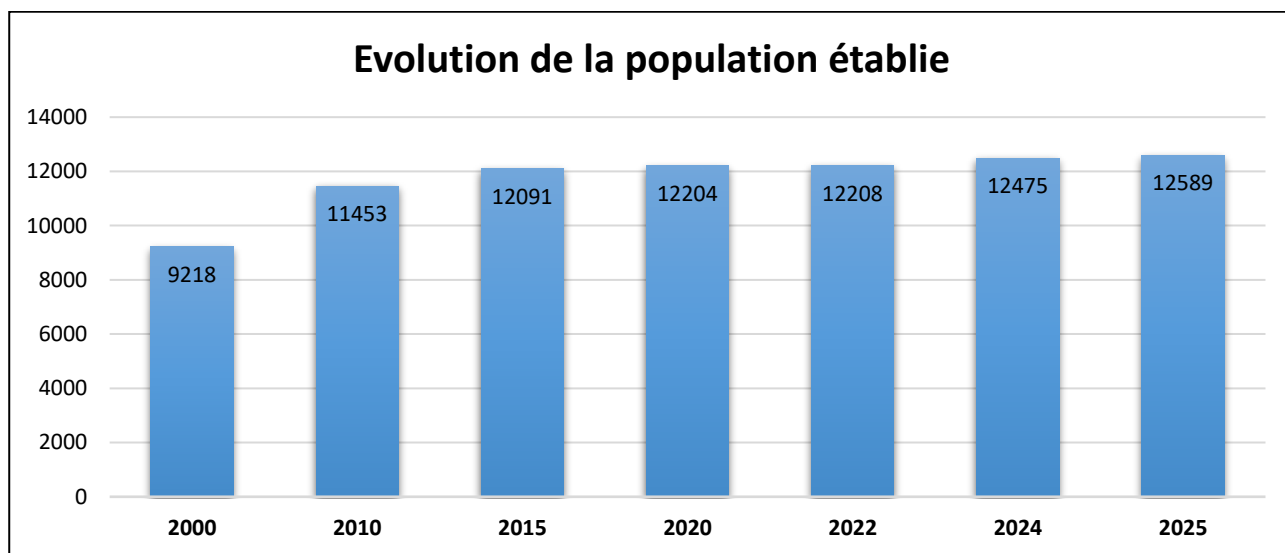
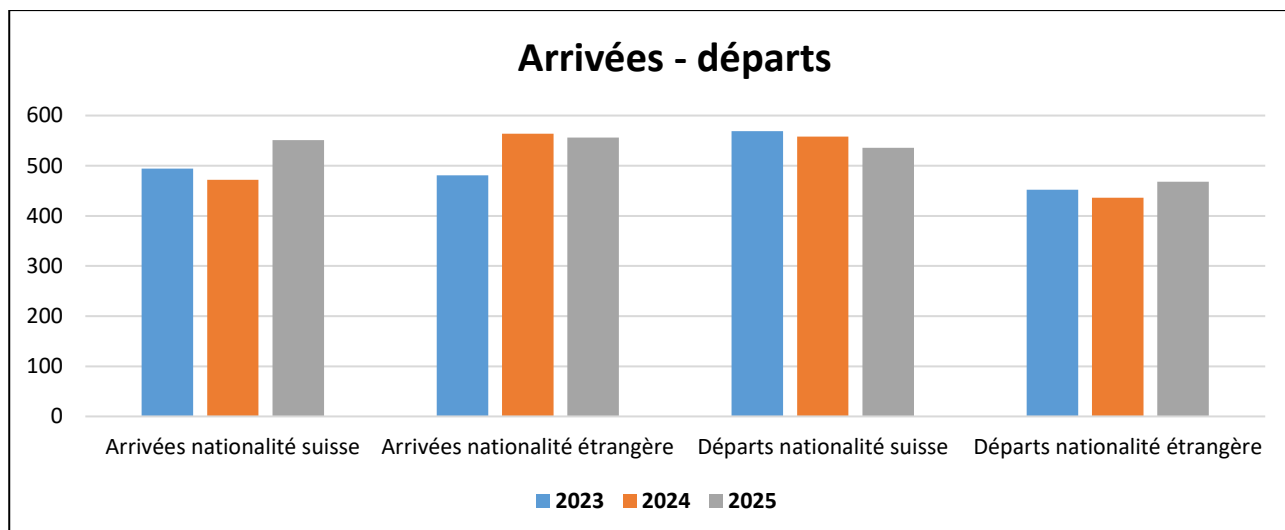
Vente des sacs à poubelles officiels



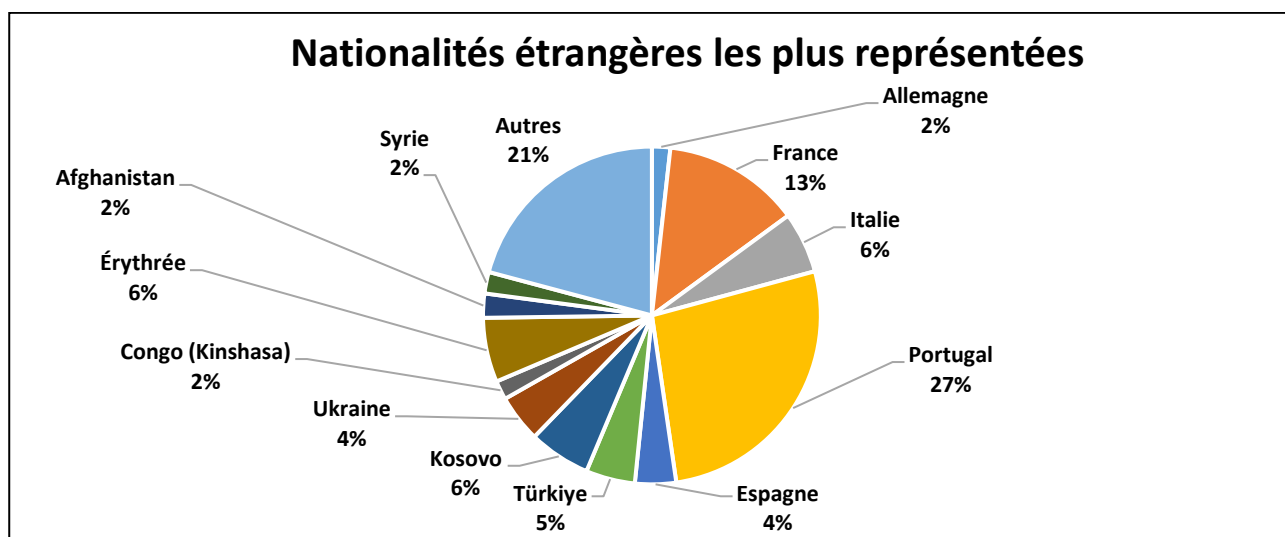
Mise en place des prospectus, affiches et tenue à jour des panneaux d'affichage

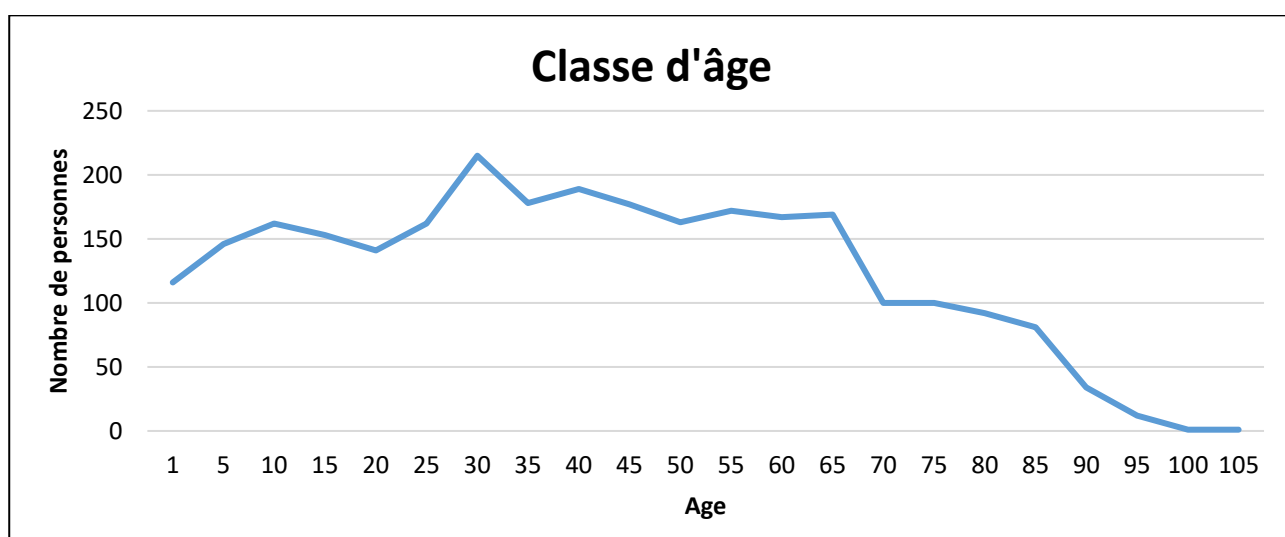
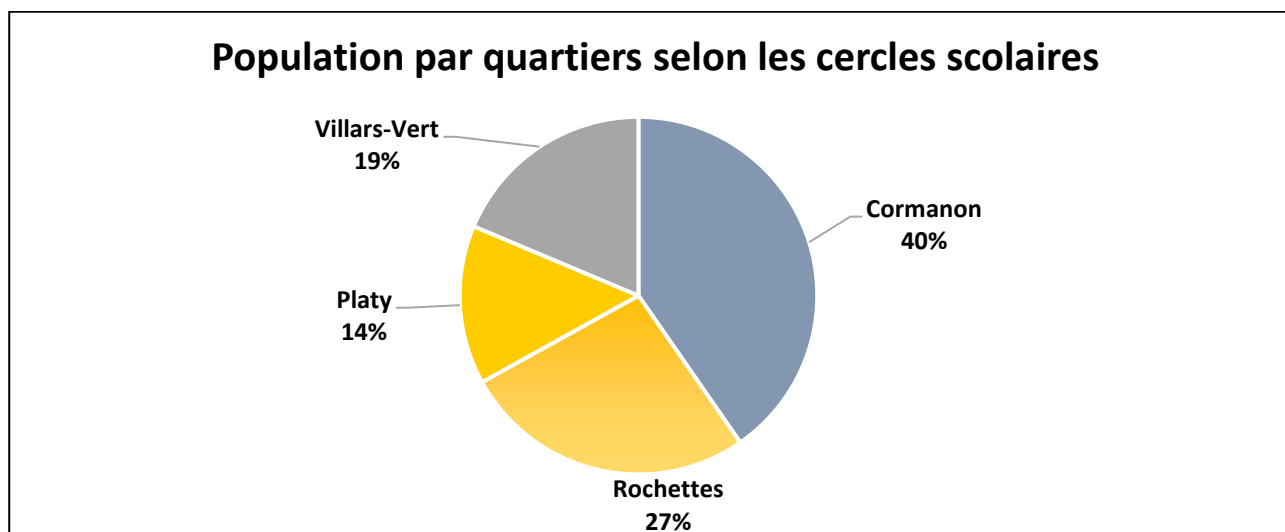
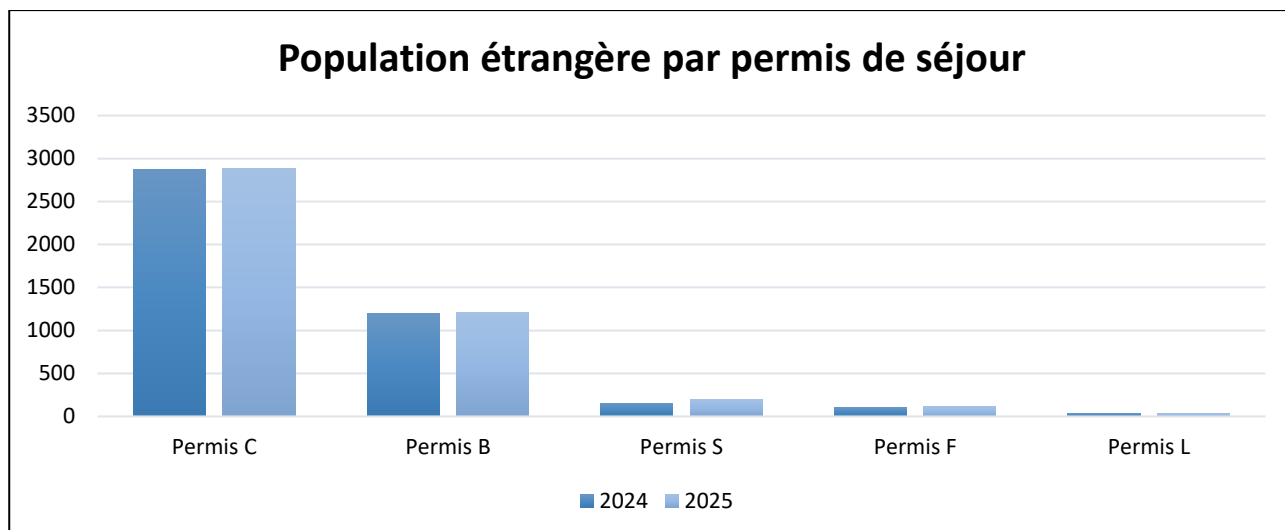
Statistiques 2025





En 2025, 229 personnes sont inscrites en séjour (résidence secondaire)





En 2025, la Commune compte 3 centenaires.

5. FINANCES

5.1 COMPTES 2025

Récapitulation des comptes de résultats 2025

No	Intitulé du chapitre	Charges	Revenus
0	Administration générale	CHF 6'619'112.41	CHF 1'573'867.92
1	Ordre et sécurité publics	CHF 2'744'999.72	CHF 886'297.88
2	Formation	CHF 22'583'156.66	CHF 3'928'192.86
3	Culture, sports et loisirs	CHF 4'922'946.90	CHF 778'551.93
4	Santé	CHF 9'428'474.30	CHF 3'687'323.32
5	Prévoyance sociale	CHF 15'651'125.36	CHF 3'562'482.24
6	Trafic et télécommunications	CHF 8'630'545.43	CHF 1'422'761.07
7	Environnement et aménagement du territoire	CHF 8'390'148.84	CHF 7'891'885.82
8	Economie publique	CHF 183'604.40	CHF 300.00
9	Finances et impôts	CHF 8'285'371.25	CHF 74'775'919.21
	TOTAL	CHF 87'439'485.27	CHF 98'507'582.25
Bénéfice de l'exercice 2025		CHF 11'068'096.98	

Commentaires sur les comptes 2025

Le budget 2025 prévoyait une perte de **CHF 693'189.77** pour un total de charges de CHF 89'498'530.04. Les comptes laissent apparaître un bénéfice net de **CHF 11'068'096.98** pour un total de charges de CHF 87'439'485.27, après charges brutes d'amortissements planifiés (sans les produits) de CHF 6'462'488.70 et non planifiés (sans les produits) de CHF 2'469'303.55, attribution à la provision pour pertes sur débiteurs de CHF 129'940.- et prélèvement sur la réserve de réévaluation MCH2 du patrimoine administratif de CHF 2'300'000.-.

Les attributions nettes aux réserves obligatoires pour l'environnement (eau potable et eaux usées) comptabilisés en 2025, sans impact sur le résultat de l'exercice, ont été de CHF 1'618'440.39.

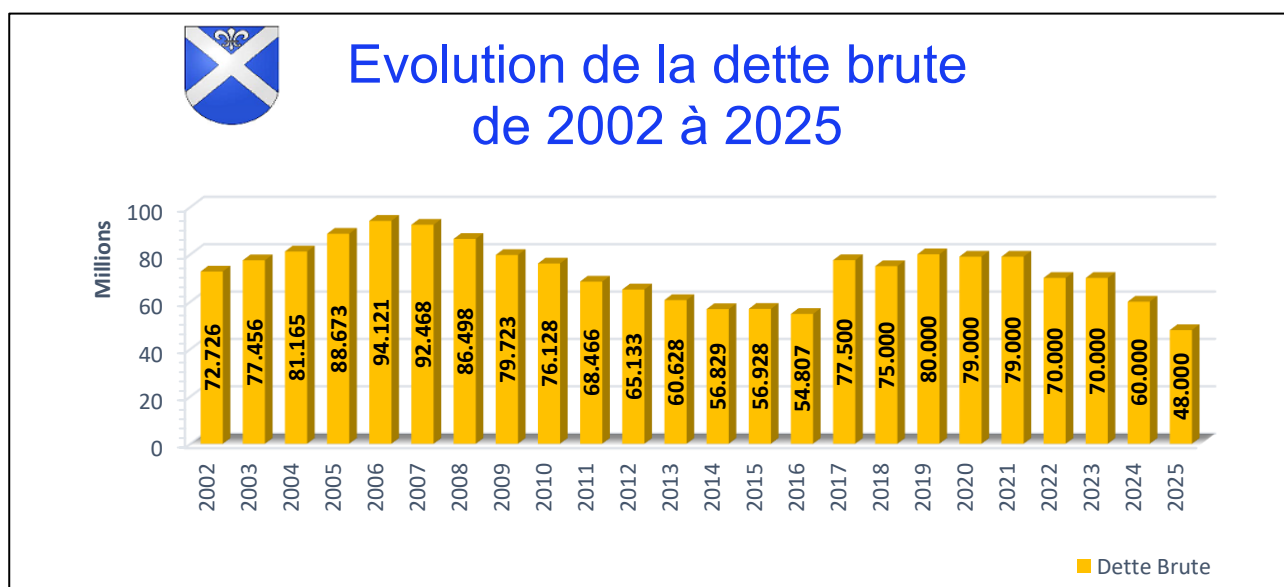
Pour l'exercice 2025, le montant net des amortissements (charges moins produits) sur les réévaluations se monte à CHF 2'143'646.93, compris dans le total des amortissements nets planifiés de CHF 4'411'779.11. En regard de la dissolution sur la réserve de réévaluation de CHF 2'300'000.00, cela génère une amélioration du bénéfice de CHF 156'353.07. Toutefois, des

amortissements non planifiés, soit à caractère extraordinaire, ont été comptabilisés à hauteur de CHF 11'803.55 net, péjorant le bénéfice du même montant.

Pour la clôture des comptes 2024, l'estimation des recettes fiscales avait été particulièrement difficile au vu du retard enregistré dans l'établissement des taxations fiscales 2023 par le Canton, qu'il s'agisse des personnes physiques ou morales. En ce qui concerne la clôture des comptes 2025, nous constatons que le retard du Service cantonal des contributions repart à la hausse. Par exemple, toutes les taxations 2023 n'ont pas encore été établies au 28 février 2026, il manque environ 60 personnes physiques. En ce qui concerne les taxations 2024, il en manquait encore plus de 2470 au 31.12.2025 pour les personnes physiques, contre 2100 à fin 2024 pour les impôts 2023.

Les recettes liées à l'impôt sur le bénéfice des personnes morales ont généré globalement un surplus de 5,22 millions de CHF par rapport au budget, concernant les impôts 2025 et antérieurs. Le surplus pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques représente 3,1 millions de francs pour les années antérieures à 2025. L'impôt à la source des personnes physiques a, quant à lui, généré un surplus d'environ CHF 191'000.-. La contribution immobilière enregistre un surplus de recettes d'environ CHF 60'000.-. Les autres impôts, tels que les gains immobiliers et les mutations immobilières, ont généré à contrario un manque à gagner d'environ CHF 268'000.- par rapport au budget.

La dette brute de CHF 60'000'000.- au 31.12.2024 a été ramenée à CHF 48'000'000.- au cours de l'exercice, conformément à l'échéancier des emprunts. Les placements financiers au 31.12.2025 étaient de CHF 21'500'000.-. Les intérêts de la dette ont coûté CHF 316'052.50 en 2025 alors que le rendement des placements a rapporté CHF 246'094.94 en 2025, courtage déduit. L'endettement net, en version MCH2, qui comprend les capitaux de tiers, majorés des engagements hors bilan, c'est-à-dire de la dette envers les associations intercommunales principalement, diminués des subventions d'investissements au passif et du patrimoine financier, se monte à CHF 20'965'753.07 au 31.12.2025, en diminution de CHF 11'488'925.78 par rapport à 2024.



5.2 BUDGET 2026

Budget du compte de résultats 2026

No	Intitulé du chapitre	Charges		Revenus	
0	Administration générale	CHF	7'265'524.35	CHF	1'684'421.85
1	Ordre et sécurité publics	CHF	2'902'433.75	CHF	723'350.00
2	Formation	CHF	23'746'380.65	CHF	4'006'108.35
3	Culture, sports et loisirs	CHF	5'069'608.83	CHF	761'483.95
4	Santé	CHF	7'102'371.60	CHF	758'885.00
5	Prévoyance sociale	CHF	17'314'030.20	CHF	3'092'858.50
6	Trafic et télécommunications	CHF	8'731'480.69	CHF	1'479'553.16
7	Environnement et aménagement du territoire	CHF	8'104'306.71	CHF	7'336'786.50
8	Economie publique	CHF	177'254.00	CHF	300.00
9	Finances et impôts	CHF	9'276'543.50	CHF	66'080'161.40
	TOTAL	CHF	89'689'934.28	CHF	85'923'908.71

Déficit du budget	CHF 3'766'025.57
--------------------------	-------------------------

Budget des investissements 2026

No	Intitulé du chapitre	Charges		Revenus	
0	Administration générale	CHF	525'000.00		
1	Ordre et sécurité publics				
2	Formation	CHF	80'000.00		
3	Culture, sports et loisirs	CHF	7'366'200.00	CHF	800'000.00
4	Santé	CHF	200'000.00	CHF	690'846.95
5	Prévoyance sociale			CHF	87'000.00
6	Trafic et télécommunications	CHF	10'308'000.00	CHF	125'000.00
7	Environnement et aménagement du territoire	CHF	3'493'500.00	CHF	13'800.00
8	Economie publique				
9	Finances et impôts (hors reports)				
	TOTAL	CHF	21'972'700.00	CHF	1'716'646.95

Dépenses d'investissements nettes	CHF 20'256'053.05
--	--------------------------

Commentaires sur le budget 2026

Le budget laisse apparaître un déficit de **CHF 3'766'025.57** sur un total de charges de **CHF 89'689'934.28**, après un prélèvement de CHF 2'300'000.- sur la réserve de réévaluation du patrimoine administratif, en contrepartie des amortissements y relatifs, en lien avec MCH2. Ces charges englobent notamment une hausse dans différents domaines, tels que les salaires du personnel, et en particulier les charges liées, qui augmentent fortement en raison de la validation du **PAFE** (programme d'assainissement des finances de l'Etat) par le Grand Conseil, PAFE qui génère en contrepartie une légère augmentation des recettes fiscales, mais insuffisante pour couvrir le report de certaines charges cantonales envers les Communes, en particulier pour l'aide sociale pour laquelle le Canton divisera sa prise en charge par deux, soit de 40% à 20% (voir détail page 10). Quant aux recettes fiscales, elles sont budgétisées sur la base des taxations fiscales quasiment définitives des impôts 2023, des acomptes versés en 2024 et 2025 et des informations supplémentaires obtenues sur certains de nos contribuables. Les indexations appliquées sont conformes aux estimations du Canton, en particulier pour les impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques, influencés par le PAFE.

La charge de la péréquation financière intercommunale nette de CHF 7'294'565.- est en augmentation de CHF 1'171'370.- par rapport à 2025 (CHF 6'123'195.-), en augmentation de CHF 660'181.- par rapport à 2024 (CHF 6'634'384.-), en augmentation de CHF 358'984.- par rapport à 2023 (CHF 6'935'581.-). En principe, cette dépense liée augmentera encore ces prochaines années.

De plus, la compensation cantonale à recevoir pour la baisse des impôts des personnes morales due à l'introduction de la réforme fiscale des entreprises en 2020 est budgétisée à hauteur de CHF 1'764'617.-, en augmentation de CHF 126'639.- par rapport à 2025 (CHF 1'637'978.-). Pour mémoire, il s'agit ici de la dernière tranche du dernier lot octroyé par le Canton aux Communes.

5.3 QUELQUES STATISTIQUES

Débiteurs	Nombre	Montants
Bordereaux d'impôts personnes physiques (PP)	7'193	CHF 24'041'370.65
Bordereaux d'impôts personnes morales (PM)	645	CHF 31'839'906.85
Impôts sur le capital PM	608	CHF 289'476.00
Contributions immobilières PP et PM	2'582	CHF 5'781'913.20
Impôts sur les gains immobiliers	45	CHF 601'489.10
Impôts sur les prestations en capital	437	CHF 901'181.15
Taxe déchets	2'650	CHF 574'212.03
Taxes annuelles eau potable et épuration	1'554	CHF 3'996'085.85
Emoluments permis procédure ordinaire	23	CHF 48'284.35
Emoluments permis procédure simplifiée	69	CHF 27'352.00
Soins dentaires refacturés	649	CHF 72'195.85
Participation des communes membres SLPPI	62	CHF 1'223'123.15
Participation des parents aux devoirs surveillés	168	CHF 57'130.00
Créanciers		
Factures saisies	5'961	CHF 38'861'523.67

5.4 TAUX DES IMPÔTS ET TAXES

Impôts ordinaires

Sur le revenu et la fortune des personnes physiques, en pourcent de l'impôt cantonal de base	63.9%
Sur le bénéfice et les fonds propres des personnes morales, en pourcent de l'impôt cantonal de base	69.0%

Impôts spéciaux

Contribution immobilière	2.50‰
Sur les successions et donations entre vifs, par franc payé à l'Etat	CHF 0.467
Sur les mutations immobilières, par franc payé à l'Etat	CHF 1.00
Sur le gain réalisé dans les transactions immobilières, en pourcent de l'impôt cantonal	60%
Taxe non pompier	CHF 100.00
Sur les chiens	CHF 80.00
Sur les appareils de jeu d'adresse de grande envergure (par an et par appareil)	CHF 100.00
Sur les appareils automatiques de distribution (par an et par appareil)	CHF 50.00 à CHF 100.00

Taxes pour l'eau potable et pour l'épuration des eaux

Les nouveaux règlements communaux relatifs à ces taxes sont entrés en vigueur le 1er janvier 2024.

Les montants des taxes sont soumis à de nombreux paramètres. Les informations utiles se trouvent sur le site internet.

Taxe sur les déchets (Tarif hors TVA)

Taxe de base sur la valeur fiscale des immeubles	CHF 0.25‰ HT
--	--------------

Taxe au sac, sacs officiels oranges (TVA comprise)

17 litres (10 sacs / rouleau)	CHF 16.00 TTC
35 litres (10 sacs / rouleau)	CHF 29.00 TTC
60 litres (10 sacs / rouleau)	CHF 46.00 TTC
110 litres (5 sacs / rouleau)	CHF 43.00 TTC
1 clip (conteneurs 800 litres)	CHF 50.00 TTC

Sacs pour le recyclage des déchets en plastique (TVA comprise)

17 litres (10 sacs / rouleau)	CHF 10.00 TTC
35 litres (10 sacs / rouleau)	CHF 16.00 TTC
60 litres (10 sacs / rouleau)	CHF 24.90 TTC

5.5 AGENCE COMMUNALE AVS

L'agence communale AVS est placée sous la responsabilité du Service des finances.

Différentes tâches lui sont attribuées, dont notamment :

- Renseigner les administrés sur les directives, sur le système, sur les modifications concernant les diverses rentes et cotisations des assurances sociales
- En cas de demande, établir le lien entre les citoyens et la caisse cantonale
- Délivrer les formulaires et les prescriptions en la matière
- Collaborer à la réunion des documents nécessaires à la détermination des rentes
- Collaborer à la détermination des conditions de revenu et de fortune des personnes exerçant une activité lucrative indépendante et des personnes n'exerçant aucune activité lucrative
- Collaborer à l'affiliation de toutes les personnes physiques et morales de la Commune tenues de payer des cotisations. Veiller à ce que toutes ces personnes (agriculteurs, indépendants, sociétés de personnes, employeurs de personnel de maison, personnes sans activité lucrative, titulaires d'exploitations forestières, etc.) soient assujetties à l'AVS. Pour ce faire, elle collabore étroitement avec le service du Contrôle de l'habitant
- Collaborer dans le domaine des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI

L'agent communal AVS doit donc faire preuve à la fois d'une certaine sévérité dans l'application des prescriptions de l'AVS/AI et d'une certaine souplesse et compréhension vis-à-vis des personnes âgées dans le contrôle des demandes de prestations.

6. INSTRUCTION PUBLIQUE

6.1 INTRODUCTION

Le Dicastère de l'instruction publique est placé sous la responsabilité de Mme Caroline Dénervaud, Conseillère communale et Vice-Syndique, avec l'appui du Service des écoles sous la conduite de M. Joël Pochon et du Service de logopédie, psychologie et psychomotricité intercommunal (SLPPI) sous la direction de M. Ismaël Jordan.

Il traite les dossiers en lien avec : l'organisation de l'école, les services médicaux scolaires, le sport scolaire, les activités extrascolaires, l'accueil des familles migrantes, la bibliothèque, la ludothèque, les services auxiliaires scolaires et les autorités scolaires cantonales.

Le Service des écoles a pour mission de garantir les conditions cadres nécessaires au bon fonctionnement des écoles en déchargeant les directeurs et directrices d'école primaire qui peuvent ainsi se consacrer à leurs missions premières, la conduite pédagogique et le suivi des élèves et des enseignant·e·s.

Une de ses obligations principales est de s'assurer que tous les enfants en âge de l'être (4 ans révolus au 31 juillet) soient scolarisés.

6.2 LES FAITS MARQUANTS EN 2025

L'année 2025 a été marquée par de nombreux projets et événements illustrant le dynamisme des établissements scolaires et la diversité des actions menées.

Au mois d'avril, dans le cadre de l'organisation du Championnat du monde 2026 de hockey sur glace, une mini BCF Arena a été installée à Nuithonie. Les classes de Villars-sur-Glâne, sur inscription, ont pu bénéficier de cette infrastructure en collaboration avec les maîtres d'éducation physique et sportive (MEPS), offrant aux élèves une expérience sportive collective en lien avec un événement international d'envergure.

Le 21 mai 2025, la classe de 8^H de Mme Fasel de l'école de Cormanon s'est distinguée lors de la finale du Rallye math en obtenant une remarquable 3^e place sur 50 classes participantes, soulignant la qualité du travail pédagogique et l'engagement des élèves.

Le 23 mai 2025 a été marquée par l'inauguration de la cour verte de l'école de Villars-Vert, aboutissement d'un projet d'aménagement d'espaces naturels favorisant le mouvement, le bien-être des élèves et la sensibilisation à l'environnement. Ces aménagements constituent également des supports pédagogiques pouvant être intégrés aux activités d'enseignement.

Dans le même esprit d'ouverture culturelle et d'engagement, l'école des Rochettes a organisé une exposition consacrée à l'artiste fribourgeois Jean Tinguely, à l'occasion du centenaire de sa naissance.

En septembre, des séances d'information relatives au dispositif AMOK, portant sur la conduite à adopter en cas d'attaque en milieu scolaire, ont été organisées, par la Police cantonale, dans une perspective de prévention et de préparation. L'ensemble du personnel intervenant au sein des établissements scolaires a pris part à ces sessions, garantissant ainsi une diffusion homogène des procédures et des consignes de sécurité.

Le 1er octobre 2025, la bibliothèque du CO de Pérolles a été intégrée dans le périmètre de Villars-sur-Glâne, renforçant ainsi la cohérence et la mutualisation des ressources documentaires.

Enfin, le 4 octobre 2025, 259 élèves se sont inscrits au mini Morat-Fribourg, témoignant de l'intérêt soutenu pour les manifestations sportives scolaires et de la forte mobilisation des jeunes participants.

Ressources humaines

Mois	Arrivées	Départs
Janvier	Perrin Mélissa, bibliothécaire et médiatrice culturelle	
Mars		Dias Vanessa, cheffe de bureau
Avril	Durret Nathalie, cheffe de bureau Michel Claire, collaboratrice administrative	
Juillet		Rueger Bruno, responsable du sport scolaire
Août	Stabrowski-Andrey Thierry, responsable du sport scolaire	

Conseil des parents

En 2025, le Conseil des parents s'est réuni à deux reprises, le 2 avril et le 29 octobre. Son rôle est de :

- encourager et renforcer la coopération entre les parents, l'équipe pédagogique et les services communaux ;
- échanger autour des préoccupations des parents, des intérêts des élèves et de leurs conditions d'apprentissage.

6.3 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET EFFECTIF LÉGAL

Ecole de Cormanon

La direction de l'établissement est placée sous la responsabilité de M. Philippe Ullnaess.



Ecole du Platy

La direction de l'établissement est placée sous la responsabilité de M. Stéphane Jenny.



Ecole des Rochettes

La direction de l'établissement est placée sous la responsabilité de Mme Sylviane Rusca.



Villars-Vert

La direction de l'établissement est placée sous la responsabilité de Mme Laetitia Decorvet.



Effectif et équivalent plein temps par bâtiment (EPT)

Etablissements	Nbre classe	Corps enseignant	EPT	Elèves	Proportion
<i>Cormanon</i>	19	42	25.38	360	31%
<i>Platy</i>	11	22	13.88	213	19%
<i>Rochettes</i>	16	38	22.45	325	28%
<i>Villars-Vert</i>	12	33	17.91	249	22%
Total	58	135	77.61	1147	100%

L'analyse de l'évolution des effectifs au cours des sept dernières années montre que l'école de Cormanon demeure l'établissement présentant le plus grand nombre d'élèves.

Dans le détail, les mouvements suivants sont constatés :

- Ecole de Cormanon : +1 classe primaire ;
- Ecole du Platy : +1 classe enfantine et -1 classe primaire ;
- Ecole des Rochettes : -1 classe enfantine ;
- Ecole de Villars-Vert : aucune modification.

Globalement, le nombre total de classes pour l'année scolaire 2024/2025 demeure inchangé.

Par ailleurs, la Commune finance un équivalent plein temps (EPT) surnuméraire, réparti à parts égales entre l'école de Villars-Vert et l'école des Rochettes. Cette mesure vise à renforcer la qualité de l'enseignement dans le contexte actuel, caractérisé par une proportion importante d'élèves issus de milieux socio-économiques et socioculturels défavorisés.

Effectif légal

Pour l'année scolaire 2025/26, le seuil des 1'100 élèves est à nouveau franchi avec 1'156 élèves répartis dans les quatre établissements scolaires.

Evolution de l'effectif légal des élèves (*effectif au 31.12.2025)

Classes enfantines	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26	Evolution	Proportion	Proportion
<i>Cormanon</i>	81	92	97	83	75	69	-8.0%	27.5%	
<i>Platy</i>	49	50	47	46	44	48	+9.1%	19.1%	
<i>Rochettes</i>	65	67	69	103	93	74	-20.4%	29.5%	
<i>Villars-Vert</i>	45	51	72	62	68	60	-11.8%	23.9%	
Total	240	260	285	294	280	251	-10.4%	100.0%	21.9%
<i>Nbre de classes</i>	13	14	16	16	14	14			

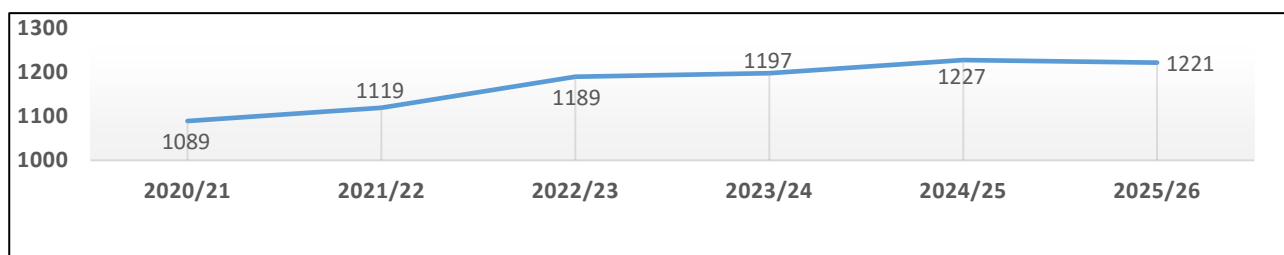
Classes primaires	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26	Evolution	Proportion	
<i>Cormanon</i>	258	265	280	288	296	291	-1.7%	32.5%	
<i>Platy</i>	140	141	157	160	173	165	-4.6%	18.4%	
<i>Rochettes</i>	242	234	243	230	241	251	+4.1%	28.0%	
<i>Villars-Vert</i>	138	153	153	152	166	189	+13.9%	21.1%	
Total	778	793	833	830	876	896	2.3%	100%	78.1%
Nbre de classes	40	39	41	43	44	44			
Effectifs cumulés	1018	1053	1118	1124	1156	1147	-0.8%		100%

Total classes	53	53	57	59	58	58			
---------------	----	----	----	----	----	----	--	--	--

ERAF*	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26	Evolution	Proportion	
Elèves	62	66	71	73	71	74	0.04	6.1%	

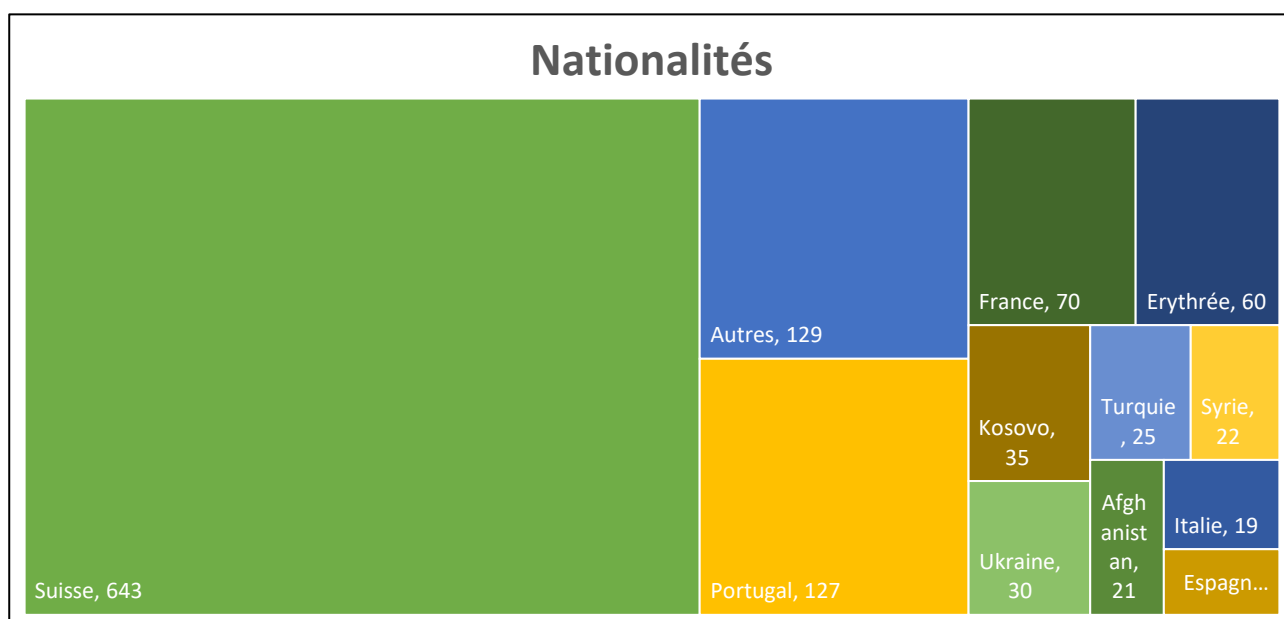
*Ecole Régionale Alémanique de Fribourg

Effectifs cumulés	1080	1119	1189	1197	1227	1221	-0.5%		
-------------------	------	------	------	------	------	------	-------	--	--



Multiculturalité

Nous dénombrons 51 nationalités au sein du cercle scolaire, dont près de 54 % des élèves sont de nationalité suisse. Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des nationalités regroupant plus de 10 élèves dans le cercle scolaire.



Dans le segment « Autres », nous trouvons les pays suivants : Allemagne, Angola, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Burundi, Canada, Chili, Chine, Chypre, Congo, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Etats-Unis, Hongrie, Irak, Liban, Luxembourg, Macédoine, Madagascar, Maroc, Maurice, Moldavie, Mongolie, Paraguay, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Rwanda, Sénégal, Serbie, Somalie, Soudan, Sri-Lanka, Suède et Tunisie.

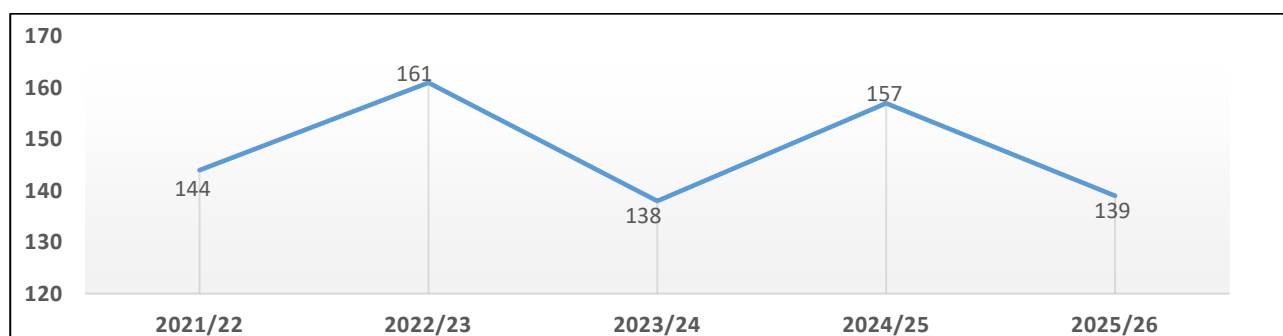
6.4 DEVOIRS SURVEILLÉS

La surveillance des devoirs est proposée sur inscription trois fois par semaine — les lundis, mardis et jeudis — et s'adresse aux élèves de 3H à 8H sur l'ensemble des quatre sites. Pour l'année scolaire 2025/2026, le dispositif mobilise 4 responsables et 108 surveillant·e·s, qui accompagnent 139 élèves, soit 16 % des effectifs de 3H à 8H.

Etablissements	Effectif 3 ^H -8 ^H	Elèves inscrits	Proportion
<i>Cormanon</i>	291	23	8%
<i>Platy</i>	165	22	13%
<i>Rochettes</i>	251	49	20%
<i>Villars-Vert</i>	189	45	24%
Total	896	139	16%

Elèves inscrits aux devoirs surveillés par bâtiments

Etablissements	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26	Evolution	Proportion
<i>Cormanon</i>	35	33	38	26	35	23	-34.3%	16.5%
<i>Platy</i>	26	22	27	28	31	22	-29.0%	15.8%
<i>Rochettes</i>	27	34	42	40	44	49	11.4%	35.3%
<i>Villars-Vert</i>	44	55	54	44	47	45	-4.3%	32.4%
Total	132	144	161	138	157	139	-11.5%	100.0%



6.5 ALLEMAND EXTRASCOLAIRE

Des cours d'allemand hors temps scolaire sont mis en place pour les élèves de la 4^e à la 8^e année harmos dans l'ensemble des quatre établissements. Ils s'adressent aux élèves désireux d'acquérir

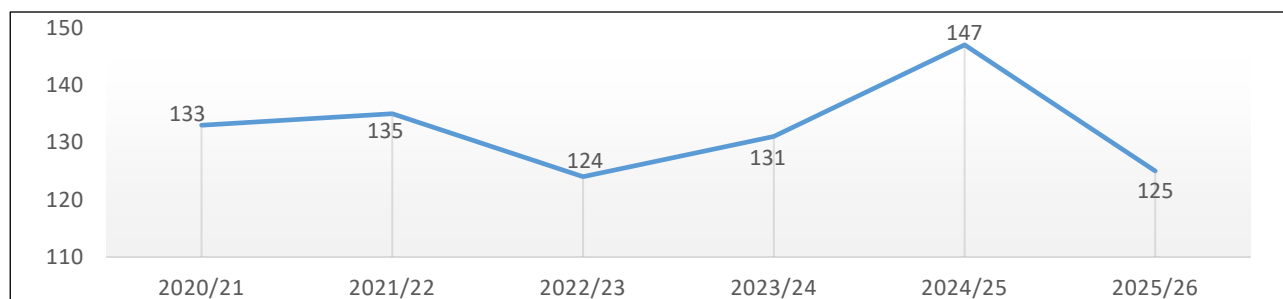
ou d'améliorer leurs compétences linguistiques dans un cadre stimulant qui suscite la curiosité, favorise l'expression orale et renforce la confiance en soi. Les cours se déroulent une fois par semaine, après les heures de classe.

Elèves inscrits aux cours d'allemand extrascolaires par degré de scolarité

Etablissements	Effectif 4 ^h	Effectif 5 ^h	Effectif 6 ^h	Effectif 7 ^h	Effectif 8 ^h	Total	Proportion
<i>Cormanon</i>	0	10	6	5	5	26	21%
<i>Platy</i>	0	9	1	0	0	10	8%
<i>Rochettes</i>	0	10	7	8	11	36	29%
<i>Villars-Vert</i>	13	9	10	11	10	53	42%
Total	13	38	24	24	26	125	100%

Evolution des effectifs globaux

Etablissements	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26	Evolution	Proportion
<i>Cormanon</i>	29	33	22	34	36	26	-27.8%	20.8%
<i>Platy</i>	23	27	17	16	20	10	-50.0%	8.0%
<i>Rochettes</i>	40	32	42	40	45	36	-20.0%	28.8%
<i>Villars-Vert</i>	41	43	43	41	46	53	15.2%	42.4%
Total	133	135	124	131	147	125	-15.0%	100%



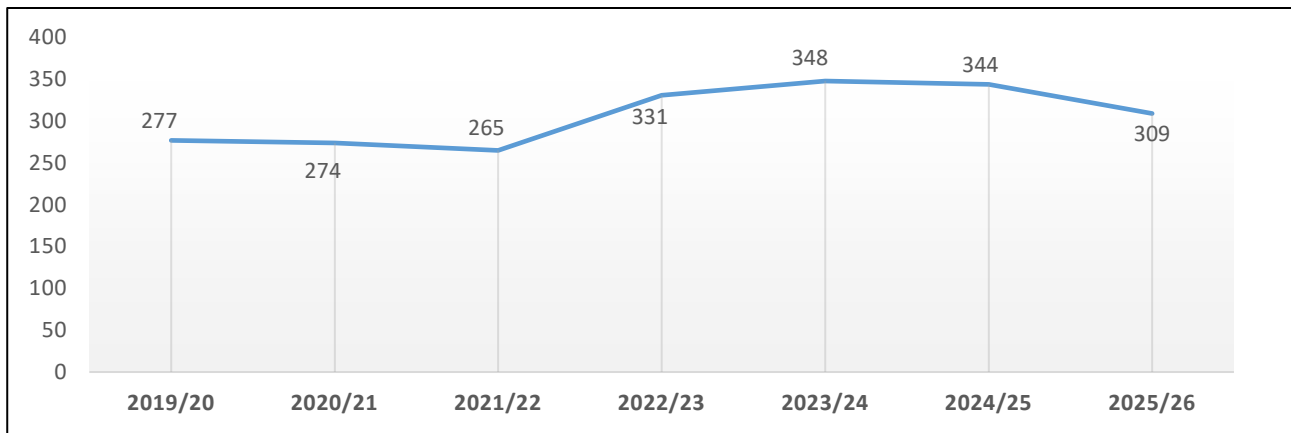
6.6 SPORT SCOLAIRE FACULTATIF (SSF)

Le sport scolaire facultatif (SSF) est ouvert aux élèves dès la 2^h résidant à Villars-sur-Glâne. Pour l'année scolaire 2025/26, 26 des 29 activités proposées ont pu être organisées.

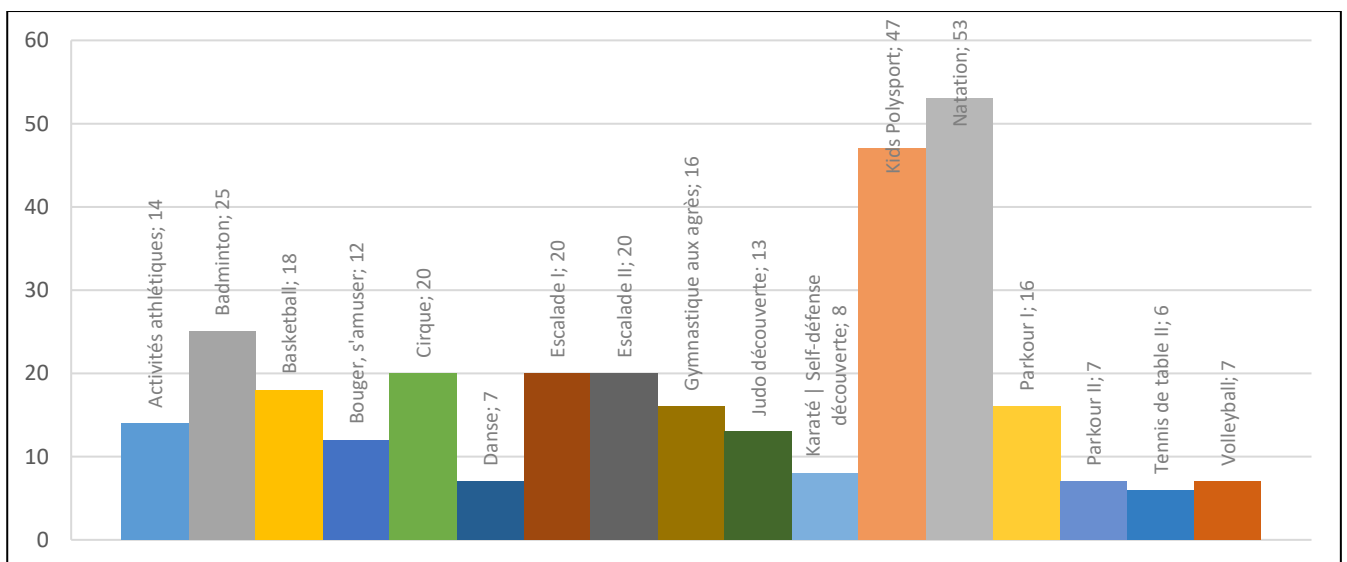
Depuis 2022/23, les élèves d'autres communes peuvent exceptionnellement y participer, à condition d'être parrainés par un·e élève de Villars-sur-Glâne. Cette option n'a toutefois suscité aucune inscription à ce jour.

Certaines activités sont menées en partenariat avec des clubs sportifs locaux, notamment pour le judo et le karaté, ainsi qu'avec l'école de cirque Toamême de Fribourg.

Cette année, 309 enfants ont pris part aux différentes activités soit 28% de l'ensemble des élèves de 2^H à 8^H, encadrés par 17 moniteurs·trices. Ce chiffre marque une baisse de 10,2 % par rapport à l'année précédente.



Élèves inscrits au sport scolaire facultatif par activités



6.7 SPORT SCOLAIRE

Dans le cadre de sa politique sportive, la Commune de Villars-sur-Glâne s'engage à renforcer la qualité de l'enseignement de l'éducation physique et du sport en recourant à des maîtres d'éducation physique et sportive qualifiés.



L'organisation du sport scolaire est actuellement en phase de transition, à la suite de l'entrée en fonction d'un nouveau responsable au 1er août 2025. Cette transition constitue une opportunité de renouveler et d'enrichir l'offre sportive proposée aux élèves. Les premières évolutions concernent les classes de 4^H, avec la suppression des journées à ski au profit de nouvelles disciplines : le ski de fond, le kayak et l'escrime viennent ainsi élargir le panel d'activités accessibles aux élèves.

Dans cette dynamique, un accent particulier sera mis sur le soutien aux classes qui le souhaitent, en proposant des appuis ciblés selon les disponibilités et les ressources à disposition. Le tableau ci-après offre une vue d'ensemble des activités proposées par degré de scolarité :

Degré	Activité	Durée/ fréquence (peut varier)
1-2 ^H	Natation (2H uniquement)	5x2 leçons consécutives
	Patinage (2H uniquement)	3 leçons consécutives
	Activité thématique (Parkour + rouler/tourner)	2x2 unités
	Collaborations pédagogiques PROJEPS	4 leçons alternées
3 ^H	Natation	2x5 leçons consécutives
	Patinage	4 leçons consécutives
	Activité thématique (orientation CADEV + lutter)	2x2 unités
	Collaborations pédagogiques PROJEPS	4 leçons alternées
4 ^H	Natation	2x5 leçons consécutives
	Ski de fond	1 journée
	Kayak	1 journée
	Escrime	2 unités
	Activité thématique (Coordination + athlétisme)	2x2 unités
	Collaborations pédagogiques PROJEPS	4 leçons alternées
5 ^H	Natation	2x5 leçons consécutives
	Ski	3 journées
	Activité thématique (Flash cup + rugby)	2x2 unités
	Collaborations pédagogiques PROJEPS	4 leçons alternées
6 ^H	Natation	2x5 leçons consécutives
	Patinage	3 leçons consécutives
	Activité thématique (CO + Burner games)	2x2 unités
	Collaborations pédagogiques PROJEPS	4 leçons alternées
7 ^H	Natation	2x5 leçons consécutives
	Ski	camp de 5 jours
	Course d'orientation - compétition	2 unités
	Activité thématique (Kinball + parkour)	2x2 unités
	Collaborations pédagogiques PROJEPS	4 leçons alternées
8 ^H	Natation	2x5 leçons consécutives
	Bikecontrol	2 unités
	camp vélo	2 jours
	Activité thématique (tchoukball + VTT)	2x2 unités
	Collaborations pédagogiques PROJEPS	4 leçons alternées

6.8 SPECTACLES SCOLAIRES

Dans le cadre des activités culturelles soutenues par la Commune, les élèves ont eu l'occasion d'assister aux spectacles suivants au cours de l'année scolaire :

Période	Spectacle	Public cible
Février	« Robot »	1-2 ^H
Février	« H2O »	2 ^H
Février	« Buchettino »	5-6 ^H
Mars	« Le Truc sur le feu »	7-8 ^H
Avril	« Sous la Table »	1 ^H
Mai	« Recto-Verso »	3-4 ^H
Octobre	« Toque-Toque »	3-4-5-6 ^H
Novembre	« Actapalabra »	4-5 ^H

Au total, huit spectacles ont été proposés, couvrant l'ensemble des niveaux scolaires, de la 1H à la 8H.

La Commission culturelle scolaire, présidée par Mme Caroline Dénervaud, Vice-Syndique, et composée d'un·e enseignant·e délégué·e par établissement, est responsable de l'élaboration de la programmation des spectacles, qui se tiennent principalement à Nuithonie. Dans le cadre du programme « culture-école », placé sous la supervision de la Direction de la Formation et des Affaires Culturelles, chaque classe bénéficie d'un spectacle pris en charge par année scolaire.

6.9 LES OMBRES DE SHAKESPEARE

Atelier de théâtre pour enfants

« Les Ombres de Shakespeare » est une troupe de théâtre destinée aux enfants, soutenue par la Commune de Villars-sur-Glâne depuis sa création en 1987. Elle fait partie des activités extrascolaires proposées aux enfants domiciliés dans la Commune.

La troupe s'est toujours distinguée par son engagement en faveur de spectacles de qualité, encadrés par des professionnel·le·s du spectacle et de la pédagogie artistique, et ce sans sélection préalable des comédien·ne·s. Sa démarche repose sur une double ambition : d'une part, un travail artistique exigeant autour d'une pièce de théâtre, impliquant engagement et rigueur, et d'autre part, un accompagnement pédagogique qui mobilise les ressources des enfants tant sur le plan social que cognitif.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la troupe.

6.10 SERVICES MÉDICAUX SCOLAIRES

Médecine scolaire FRIMESCO

Depuis l'année scolaire 2021/22, les visites médicales ne sont plus effectuées au niveau des classes primaires. Elles sont désormais organisées en 9^H.

Les communes restent néanmoins responsables de s'assurer que les parents ont bien satisfait à leur obligation de faire passer un contrôle médical préscolaire à leur enfant avant l'entrée en 1H.

Contrôle dentaire scolaire

Chaque année scolaire, l'ensemble des élèves du cercle scolaire est soumis à un contrôle dentaire obligatoire, réalisé à des fins de dépistage.

Toutefois, un enfant peut être dispensé de cet examen en milieu scolaire, sur présentation d'une attestation délivrée par son médecin-dentiste.

6.11 COURS DE PRÉVENTION

PAMFRI

En vertu de la loi sur la détention des chiens, le Canton est tenu d'organiser des cours de sensibilisation dans les écoles primaires. Ces cours portent sur le comportement à adopter en présence d'un chien, la reconnaissance des signes d'agressivité, la prévention des morsures et les réflexes à avoir en cas d'agression.

Depuis l'année scolaire 2013/14, la Fondation PAMFri intervient directement dans les classes de 3H, accompagnée d'un chien.

Reconnue d'utilité publique, cette Fondation a pour mission d'organiser et de superviser des actions de prévention contre les accidents par morsure de chien dans les écoles fribourgeoises.

L'objectif de ces interventions est de contribuer à réduire le nombre de morsures en apprenant aux enfants, de manière ludique, à adopter les bons comportements face à un chien, qu'il soit connu ou inconnu, dans diverses situations du quotidien.

Ces interventions sont facultatives et se déroulent en concertation entre les enseignant·e·s et les intervenant·e·s.

Éducation sexuelle

Les interventions en éducation sexuelle s'inscrivent pleinement dans les programmes cantonaux de prévention et de promotion de la santé, et sont alignées sur les objectifs du Plan d'Études Romand (PER).

Les contenus abordés évoluent tout au long de la scolarité et visent notamment à développer les compétences psychosociales des élèves, ainsi qu'à ancrer des valeurs fondamentales telles que le respect de soi et des autres, la tolérance face aux différences et le droit au libre choix.

Ces interventions sont coordonnées par le Centre fribourgeois de santé sexuelle, rattaché au Service du médecin cantonal (SMC), et ont lieu en 2^H, 6^H et 8^H.

6.12 COORDINATION ÉCOLE – PARENTS MIGRANTS

Le Bureau de Coordination École-Parents Migrants (BCEPM) a pour mission d'accompagner les familles issues de la migration qui s'installent à Villars-sur-Glâne et dont les enfants sont en âge de fréquenter l'école primaire.

Son rôle central consiste à accueillir les nouvelles familles arrivant dans la Commune. À ce titre, la Coordinatrice leur fournit des informations clés sur le système éducatif, la vie scolaire, le rôle des parents, les activités communales ainsi que les partenaires éducatifs et sociaux disponibles. Elle répond aux questions et aux besoins des familles, qu'elles soient issues de la migration ou non, et facilite le dialogue entre celles-ci et l'école. Elle met à disposition un espace neutre de consultation, d'échange et de médiation tout au long de la scolarité primaire de l'enfant.

En 2025, la Coordinatrice a accueilli des familles originaires de 12 pays différents, reflet de la richesse et de la diversité qui caractérisent la Commune de Villars-sur-Glâne.

Accueils

Il y a eu 54 enfants accueillis en 2025. 35 dans le courant du 1^{er} semestre (janvier-juillet) et 19 au 2^{ème} semestre (août-décembre).

Un total de 31 familles a été accueilli durant l'année 2025. Parmi ces familles, 10 étaient déjà établies en Suisse, mais dans un autre canton ou une autre commune. Ces dernières n'avaient pas encore bénéficié d'un accompagnement similaire. Il est également intéressant d'ajouter que 2 des accueils concernaient des parents de futur·e·s 1^H.

Accueils par établissement

Les accueils par établissement sont répartis dans le tableau suivant

	Cormanon	Villars-Vert	Le Platy	Les Rochettes	Co de Pérolles	Total
Nombre familles	7	16	2	6		31
Nombre enfants accueillis	10	28	2	10	4	54

L'accueil des familles comprend, de temps en temps, également la prise en compte de situations concernant les fratries d'âge préscolaire ou au cycle 3. Cette année, 4 jeunes ont rejoint le CO de Pérolles et un soutien leur a également été offert en parallèle de leurs jeunes sœurs ou frères.

On constate ainsi que le plus grand nombre d'accueils concerne l'école de Villars-Vert avec 28 élèves accueillis durant l'année 2025. Le nombre d'enfants accueillis au Platy est significativement plus bas.

Lieu du premier entretien d'accueil

En ce qui concerne le lieu du premier entretien d'accueil, celui-ci a majoritairement été fait au BCEPM. L'option de le faire à domicile a, cependant, systématiquement été proposée aux familles.

Origine des familles

La majorité des familles provient d'Ukraine suivi de près par le Portugal et la France, le nombre de familles ukrainiennes dans le courant de l'année 2025 a augmenté en comparaison à l'année précédente.

17 autres nationalités sont également représentées.

Nombre de familles, provenance par continent

Asie (Afghanistan 5, Syrie 3, Turquie 6)	14
Afrique (Congo 1, Ethiopie 3)	4
Europe (Espagne 1, France 8, Italie 1, Portugal 9, Roumanie 2, Suisse 3, Ukraine 11)	35
Amérique du Sud (Paraguay)	1
Total	54

Suivi des familles

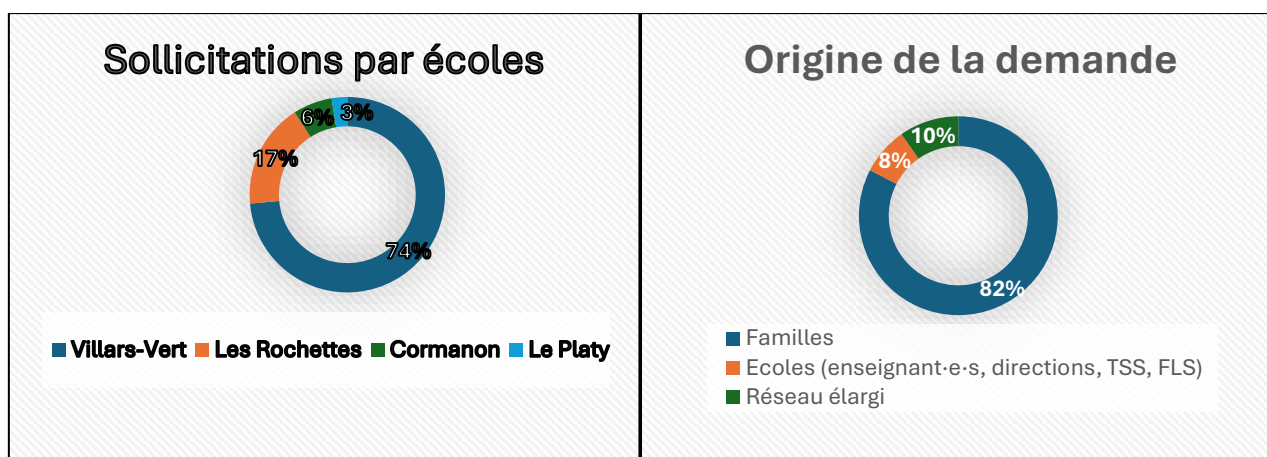
Le BCEPM est sollicité par un large éventail d'acteurs : parents, enseignant·e·s (dont les enseignant·e·s de Français Langue Seconde), directions d'établissement et réseau élargi.

En 2025, 155 entretiens ont été menés, d'une durée moyenne d'une heure chacun. Ils se sont tenus à domicile, au BCEPM ou dans les établissements scolaires. 29 d'entre eux ont bénéficié de l'appui d'interprètes communautaires du service *Se comprendre* de Caritas.

La répartition par école fait apparaître une nette prédominance de Villars-Vert, qui concentre 74 % des interventions, devant les Rochettes (17 %), Cormanon (6 %) et le Platy (3 %). Cette concentration pourrait s'expliquer, au moins en partie, par la localisation du bureau dans le quartier de Villars-Vert, favorisant une plus grande proximité avec les familles et les partenaires du réseau.

Il convient de souligner que ces entretiens ne représentent qu'une partie de l'activité du BCEPM : un travail conséquent de coordination, de réseau, d'échanges téléphoniques et par courriel, ainsi que de recherche d'informations, vient compléter cet accompagnement de manière significative.

Enfin, il est encourageant de constater que ce sont les parents eux-mêmes qui constituent la principale source de sollicitations, témoignant de la confiance accordée au bureau et de son rôle de point d'appui reconnu pour les familles.



Rencontres entre familles

Pendant les vacances scolaires, une collaboration avec la Croix-Rouge Jeunesse fribourgeoise, permet l'organisation de rencontres informelles. Ces propositions visent les familles fraîchement arrivées ou disposant de peu de réseau. Elles visent de permettre des rencontres, de renforcer du lien, de potentiellement faire découvrir des lieux pouvant être investi par les familles, tout en offrant des activités ludiques pour les enfants. Une moyenne d'une dizaine de familles sont invitées à y participer.

Deux moments de rencontres ont pu être proposé en 2025 :

Juillet : A la découverte du Port de Fribourg : découverte du jardin, cueillette de plantes sauvages et confection de tartines. Cache-cache géant avec les bénévoles et moment d'échanges entre les parents.

Août : Chasse au trésor et autres jeux dans le Bois de Moncor.

Collaborations avec le réseau

Les partenariats avec le réseau et la participation à des formations ou colloques constituent des aspects essentiels du rôle de la coordinatrice école-parents migrants.

Ci-dessous une liste non exhaustive :

Association de Parents d'Elèves Villaroises	Rencontre et participation à un réseau, diffusion de propositions de l'APEV.
Brigade des Mineurs	Echanges et réseaux autour de situations en particulier.
Caritas	Sollicitation d'interprètes communautaires dans le cadre d'entretiens avec des parents avec le Service se comprendre. Collaboration avec les assistant·e·s soci·aux·ales en charge du dossier de certaines familles migrantes habitant la Commune.
Centre Scolaire de Villars-Vert	Réseau entre professionnel·le·s pour le soutien de familles.
Cohésion sociale	Diverses rencontres avec la déléguée à la cohésion sociale, la responsable de l'animation et la déléguée responsable « seniors » (colloques « AMAR »).

COLAMIF	Participation à une séance de rencontre du réseau.
Croix-Rouge Jeunesse Fribourg	Co-organisation d'après-midis dédiées aux familles.
Education familiale	Collaboration autour des cafés-parents. Collaboration autour du projet « Moi aussi je vais à l'école ». Collaboration étroite autour de certaines familles en particulier.
Espacefemmes	Accompagnement de femmes pour la découverte d'activités et collaboration autour de familles.
FAEF	Diverses rencontres pour le groupe-jeux et divers échanges avec les responsables des accueils extrascolaires ainsi qu'avec la direction.
Office familial	Partage du bureau et échanges d'informations, collaboration pour l'accompagnement de certaines familles. Participation à des formations.
Plateforme Jeunesse Villaroise	Participation active aux soirées réunissant les membres de la Plateforme villaroise. Sous-projet visant la prévention des écrans chez les enfants en âge préscolaire.
Réseau Coordination école-parents migrants du Canton (RICEM)	Diverses rencontres et partages des réalités du terrain et mise en place de supervisions.
Service des écoles	Collaboration autour des situations de familles migrantes
Service Scolaire d'ORS	Divers échanges tout au long de l'année en lien avec les situations des familles. Visite de la Koolskool.
Travailleur·euse·s social·e·s scolaire	Collaboration autour de situations de familles.

6.13 COURS DE FRANÇAIS POUR ADULTES ALLOPHONES

Depuis septembre 2008, la Commune de Villars-sur-Glâne propose une offre élargie de cours de français destinée à tout adulte allophone domicilié sur son territoire, et non plus aux seuls parents d'enfants en âge préscolaire ou en scolarité obligatoire.

Le projet « **Cours de français pour adultes** » s'inscrit dans le cadre du Programme d'intégration cantonal (PIC 2024-2027), volet « *Apprentissage des langues / Encouragement précoce* », qui lui octroie une subvention cantonale. Accessible en priorité aux personnes disposant de ressources financières modestes, ce projet constitue un levier important pour favoriser l'intégration des personnes allophones au sein de la commune.

Les cours sont conçus au plus près des réalités de la vie quotidienne en Suisse, ce qui permet aux participants de développer non seulement leurs compétences linguistiques, mais aussi les repères culturels indispensables à une intégration sociale et professionnelle réussie.

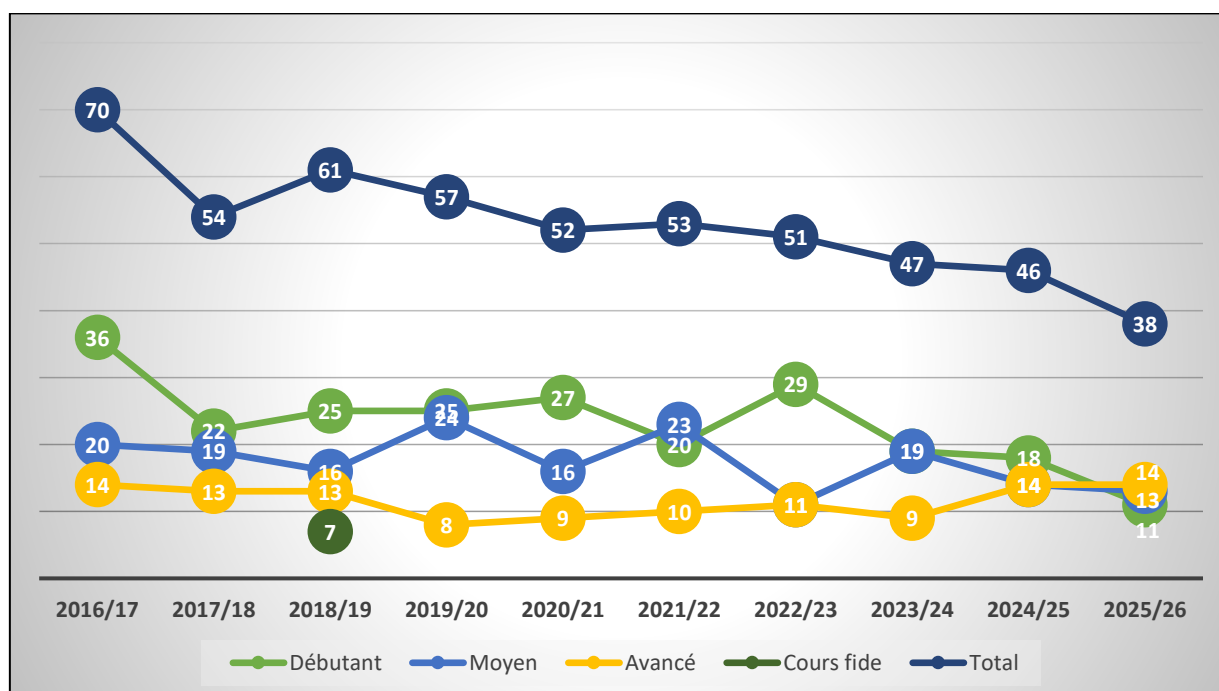
Pour l'année scolaire 2025/2026, cinq cours de deux heures hebdomadaires sont proposés, répartis selon les niveaux suivants :

- 1 cours niveau débutant (A1)
- 2 cours niveau intermédiaire (A2)
- 2 cours niveau avancé (B1)

Les cours de l'après-midi sont organisés spécifiquement à l'attention des femmes et mères de famille, le lundi (niveau intermédiaire) et le mardi (niveau débutant).

Afin de lever les obstacles pratiques à la participation, une garderie est mise à disposition pour les enfants de 2 à 5 ans, gérée par la Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF).

Évolution du nombre de participants



Au 31 décembre 2025, 38 personnes étaient inscrites aux cours de français, ce qui représente une baisse de fréquentation de 17,4% par rapport à l'année scolaire 2024/2025. La répartition des participant·e·s par niveau se présente comme suit : près d'un tiers au niveau débutant (A1 – 28,95%), un tiers au niveau intermédiaire (A2 – 34,21%) et un peu plus d'un tiers au niveau avancé (B1 – 36,84%).

6.14 CYCLE D'ORIENTATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Ecole du secondaire 1 obligatoire – cycle 3

Pour l'année 2025/26, le CO de Pérolles concentre l'essentiel des élèves villarois scolarisés dans les cycles d'orientation de Fribourg, avec 403 élèves sur 434 au total. Le CO de langue allemande DOSF en accueille 28, et les CO de Sarine-Ouest et de Jolimont respectivement 2 et 1. (*Effectif physique au 31.12.2025*)

Formation professionnelle initiale – S2 professionnel

En 2024/25, si 215 apprenti·e·s résidaient dans la commune, ils étaient 295 à y effectuer leur apprentissage, témoignant ainsi de l'attractivité du tissu économique local pour la formation professionnelle initiale.

6.15 LUDOTHÈQUE

Activité 2025

La ludothèque a enregistré 1932 prêts de jeux et jouets au cours de l'année. 54 abonnements ont été souscrits, répartis comme suit :

- 2 abonnements à CHF 30.-
- 9 abonnements à CHF 45.-
- 27 abonnements à CHF 40.-
- 6 abonnements à CHF 50.-

Prêts	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Evolution an-1
<i>Nbre prêts</i>	1077	637	1119	1224	1946	736	1187	1920	2075	2187	1932	-11.7%
<i>Nbre abo</i>	36	31	38	38	68	19	62	66	56	65	54	-16.9%

Par ailleurs, 6 familles ont bénéficié du service de prêt sans abonnement.

Environ une centaine de jeux ont été généreusement donnés par des client·e·s, leur offrant ainsi une seconde vie pour le plus grand bonheur des enfants !

Fonctionnement

L'équipe, composée de trois collaboratrices et deux remplaçant·e·s, a assuré 80 ouvertures au cours de l'année, représentant 720 heures de présence au total.

Jouer n'est pas seulement un loisir c'est également une façon formidable d'apprendre, de communiquer et de s'intégrer.

6.16 BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

La Bibliothèque en chiffres pour 2025



Lecteurs actifs

Lecteurs actifs	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	2'035	1'941	1'931	1'850	1'945	1'946	1'962	2'119	2'095	2'144

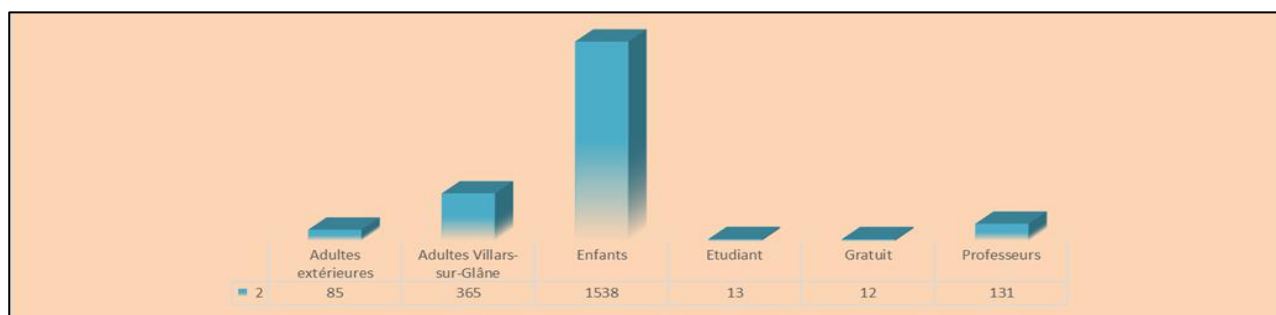
Les lecteurs actifs habitant à Villars-sur-Glâne représentent les 14% de la population de la Commune. En incluant les lecteurs extérieurs, le taux s'élève à 17%.

Lecteurs inscrits

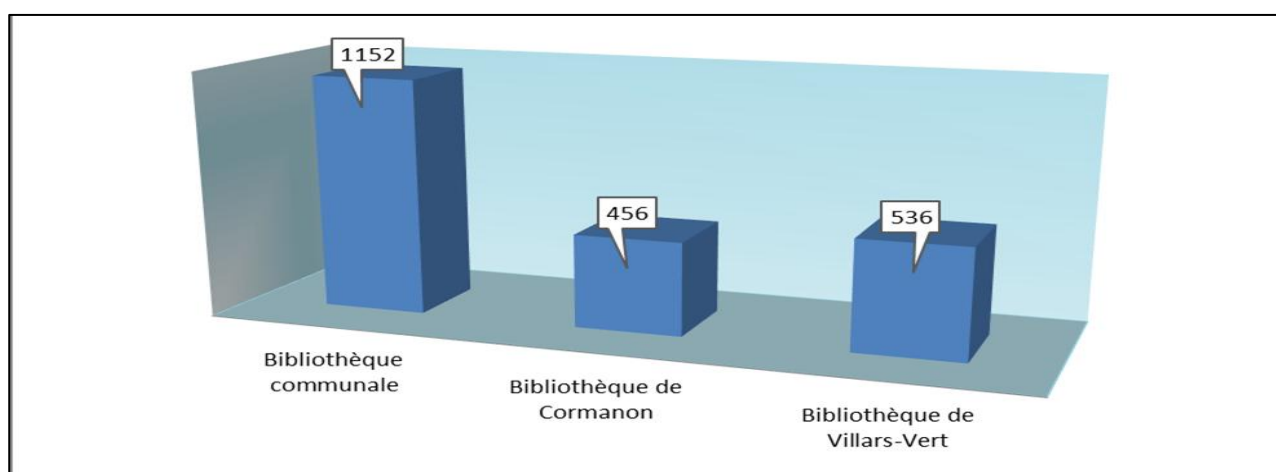
Lecteurs inscrits	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	2'792	2'665	2'697	2'569	2'649	2'634	2'793	2'831	2'671	2'983

En 2025, 320 nouveaux comptes ont été ouverts.

Les lecteurs par catégories d'abonnement



Les lecteurs par site



Lectorat adulte

Lectorat adulte	Inscrit	Actif
	845	581

Parmi les lecteurs inscrits, 570 d'entre eux n'habitent pas la Commune. Ils proviennent principalement des communes suivantes :

- Fribourg
- Marly
- Givisiez
- Neyruz
- Avry-sur-Matran
- Corminboeuf
- Matran
- Posieux
- Ecuvillens
- Granges-Paccot
- Belfaux
- Ependes
- Le Mouret
- Bulle

Lectorat jeune

Lectorat jeune	enfants	adolescents
	2'931	92

Ce sont principalement les élèves de Villars-sur-Glâne répartis en 71 classes.

Rochettes	Villars-Vert	Cormanon	Platy
16 classes	24 classes	20 classes	11 classes
310 élèves	271 élèves	352 élèves	206 élèves

Le catalogue

La Bibliothèque recense 36'027 ouvrages dans son catalogue, répartis sur les trois sites.

Achats

3'121 documents ont été acquis en 2025.

Livres en d'autres langues

275 livres sont édités en d'autres langues que le français.

Le prêt

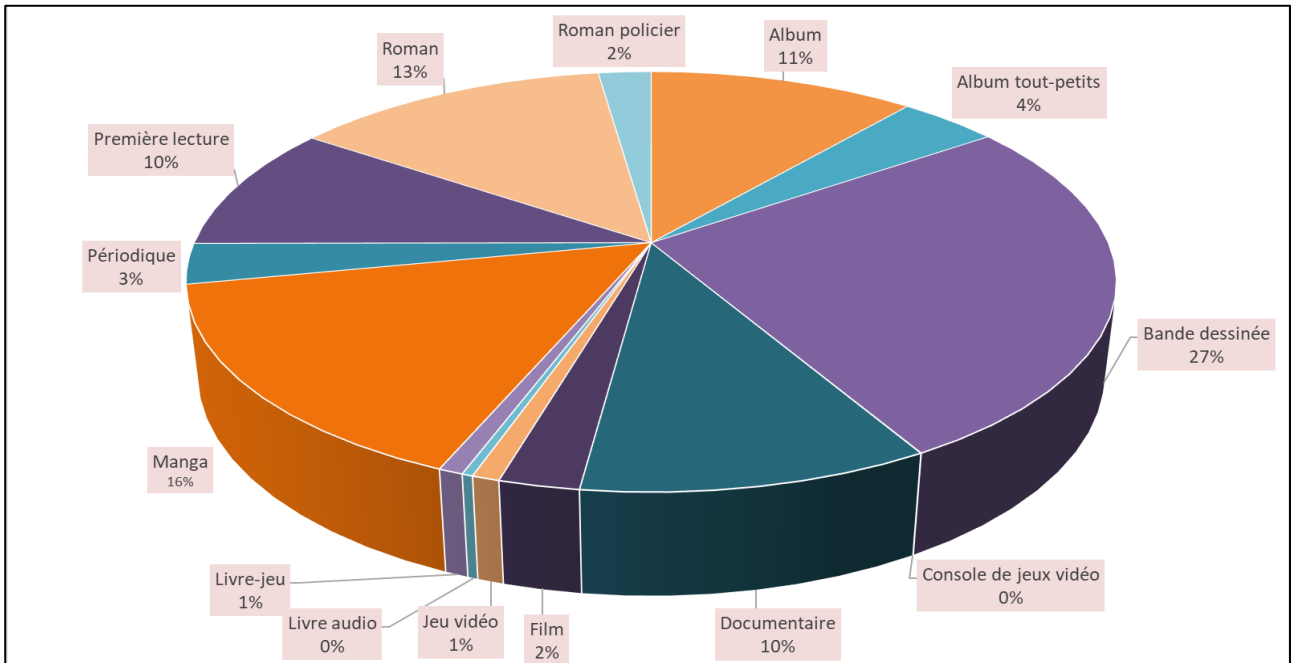
La Bibliothèque de Villars-sur-Glâne a prêté 91'939 documents en 2025 avec une fréquentation de 20'783 utilisateurs.

2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
97'084	98'325	103'323	83'539	107'114	86'424	107'616	86'381	91'939

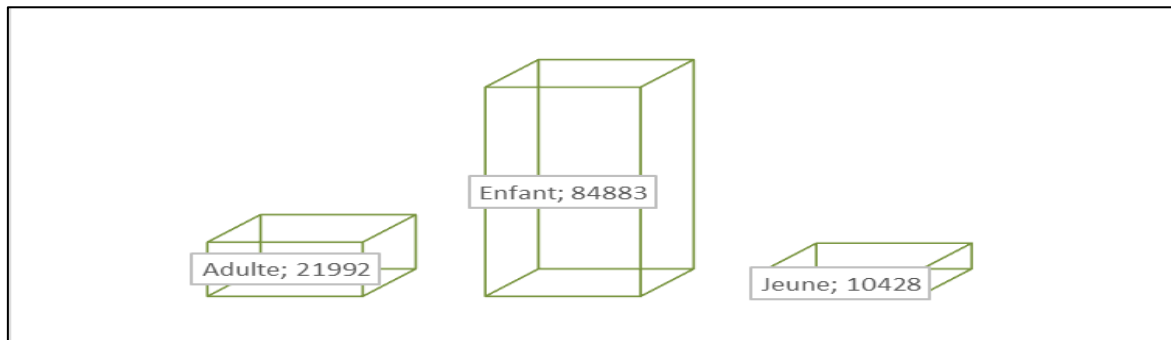
Le prêt par site

	Site du Village	Site de Cormanon	Site de Villars-Vert	Total
2020	60'430	13'167	9'942	83'539
2021	72'955	19'602	14'557	107'114
2022	53'260	20'221	12'943	86'424
2023	76'676	19'361	11'579	107'616
2024	62'083	15'155	9'143	86'381
2025	64'373	16'302	11'264	91'939

Le prêt par type de documents



Le prêt par âge



Conclusions

Le rôle social de la bibliothèque tend à se renforcer. Que l'on se retrouve lors d'un *tea time* pour parler littérature ou que l'on joue ensemble à Super Mario lors d'un après-midi « Jeux vidéo », les barrières sociales s'estompent.

Les missions d'une bibliothèque sont devenues multiples et variées. Il convient toutefois de souligner que le service du prêt demeure, et restera encore pour longtemps, la mission centrale et essentielle d'un établissement tel que la Bibliothèque de Villars-sur-Glâne.



7. AFFAIRES SOCIALES ET CURATELLES

7.1 SERVICE SOCIAL

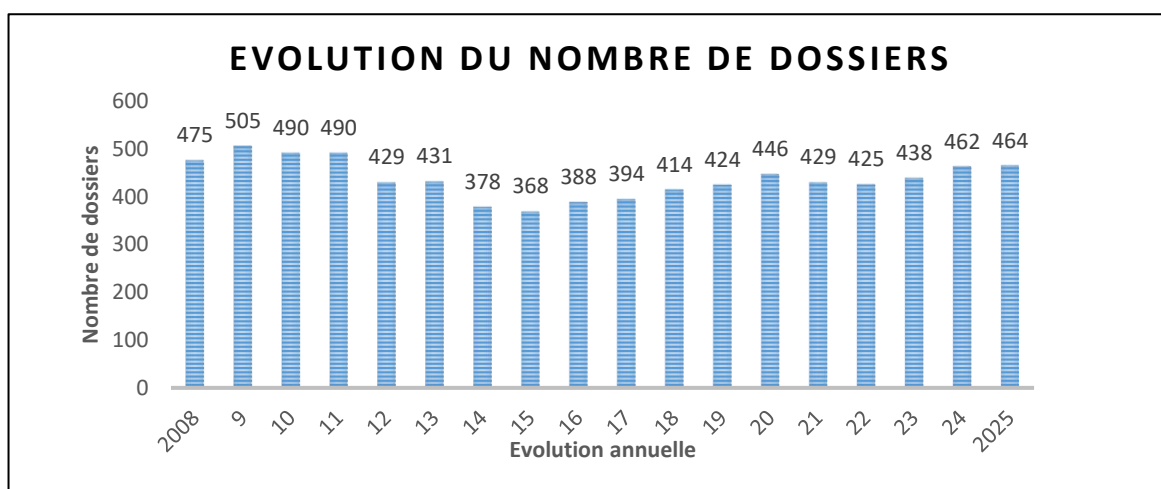
Evolution générale

En 2025, le nombre de nouveaux dossiers enregistrés s'est maintenu à un niveau élevé, avec 124 nouvelles situations, dont 83 relevant de l'aide financière. Le volume global des dossiers suivis par le service a légèrement progressé, passant de 462 à 464 dossiers, dont 242 concernaient une aide financière.

Cette évolution s'inscrit dans un contexte économique qui demeure tendu. Les difficultés persistantes du marché de l'emploi, marquées notamment par un ralentissement des engagements et une diminution des opportunités professionnelles, continuent d'impacter directement les personnes accompagnées par le service social.

Les données locales relatives à l'emploi confirment cette tendance. À Villars-sur-Glâne, le nombre de demandeurs d'emploi est passé de 432 en décembre 2024 à 453 en décembre 2025, tandis que le nombre de personnes au chômage a augmenté de 231 à 267 sur la même période. Cette progression met en évidence un durcissement du marché du travail, qui limite les possibilités de réinsertion professionnelle et prolonge la durée de recours à l'aide sociale.

Dans ce contexte, les sorties de l'aide sociale demeurent plus difficiles, en raison notamment des obstacles rencontrés dans l'accès à un emploi stable. Ainsi, malgré une relative stabilité du nombre de nouvelles situations, le maintien d'un volume élevé de dossiers traduit les difficultés persistantes rencontrées par une partie de la population, ainsi que les enjeux croissants liés à la précarité économique et à l'accès à l'emploi.



Statistiques

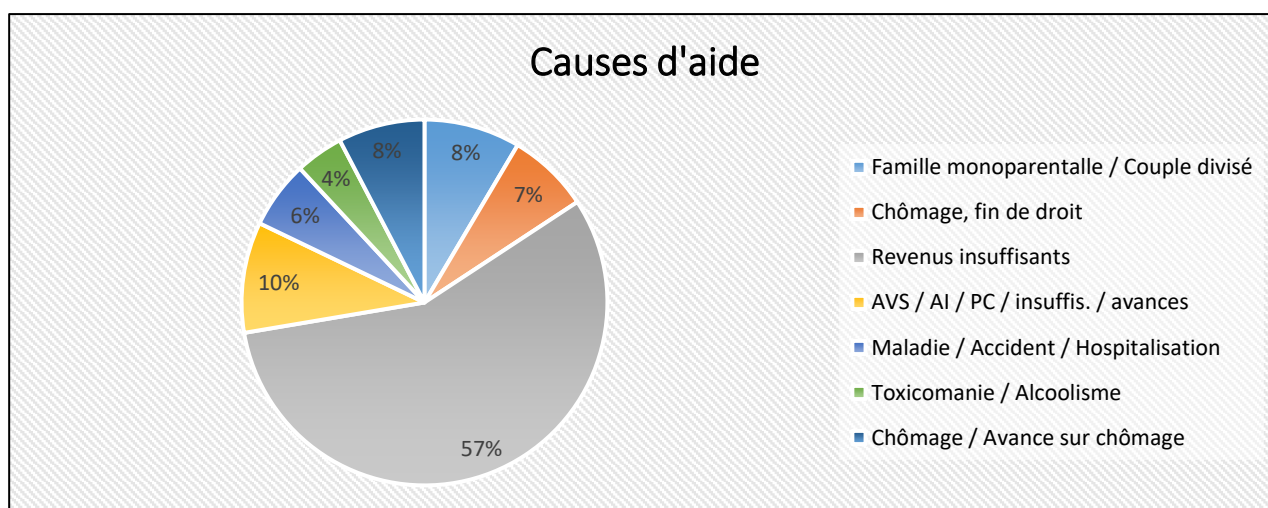
Au cours de l'année 2025, le service social a assuré le suivi de **464 dossiers**, illustrant l'ampleur des besoins et la diversité des situations prises en charge. Parmi ceux-ci, **242 dossiers** concernaient une demande d'aide financière. Durant cette même période, **124 nouvelles situations** ont été ouvertes et accompagnées, nécessitant une analyse approfondie ainsi qu'un suivi individualisé afin de proposer des réponses adaptées aux besoins des bénéficiaires.

Parallèlement, **98 dossiers** ont pu être clôturés et archivés au cours de l'année, témoignant du travail réalisé par le service social en matière d'accompagnement vers une amélioration de la situation des personnes concernées et, lorsque cela est possible, vers un retour à l'autonomie.

Causes d'aide

En 2025, les principales causes d'ouverture de dossiers d'aide sociale mettent en évidence la prépondérance des difficultés économiques. Les situations liées à des revenus insuffisants représentent la part la plus importante, avec 133 dossiers, confirmant l'impact direct du coût de la vie et de la précarité financière sur les ménages.

Les situations de séparation ou de familles monoparentales constituent également un motif significatif, avec 20 dossiers. Ces événements entraînent fréquemment une réorganisation financière importante et peuvent fragiliser durablement les ressources des personnes concernées. Par ailleurs, plusieurs dossiers sont en lien avec le chômage, qu'il s'agisse de fins de droit (17 dossiers) ou d'avances sur des prestations de chômage (18 dossiers), illustrant les difficultés rencontrées dans la continuité des revenus. Les problématiques de santé, telles que la maladie, les accidents ou les hospitalisations, représentent 14 dossiers, tandis que les situations liées à des dépendances (toxicomanie ou alcoolisme) concernent 10 dossiers.



Enfin, 23 dossiers relèvent d'avances ou de prestations insuffisantes en lien avec les assurances sociales (AVS, AI, prestations complémentaires), mettant en évidence les délais de traitement ou les insuffisances de couverture. Les autres situations, plus marginales, concernent notamment des placements en institution, des mesures liées à l'enfance ou encore des situations de détention ou de probation. L'ensemble de ces éléments souligne la diversité des problématiques rencontrées et

la nécessité d'un accompagnement global, adapté aux réalités sociales et économiques des bénéficiaires.

Commission sociale

En 2025, la Commission sociale s'est réunie à sept reprises afin d'examiner et de statuer sur les différentes demandes d'aide financière soumises au service. Au total, 287 demandes ont été traitées, comprenant 76 nouveaux dossiers, 58 demandes spéciales ainsi que les dossiers standards, analysés dans le respect des normes sociales cantonales et des procédures en vigueur.

L'ensemble des situations a fait l'objet d'un examen attentif, permettant à la Commission de rendre des décisions adaptées aux besoins des bénéficiaires, tout en veillant à une utilisation équitable des ressources publiques.

Au cours de l'année, la Commission a également été amenée à prononcer des sanctions financières à l'encontre de certains bénéficiaires en raison du non-respect des obligations liées à l'aide sociale. Deux sanctions ont ainsi été appliquées, correspondant à une réduction du forfait d'entretien de 15 % et de 30 % respectivement. Par ailleurs, une décision de suppression de l'aide sociale a été prononcée dans une situation de manquement grave aux devoirs de collaboration.

Ces mesures, prises de manière proportionnée et individualisée, visent à garantir le respect du cadre légal, à préserver l'équité du dispositif et à s'assurer que les prestations sont attribuées conformément aux normes en vigueur.

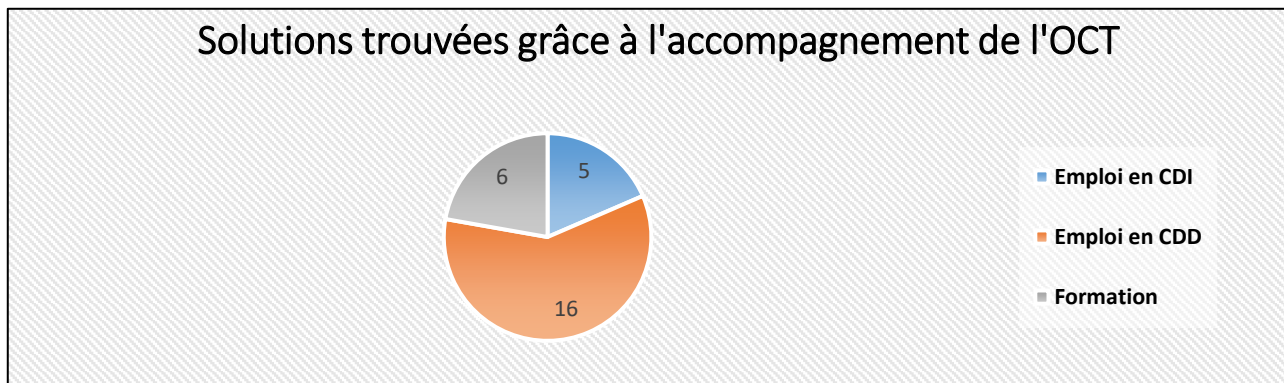
7.2 OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL OCT

En 2025, l'Office communal du travail (OCT) a assuré le suivi de 158 personnes, dont 61 nouvelles situations. Ce volume confirme la présence de besoins importants, en particulier pour les personnes en situation de bas-seuil, qui rencontrent des difficultés persistantes à accéder à un emploi stable et durable dans un contexte économique toujours exigeant.

Dans le cadre de cet accompagnement, l'OCT a poursuivi son travail de soutien individualisé, notamment dans la constitution de dossiers de candidature et l'orientation vers des opportunités professionnelles adaptées aux profils des bénéficiaires. Parmi les personnes suivies, 54 ont pu bénéficier d'un contrat PAR (personnel auxiliaire de remplacement), leur permettant d'exercer une activité temporaire au sein de la Commune. Ces expériences constituent un levier important, tant en termes de maintien d'une activité que de développement de compétences, tout en contribuant à limiter le recours à l'aide sociale.

Par ailleurs, l'OCT a maintenu et renforcé ses collaborations avec plusieurs partenaires locaux, notamment Ritec, la Résidence Les Martinets, l'Association St-Camille, le Domaine de Notre-Dame de la Route, la FAEF ainsi que le centre scolaire de Villars-Vert. Ces partenariats permettent d'élargir les possibilités d'insertion et d'offrir des solutions diversifiées aux bénéficiaires.

Grâce à cet accompagnement, plusieurs personnes ont pu concrétiser un projet professionnel. Ainsi, 5 personnes ont accédé à un contrat à durée déterminée (CDD), 16 à un contrat à durée indéterminée (CDI) et 6 ont débuté un apprentissage ou une formation. Par ailleurs, 5 personnes ont pu bénéficier d'indemnités de chômage, leur permettant de stabiliser temporairement leur situation.



Projet job

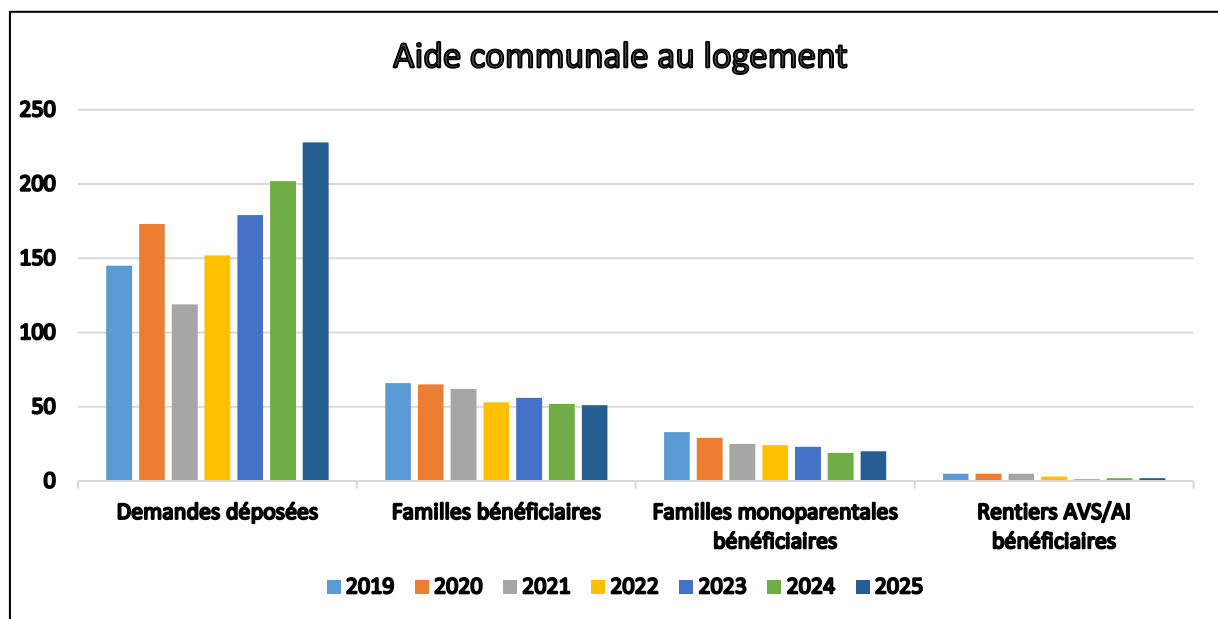
En 2025, le Projet Job a poursuivi son action en proposant un accompagnement adapté aux jeunes de la Commune. Tout au long de l'année, 6 séances de coordination réunissant un représentant de l'OCT, un membre de l'animation socioculturelle et l'équipe du travail social hors murs ont été organisées. Ces échanges ont permis d'identifier les problématiques rencontrées par les jeunes et d'ajuster les modalités d'accompagnement en fonction de leurs besoins spécifiques.

L'animation socioculturelle, à travers les accueils libres, a constitué un espace ressource important pour les jeunes, en leur offrant un soutien régulier dans leurs démarches liées à la recherche de stages ou d'apprentissage. Elle a également contribué à l'accompagnement administratif, notamment dans la constitution et le suivi des dossiers de candidature. De son côté, l'OCT a assuré un suivi individualisé en matière d'insertion professionnelle, en orientant les jeunes dans leurs recherches d'emploi ou de formation. Parallèlement, l'équipe du travail social hors murs a apporté un accompagnement personnalisé aux jeunes confrontés à des difficultés sociales ou familiales, favorisant ainsi leur stabilité et leur intégration.

En 2025, 38 jeunes âgés de 15 à 25 ans ont été accompagnés dans le cadre du Projet Job. Ce dispositif vise à offrir un suivi individualisé. Grâce à cet accompagnement, 8 jeunes ont pu débuter une formation, tandis que 5 ont accédé à un emploi.

7.3 AIDE COMMUNALE AU LOGEMENT

Sur un total de 228 demandes déposées pour l'obtention de l'aide communale au logement, 73 ont été acceptées en 2025. Parmi les demandes acceptées, 51 concernent les familles, 20 les familles monoparentales et 2 les rentiers AVS/AI. Ainsi, CHF 112'090.15 ont été attribués.



7.4 SERVICE DES CURATELLES

Le nombre de dossiers suivis par le service durant l'année 2025 a connu certes une certaine augmentation des dossiers confiés par la Justice de Paix mais, comparée aux années précédentes, elle est bien moindre.

La politique de mise sous curatelle de la Justice de paix de la Sarine reste toujours identique avec une très grande majorité de mandats de « gestion et de représentation » (95%). Les mesures restantes étant principalement des curatelles « d'accompagnement » ou de « représentation ».

Les nouveaux dossiers confiés au Service concernent en grande majorité des personnes sans activité lucrative ou le plus souvent dépassées par les affaires administratives suite à des pertes d'emploi, de séparation, problèmes psychiques ou addictions. Le suivi des personnes requiert de très nombreuses démarches administratives pour faire valoir le droit des personnes concernées (pupilles). Grâce aux ressources en personnel accordées par le Conseil Communal, le Service peut désormais également se concentrer sur un accompagnement social un peu plus poussé qu'auparavant, ce qui permet aux personnes concernées de récupérer plus rapidement de leur autonomie.

L'âge moyen des personnes qui sont suivies par le Service reste malheureusement très bas, ce qui démontre les difficultés que peuvent rencontrer de plus en plus de jeunes dans notre société (emploi inexistant, aucune formation, incapacité de se projeter dans l'avenir, etc...). On dénombre ainsi la majorité de mandats dans une tranche d'âge allant de 18 à 30 ans.

Ces dernières années, il a été constaté une grande complexification dans les dossiers qui sont confiés au Service par la Justice de Paix. Cette dernière a plus d'exigences et d'attentes quant au suivi des personnes, ce qui a pour conséquence d'augmenter considérablement le temps alloué tant au suivi social qu'administratif des personnes concernées.

Depuis le début 2025 et le changement de fonctionnement au sein du Service, les assistants sociaux ont été nommés curateurs et suivent personnellement les personnes concernées.

L'évolution de la quantité de dossiers à traiter sur ces dernières années a été la suivante :

2022 :	220 dossiers pour plus de 300 personnes (55 nouveaux dossiers)
2023 :	228 dossiers
2024 :	236 dossiers
2025 :	240 dossiers

En 2025, le Service des Curatelles emploie un chef de service (1 EPT), 4 curateurs (2.9 EPT) et 5 collaborateurs administratifs (3,7 EPT). Selon les normes de la Conférence en matière de protection des mineurs et des adultes (COPMA), un service des curatelles devrait, pour le suivi de 60 dossiers, être doté d'1 équivalent plein-temps (EPT) de curateur-trice avec un soutien administratif d'1 EPT.

Grâce à l'octroi de ressources en personnel supplémentaires sur ces 3 dernières années, le Service s'approche désormais des recommandations COPMA.

8. COHÉSION SOCIALE, GÉNÉRATIONS ET ANIMATION

8.1 ENFANCE ET PETITE ENFANCE

La Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (**FAEF**) compte une crèche dans chacun des trois principaux quartiers de Villars-sur-Glâne. La crèche « **Les Cerisiers** », (Les Dailles), ouverte en août 2024 et dotée de 37 places d'accueil journalières, la crèche « **Les Dauphins** » (Villars-Vert) comptant 44 places d'accueil journalières et la crèche « **Arc-en-Ciel** » (Cormanon), dont le nombre de places journalières a été graduellement réduit à 22 au cours de 2025, soit un total de 103 places d'accueil préscolaire.

Suite à l'ouverture à la mi-2024 de la crèche « Les Cerisiers » et à la conséquente création de nouvelles places d'accueil, en 2025 la FAEF a reçu des contributions financières de la part du Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) et de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). En complément des trois crèches de la FAEF, la Commune a poursuivi son soutien aux structures d'accueil de l'enfance et de la petite enfance suivantes :

- Trois crèches privées liées à la Commune par des conventions : Kids Care (à Cormanon), Le Bosquet (à Givisiez) et pop & poppa (à proximité du HFR) ;
- Famiya (anciennement Association d'Accueil Familial de Jour de la Sarine) ;
- Deux écoles maternelles : Le Coffret magique et Scou-bi-doux.

Les crèches de la FAEF ainsi que les crèches privées bénéficient également de la subvention « État Employeurs » et de la subvention « mesure réforme fiscale ».

Le rôle de la FAEF

La FAEF de Villars-sur-Glâne, créée en 2013 par décision du Conseil communal, répond aux besoins de garde des enfants de la Commune de 0 à 12 ans. L'administration de la FAEF dispose d'un total de 5,3 EPT, à savoir 1 directrice générale, 1 personne responsable de la gestion de la facturation- comptabilité, 1 personne responsable des ressources humaines, deux référentes pédagogiques et deux directions de secteur (pré et parascolaire) pour superviser la gestion de 3 crèches, 4 accueils extra-scolaires et 1 groupe de jeux. En 2025 la FAEF a accueilli 1'006 enfants.

En août 2025, les bureaux administratifs de la FAEF ont été transférés à la route de Villars-Vert 2. Les locaux situés précédemment à la rue de la Berra 2, au-dessus de l'AES de Cormanon, étaient devenus trop exigus. La direction générale, les 2 directions de secteur, la responsable facturation-comptabilité et la responsable des ressources humaines disposent désormais leur propre bureau pour accueillir les parents ou les employées de la FAEF.

Une salle de pause pour les employés ainsi que d'un bureau dédié pour la responsable de site ont également été créés afin de respecter les normes du SEJ.

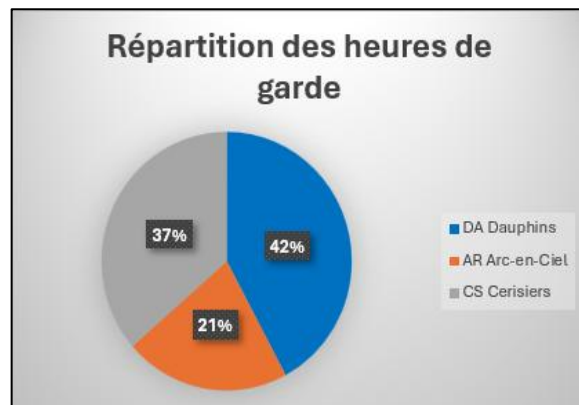
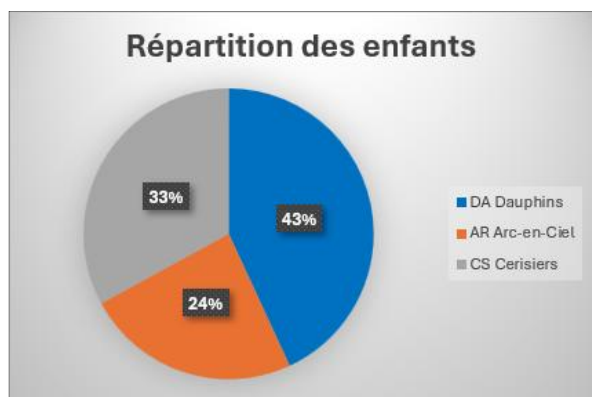
Dans ce contexte, une réorganisation des espaces s'est imposée. Cette réaffectation des espaces a offert à l'équipe de l'AES Cormanon un lieu de repos adapté et a permis à la responsable de l'accueil de disposer d'un bureau fermé pour recevoir les familles dans de bonnes conditions.

Au cours de l'année la FAEF a rempli l'important mandat confié par la Commune en matière d'accueil extrafamilial, en se focalisant sur les aspects suivants :

- Gestion de la liste d'attente pour répondre aux besoins de garde des familles Villaroises.
- Gestion des demandes spéciales concernant des enfants de Villars-sur-Glâne placés dans des structures hors de la commune telles que, par exemple : les crèches « La Coccinelle », « Le Château des enfants » et « La Providence » de Fribourg, « Givifun » à Givisiez et « Mille Pattes » à Granges-Paccot. La FAEF calcule les subventions et soumet les demandes au Conseil Communal.
- Validation des factures de famiya.
- Validation des factures de Kidscare, Le Bosquet et Pop & Poppa.
- Gestion administrative complète de la FAEF, englobant l'établissement des contrats clients, l'édition, l'impression et l'envoi mensuel de plus de 800 factures mensuelles, la gestion des rappels, le traitement des factures fournisseur pour les crèches et les AES, l'enregistrement des factures et paiements dans la comptabilité des débiteurs, l'établissement des attestations fiscales pour les familles, et la gestion des créanciers.

De plus, la FAEF a compilé diverses statistiques et décomptes pour rédiger un rapport de gestion destiné à l'autorité de surveillance des fondations.

Les structures d'accueil de la FAEF



Crèche « Les Dauphins » (quartier de Villars-Vert)

En fonction depuis 1983, la crèche a été entièrement rénovée en 2021 ce qui a permis d'augmenter sa capacité d'accueil à 44 places. En 2025 la crèche Les Dauphins a accueilli 106 enfants, pour un total de 108'094 heures de garde. Depuis août 2024, Les Dauphins est la seule crèche de la FAEF pouvant accueillir des enfants pour la



socialisation ou une fréquentation à la demi-journée. Suivant les exigences du SEJ, 20 personnes représentant 15,69 EPT, ont travaillé au sein de la crèche « Les Dauphins ».



Crèche « Arc-en-Ciel » (quartier de Cormanon-Est)

Depuis l'ouverture de la crèche « Les Cerisiers », la FAEF a réduit graduellement la capacité d'accueil d'« Arc-en-Ciel », passant de 30 à 22 places sur l'autorisation d'exploiter. Cette décision visait à garantir un encadrement optimal ainsi qu'une qualité d'accueil renforcée pour les enfants. En 2025, la crèche a accueilli 59 enfants, pour un total de 54'786 heures de garde. L'équipe était composée de huit collaborateurs et collaboratrices, représentant un total de 9,44 équivalents plein temps (EPT). Durant la fermeture de la crèche, des travaux de rafraîchissement ont été entrepris afin d'améliorer le cadre d'accueil. Le sol de la nurserie a notamment été rénové et un parquet y a été installé, contribuant ainsi au confort et au bien-être des tout-petits. Par ailleurs, la barrière extérieure a été modifiée afin de renforcer la sécurité lors de la prise en charge des enfants pendant leurs moments de jeu à l'extérieur.

Crèche « Les Cerisiers » (quartier des Dailles)

Ouverte le 12 août 2024 la crèche dispose d'une capacité d'accueil de 37 places. En 2025, elle a accueilli 81 enfants, représentant un total de 93'300 heures de garde. 15 collaborateurs et collaboratrices y ont exercé leur activité, pour un total de 13,46 équivalents plein temps (EPT). L'équipe éducative est restée stable tout au long de l'année 2025, garantissant ainsi une continuité dans l'accompagnement des enfants et des familles.



« Groupe-Jeux »

Afin de favoriser l'intégration des enfants allophones à l'école enfantine, le *Groupe-Jeux* a proposé deux matinées hebdomadaires dédiées à la socialisation et à une première approche structurée de la vie en collectivité.

Grâce à des activités encadrées et au jeu libre, les enfants ont pu se familiariser progressivement avec la langue française et les règles de vie en communauté. Cet accompagnement s'est poursuivi tout au long de l'année précédant leur entrée en 1H, afin de les préparer au mieux à leur parcours scolaire. En 2025, l'équipe éducative de l'AES de Villars-Vert a accueilli, à raison de deux heures par séance

- 1 groupe de 12 enfants les mardis et jeudis matin
- 1 second groupe de 12 enfants les mercredis et vendredis matin

Au total, 42 enfants ont bénéficié du dispositif au cours de l'année, soit une légère diminution par rapport à l'année précédente (quatre enfants de moins). 3'732 heures de gardes ont été accomplies.

Travail en réseau et soutien aux familles

Dans une démarche de collaboration avec les acteurs communaux, en 2025 la FAEF a renforcé son engagement à travers plusieurs actions :

- **Partenariat avec l'équipe « Tilou »**
Mise à disposition des locaux et du matériel de l'AES Villars-Vert pour l'accueil des enfants de 0 à 4 ans, comprenant un espace parents-enfants, un espace de jeux et des activités favorisant les échanges linguistiques et l'apprentissage du français.
- **Soutien à la formation linguistique des parents**
Mise à disposition des locaux et prise en charge des enfants afin de permettre aux parents de suivre des cours de français les lundis et mardis après-midi. Cette prestation connaît une demande en constante augmentation.

Autres structures d'accueil

Écoles maternelles

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, l'école maternelle bilingue (f/d) « Scou-bi-Doux », active dans des locaux mis à disposition gratuitement par la Commune selon la convention préexistante, a accueilli au total 61 enfants, dont 26 âgés de 2 à 3 ans (Groupe des petits) et 35 de 3 à 4 ans (Groupe des grands). Ces enfants ont fréquenté l'école entre 1 à 3 demi-jours hebdomadaires. Scou-bi-Doux a notamment accueilli 2 enfants placés respectivement par ORS et Caritas.

À son tour, l'école maternelle « Le Coffret Magique » a accueilli 52 enfants répartis en deux sections : 16 enfants dès 2 ans et demi à 3 ans et demi (Petite section) et 36 enfants dès 3 ans et demi (Grande section). Parmi les enfants inscrits 17 enfants ne parlaient pas français. 10 d'entre eux ont fréquenté le groupe d'apprentissage « le français en jouant » le mardi après-midi. 6 enfants ont été placés par l'ORS et Caritas. 1 enfant était suivi par le Service éducatif itinérant (SEI). L'intégration, dès 2025, des écoles maternelles à la Plateforme Enfance et Jeunesse de Villars-sur-Glâne coordonnée par REPER a abouti, entre autres, à une nouvelle collaboration avec l'Office familial, ce dernier donnant des consultations deux mercredis après-midi par mois dans les locaux du Coffret Magique. En outre, grâce à la collaboration avec REPER, l'école a pu réaliser une activité de prévention auprès des parents au sujet des écrans.

« famiya »

En 2025, 66 familles villaroises ont eu recours aux services de famiya pour l'accueil de leur enfant en milieu familial, bénéficiant chacune d'une subvention communale. Au total, 91 enfants ont été confiés aux accueillantes, dont 60% étaient âgés de moins de 4 ans.

famiya a offert l'équivalent de 22 places d'accueil pour la Commune, soit la capacité d'une crèche de taille moyenne. Parmi les 136 accueillantes salariées de l'Association, 14 étaient domiciliées à Villars-sur-Glâne.

Deux accueillantes ont démissionné durant l'année, mais leurs départs ont été compensés par cinq nouveaux engagements, ce qui a permis d'augmenter légèrement les capacités d'accueil. Cette évolution se reflète dans les chiffres : +4.4% de volume d'accueil et 15 enfants supplémentaires par rapport à 2024.

Les variations de la subvention communale sont principalement liées à la capacité financière des familles utilisant le service. Leur profil financier, très diversifié d'une année à l'autre, peut entraîner des fluctuations sensibles du montant global de la subvention.

VILLARS-S-GL	subvention annuelle facturée	total heures	variation	places occupées (équivalent crèche)	total enfants accueillis	accueillantes actives
2022	86 256 CHF	46 123 h.	10.1%	23 pl.en crèche	77 enf.	11 amf
2023	105 904 CHF	47 092 h.	2.1%	23 pl.en crèche	77 enf.	10 amf
2024	107 814 CHF	43 278 h.	-8.1%	21 pl.en crèche	76 enf.	11 amf
2025	110 492 CHF	45 162 h.	4.4%	22 pl.en crèche	91 enf.	14 amf

Contributions et dons pour la petite enfance

En 2025, le dicastère a apporté un soutien financier sous forme de subventions à diverses institutions engagées dans le domaine de la petite enfance. Parmi ces institutions figurent notamment l'Association pour l'Éducation Familiale, le service Chaperon Rouge de la Croix-Rouge, ainsi que la Maison de la Petite Enfance. Ces financements, provenant de différents pouvoirs publics, permettent à ces organisations de poursuivre leurs missions essentielles. En effet, grâce à ce soutien, elles peuvent continuer à mener des actions de prévention sociale et à effectuer une détection précoce des besoins auprès des jeunes enfants, contribuant ainsi activement à leur épanouissement et à leur bien-être.

8.2 ACCUEILS EXTRASCOLAIRES

En 2025 les accueils extrascolaires (AES), gérés par la Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF) et concernant les enfants des écoles enfantines (1^H à 2^H) et primaires (3^H à 8^H) ont comptabilisé 184 jours d'ouverture, hors l'accueil pendant les vacances scolaires.

Les accueils sont proposés et ouverts, en dehors des horaires d'école, dès l'inscription de cinq enfants. Aux AES ne disposant pas de 5 inscriptions pour certaines plages, la FAEF a proposé aux parents une solution de garde dans l'une des autres structures. Face à une demande grandissante, dès le mois d'août la FAEF a donné la priorité aux requêtes émanant des familles dont les 2 parents

travaillaient. Au cours de l'année la FAEF a constaté une légère diminution de la prise en charge des enfants de 3^H à 8^H et une forte augmentation de la prise en charge des enfants de 1^H à 2^H.

AES Cormanon

En 2025 l'AES de Cormanon a accueilli 76 enfants de 1^H à 2^H pour un total de 23'596 heures de garde et 143 enfants de 3^H à 8^H totalisant 37'503 heures de garde. 14 personnes, représentant 8,28 EPT, ont accueilli les enfants et répondu aux besoins de leurs familles.

AES Platy

L'AES Platy a accueilli 35 enfants de 1^H à 2^H pour un total de 8'143 heures de garde et 87 enfants de 3^H à 8^H pour un total de 21'685 heures de garde. Par rapport à 2024 (33'426) en 2025 le nombre d'heures de garde cumulées (29'828) a diminué vraisemblablement en lien à la diminution du nombre de classes. 6 personnes, pour un total de 3,71 EPT, ont travaillé au sein de l'AES Platy.

AES Rochettes

Situé dans le quartier des Dailles, l'AES Rochettes a accueilli chaque semaine 64 enfants de 1^H à 2^H pour un total de 16'592 heures de garde et 99 enfants de 3^H à 8^H pour un total 23'840 heures de garde. L'AES a employé 6 personnes représentant 4,19 EPT.

AES Villars-Vert

L'AES de Villars-Vert a pu répondre à toutes les demandes des familles en accueillant 25 enfants de 1^H à 2^H pour un total de 8'915 heures de garde et 29 enfants de 3^H à 8^H pour un total de 8'613 heures de garde. 5 personnes, représentant 3,64 EPT, ont travaillé au sein de l'AES Villars-Vert.

AES Vacances

Sur inscription spéciale, les enfants des quatre AES sont accueillis, au sein d'un ou deux sites, pendant les vacances scolaires. En 2025, l'offre d'accueil de la FAEF est restée identique à l'année précédente pendant les vacances scolaires soit une ouverture de 8 semaines et 3 jours.

Durant les 48 jours d'ouverture représentant 18'953 heures de prise en charge, les fréquentations maximales par jour ont été les suivantes :

- Vacances Carnaval : 38 enfants
- Vacances de Pâques : 32 enfants
- Vacances d'été (juillet) : 49 enfants
- Vacances d'été (août) : 49 enfants
- Vacances d'automne : 32 enfants

Les AES Vacances ont été centralisés entre les locaux de l'AES Cormanon et de l'AES Platy afin de simplifier l'organisation des parents et de pouvoir offrir aux enfants provenant des quatre accueils un encadrement éducatif harmonisé. Les horaires d'ouverture proposés pour des activités « à la journée » (6h45 - 18h00), ont répondu aux attentes des familles. Les enfants ont ainsi eu l'occasion de se familiariser avec de nouveaux camarades et participer à diverses activités sur des thèmes prédéfinis. Le personnel encadrant de la FAEF a alterné des moments de détente, de jeu libre et d'animations structurées afin que les enfants passent de belles journées de vacances entre activités extérieures, contes, activités manuelles, pâtisserie, découverte, jeux sportifs, créativité, musique.

8.3 SENIORS

Club midi

En 2025, grâce à une fidèle équipe composée de 3 bénévoles et de 2 auxiliaires et ainsi qu'à l'excellente collaboration entre la commune et la paroisse, le Club Midi continue d'accueillir 2 mardis par mois plus de 60 convives. Ce projet s'autofinance puisque chaque senior met à son bon vouloir une participation financière de 10-15 Fr par personne. Sachant que chaque repas est composé, d'une entrée, d'un plat principal, d'un dessert ainsi que des boissons (eau, vin, café). Le Club Midi est devenu un rendez-vous incontournable pour notre population et répond à un besoin certains, qui est celui de se retrouver « ensemble ».

Café Partage

En 2025, le Café Partage a connu une évolution très positive. La fréquentation a en effet presque doublé au cours de l'année, passant d'environ une vingtaine de participants à près de 35 personnes présentes chaque jeudi matin. Cette augmentation témoigne de l'intérêt croissant pour cet espace convivial de rencontre et d'échange, qui joue un rôle important dans le renforcement du lien social.



Midi-Théâtre

En 2025, les sorties au Midi Théâtre à Nuithonie ont continué de susciter un vif intérêt. Ces rendez-vous culturels réguliers permettent aux participants de découvrir des spectacles de qualité dans un cadre convivial, tout en partageant un moment culturel et social. Cette activité s'inscrit pleinement dans la volonté de favoriser l'accès à la culture et les moments d'échange au sein du groupe.

Jeux Partage

Durant l'année 2025, les après-midis jeux partagés se sont déroulés aux Martinets, dans un cadre convivial et adapté. Ces rencontres permettent aux participants de se retrouver autour de différents jeux, favorisant les échanges, le lien social et des moments de détente. Elles ont également pour objectif de faire découvrir l'EMS sous un autre regard et de l'ouvrir au public. La fréquentation est restée régulière, avec une moyenne d'environ 15 personnes présentes.



Brunch Seniors de la fête nationale

Le 31 juillet 2025, le service a organisé le premier **Brunch Senior** de la Fête nationale à la Cabane du Platy. L'événement a rencontré un **grand succès auprès de nos seniors**, avec plus de 70 participants. Grâce à l'implication de nos **bénévoles**, ce moment convivial a permis de partager des instants festifs tout en célébrant les **valeurs patriotiques** et le sentiment d'appartenance à notre communauté.

Conférence de prévention contre la criminalité et les arnaques

Le 1^{er} septembre 2025, en collaboration avec l'**ACOPOL** et la **Police cantonale**, le service a organisé à la Grange, une conférence sur la **prévention de la criminalité envers les seniors**, en présence de **Mme la Préfète de la Sarine**. L'événement, qui a rassemblé une centaine de participants, a permis de sensibiliser nos seniors aux bonnes pratiques de sécurité. Cette rencontre a également favorisé les échanges et renforcé le lien entre les participants et les autorités locales.



Sport santé

Dans le cadre de la promotion de la santé et du bien-être des aînés, le service a lancé un projet « Sport Santé » en partenariat avec Pro Senectute. Les salles de sport du Centre sportif du Platy ont été mises à disposition afin de permettre aux seniors de la commune et des environs de pratiquer une activité physique gratuitement. À l'issue des cours, une petite verrée est proposée afin de favoriser la poursuite des échanges et renforcer les liens sociaux. Après les six premiers mois de la phase test, ce projet rencontre un joli succès et suscite un vif intérêt auprès des participants.

Exposition photos et peinture à la Rose d'Automne

Une exposition de photographies et de peintures réalisées par deux seniors de la commune a été organisée dans les locaux des appartements protégés de La Rose d'Automne. Cette exposition, mise en place en collaboration avec Pro Senectute, a permis de valoriser les talents artistiques des aînés tout en offrant aux résidents et aux visiteurs un moment de découverte et d'échange autour de l'art. Elle avait également pour objectif de faire découvrir les appartements protégés situés sur le site communal aux seniors susceptibles de s'y intéresser.



Résidence Les Martinets

Au cours de 2025, le Conseil de fondation de la Résidence « Les Martinets » (CFM) s'est réuni à cinq reprises (13.2./2.4./10.6./ 25.9./5.11.) traitant différents objets dont : les comptes 2024 et le budget 2026, la validation du nouveau plan quinquennal 2026-2030 pour la rénovation de l'ancienne aile du bâtiment et de l'infrastructure de la Résidence, l'élaboration et la mise en place d'un plan de mobilité, la réorganisation de la direction des soins afin de gagner en performance, la validation et la signature du nouveau Mandat de prestation 2026-2030 soumis à au CFM par le Réseau Santé Sarine (RSS) ainsi que l'analyse et la prise de position vis-à-vis d'un projet de convention tripartite Commune-Paroisse-Les Martinets ayant comme objet l'utilisation par la paroisse de la chapelle et de la salle polyvalente de l'EMS. À relever également que, faisant suite aux demandes du RSS, au cours de l'année la Résidence « Les Martinets » a accueilli des couples souhaitant partager la même chambre.

Du 10 juin au 10 juillet 2025 le Président du Conseil de fondation a effectué un tour de l'établissement afin de visiter l'ensemble des services. L'objectif de cette démarche consistait, d'une part, à obtenir une vue générale de l'infrastructure et, d'autre part, de prendre la température des équipes, recueillir les suggestions et les faire remonter à la direction. Différents interlocuteurs ont notamment relevé que l'EMS « Les Martinets » jouissait globalement d'une très bonne réputation à l'interne comme à l'externe et certains considéraient même que c'était un privilège d'y travailler.

Au cours de l'année, le personnel de l'animation a organisé de nombreuses activités variées pour les résidents et résidentes, leurs familles et les visiteurs et visiteuses parmi lesquelles l'exposition « *Invitation aux Voyages* » du 15 au 30 mars 2025 rassemblant les récits de voyage d'une quinzaine de résidents, la journée des familles le 24 mai 2025 qui a vu la participation de quelques 300 personnes, la fête des nonagénaires le 5 novembre 2025 ou le traditionnel Marché de Noël qui s'est déroulé du 28 au 30 novembre 2025. Tout au long de l'année la collaboration entre l'animation et la Coordinatrice pour les seniors de la Commune s'est renforcée, ce qui a permis d'ouvrir graduellement l'établissement à des activités venant de l'extérieur, tout en englobant les résidents.

Réseau Santé de la Sarine (RSS)

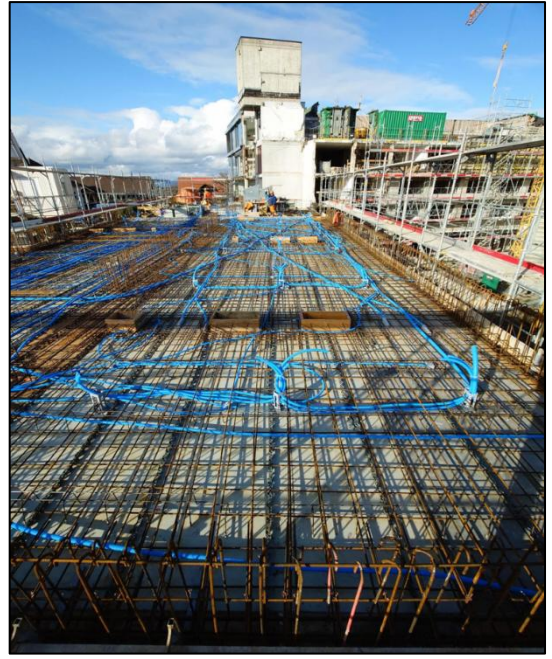
Le RSS gère le Home Médicalisé de la Sarine (HMS), le Centre de coordination, le Service d'ambulances de la Sarine (SAS) ainsi que la défense incendie du district à travers le Bataillon des sapeurs-pompiers de la Sarine et assure les tâches et missions qui lui sont dévolues par la législation concernant la prise en charge des personnes âgées ; l'aide et les soins à domicile (SASDS), les indemnités forfaitaires (Commission IF) et la prise en charge des frais financiers des EMS à travers la commission de district en matière d'EMS (CODEMS).

En 2025 le comité de direction du RSS s'est réuni à 10 reprises (8 séances ordinaires ainsi que 2 demi-journées de réflexion) et l'Assemblée des délégués (AD) à 2 reprises. Les principaux objets traités au cours de l'année ont été les suivants :

- D'abord intéressé par une éventuelle reprise du bâtiment de la Rose d'Automne, par lettre du 10 janvier le Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM) a communiqué au RSS renoncer à l'acquisition dudit bâtiment.
- Le 5 février le comité de direction (CD) du RSS a validé le contenu ainsi que la transmission aux communes membres d'un sondage ayant pour but de dresser un bilan sur la perception de la taxe annuelle d'exemption. Lors de la même séance le comité a approuvé une directive concernant le système de contrôle interne (SCI).
- Les travaux de construction du bâtiment « A1 » (aile est) du HMS ayant été achevés, au début de février le personnel du RSS a procédé au déménagement dans la nouvelle aile. Les 70 résidents du HMS ont pu prendre possession de leurs nouvelles chambres. L'inauguration officielle de la nouvelle aile a eu lieu le 20 mars.
- Le 12 mars le CD a adopté un nouveau règlement d'exécution sur les finances (REFin), validé le Rapport de gestion 2024 et approuvé deux conventions avec la commune de Villars-sur-Glâne dans le cadre du projet de liaison de mobilité douce sur la Promenade des Tilleuls (secteur Avenue Jean-Paul II) et l'arrêt de bus « Jean-Paul II ».
- Dans le cadre de la planification des soins de longue durée 2026-2030 du canton de Fribourg, présentée au mois de janvier 2025, les membres du CD se sont réunis au cours de deux demi-journées, à savoir le 11 avril et le 9 mai, afin d'analyser de quelle manière et dans quels

domaines on pouvait favoriser l'autonomie et le maintien à leur domicile les seniors afin d'éviter le recours prématuré à des prestations de type EMS ou hospitalières. Les travaux ont notamment porté sur la création d'une éventuelle commission senior+ au niveau du district, la future mission du bâtiment de la Rose d'automne, la mise en place d'une conciergerie sociale telle que pratiquée à Bellinzona, le rôle du RSS en matière d'aide-ménagère, le nombre de lits pour des courts séjours voire encore le développement d'appartements avec services.

- Toujours dans le cadre de la planification des soins de longue durée 2026-2030, au cours de l'année une discussion a eu lieu entre les Réseaux de santé cantonaux pour avoir une vision et une prise de position commune, notamment sur le principe de base consistant à diminuer à terme le nombre de résidents en dessous du RAI 6 (env. 50% des résidents), l'objectif étant de réduire ce taux de 30% jusqu'en 2035.
- Le 21 mai l'AD a approuvé les comptes 2024, pris acte du rapport de gestion 2024, validé le contrat de mandat de prestations 2026-2030 entre le Réseau santé de la Sarine et les EMS, approuvé l'octroi d'un crédit d'étude de 5'774'000 francs pour la réalisation de la nouvelle caserne de Marly et l'intégration de l'antenne II du SASDS ainsi qu'un crédit d'investissement de 2'488'243 francs pour la requalification du parking de la centrale d'ambulance dans le cadre de l'agrandissement du HMS.
- Le 12 juin la présidence du RSS a réuni à Notre dame de la Route les conseillers communaux en charge des dicastères santé-social en lien avec les thématiques débattues dans le cadre des deux demi-journées mentionnées précédemment. Quatre propositions de mesures ont été présentées, à savoir une commission Senior + au niveau de district, la mise en place d'appartements protégés avec des soins plus importants, l'aide-ménagère et un projet d'accompagnement (« modèle Bellinzona »).
- Le 10 septembre le CD a approuvé la proposition de son groupe RH portant sur l'introduction d'une prime d'ancienneté visant à fidéliser le personnel. Le CD a en outre décidé de fixer à CHF 400.- (auparavant CHF 250.-) le tarif forfaitaire des interventions sans transport réalisées par les ambulances du SAS à compter du 1er janvier 2026, afin de s'aligner sur les autres services du canton et d'assurer une meilleure couverture des coûts.
- Le 3 décembre le Comité de direction a décidé de valider le plan de couverture des besoins 2026-2030 élaboré par la CODEMS et de procéder à la signature du mandat de prestations de l'Institution de Santé pour les Religieuses et les Religieux Fribourg (ISRF).
- Le 10 décembre, l'AD a adopté le budget de résultats ainsi que le budget des investissements 2026 et pris acte du plan financier 2026-2030, a validé le décompte final du bâtiment « A1 » du HMS et octroyé un crédit d'investissement de CHF 9'990'000.- pour l'achat de l'ex-site « Sofraver » à Rosé destiné à accueillir les pompiers de la compagnie Sarine-Centre, l'atelier mécanique de l'exploitation du Bataillon Sarine, deux antennes du SASDS, le solde du bâtiment étant loué à l'ECAB et à l'Association du Cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (COSAHL).
- Au cours l'année le RSS a, par ailleurs, examiné les différentes options envisageables en ce qui concerne à l'avenir du centre de secours regroupant les ambulanciers et les pompiers sur le site de l'Aurore 4 à Fribourg, transmis aux communes membres les résultats du sondage et choisi de modifier, par voie d'arrêté, le montant de la taxe annuelle d'exemption des jeunes de moins de 21 ans, en portant ce dernier à CHF 0.-.
- La Commission de bâtisse (COBAT) du RSS a poursuivi ses travaux en lien avec la rénovation et l'extension du HMS et du Foyer de jour de la Sarine. Les travaux de construction du bâtiment « A1 » (aile est) ayant été achevés, la démolition et reconstruction du bâtiment « A2 » (aile ouest) ainsi que les travaux de rénovation du bâtiment « A3 » (aile centrale) se sont poursuivis tout au long de l'année.



8.4 COHÉSION SOCIALE

En 2025, la Cohésion sociale a placé l'intégration au cœur de ses priorités. À travers des événements festifs, des projets participatifs et des actions concrètes sur le terrain, la Commune a renforcé le vivre-ensemble, favorisé les échanges interculturels et encouragé la participation citoyenne. Retour sur une année riche en rencontres et en engagements.

Apéritif de la nouvelle année

L'apéritif de la nouvelle année a réuni environ 70 personnes issues de diverses nationalités au centre d'animation du quartier de Villars-Vert. Ce moment convivial a offert aux habitant·e·s une belle occasion de se rencontrer, d'échanger et de débiter l'année dans une ambiance chaleureuse et inclusive. Au-delà du simple partage d'un apéritif, cette rencontre a favorisé les liens entre les participant·e·s, permettant à chacun·e de découvrir les parcours, les cultures et les traditions des autres. Les spécialités proposées, venues notamment du Tibet, de Thaïlande, d'Afrique et d'Irak, ont été particulièrement appréciées et ont contribué à créer un véritable voyage culinaire au cœur du quartier.

La soirée s'est poursuivie dans une atmosphère festive, rythmée par des musiques du monde qui ont rassemblé les participant·e·s sur la piste de danse. Cet événement a ainsi constitué un moment privilégié de partage et de cohésion sociale, illustrant la richesse culturelle et la diversité qui font la vitalité de la Commune.

Formation Villarsympa



La formation « Villars Sympa » a permis à 12 nouveaux agents sympas de renforcer leurs compétences relationnelles et leur engagement citoyen. Ce programme s'inscrit dans la démarche cantonale « Communes sympas », qui vise à améliorer la qualité de vie, encourager la participation des habitant·e·s et promouvoir une culture d'accueil au sein de dix communes fribourgeoises.

L'engagement des agent·e·s sur le terrain représente une valeur estimée à 41'000 francs par an, notamment à travers

l'organisation d'ateliers, des actions bénévoles et leur participation active aux activités communales. Afin de marquer la fin de la formation de manière originale et conviviale, une soirée Cluedo sur le thème « disco » a été organisée, réunissant les nouveaux diplômés ainsi que les ancien·ne·s agent·e·s sympas. Cette soirée immersive, mêlant jeu, enquête et ambiance musicale, a permis de renforcer les liens entre les participant·e·s tout en facilitant l'intégration des nouveaux membres dans cette dynamique collective.



Fête des abeilles

La Fête des abeilles a proposé aux participant·e·s une immersion enrichissante dans l'univers des pollinisateurs, mettant en lumière leur rôle essentiel pour la biodiversité. Dégustation de miels aux saveurs variées, chasse au trésor à la fois ludique et pédagogique, découverte des ruches : la journée a su allier apprentissage, sensibilisation et moments de convivialité.

Cet événement a également permis de renforcer la prise de conscience autour de la protection des abeilles et de l'importance de préserver leur environnement, tout en offrant un cadre accessible et attractif pour tous les âges. Moment particulièrement émouvant : la distribution de 100 adorables abeilles en crochet, confectionnées avec soin par une habitante au grand cœur. Ce geste symbolique, porteur de générosité et d'engagement, a profondément touché petits et grands.

Fête des Voisins

La Fête des Voisins s'est tenue sur 18 emplacements différents, réunissant de nombreux habitant·e·s de la Commune autour de moments conviviaux. Certains espaces ont été animés par la Cohésion sociale, tandis que d'autres ont été organisés directement par des habitant·e·s engagé·e·s, témoignant d'une belle dynamique participative.

Ces rencontres ont offert de précieuses occasions de faire connaissance, d'échanger et de renforcer les liens de proximité, contribuant ainsi à la cohésion sociale au sein des quartiers. Elles illustrent également l'importance de ces initiatives de proximité pour favoriser le vivre-ensemble et encourager l'engagement citoyen.



Animation des récréations – École des Rochettes

Chaque lundi, la Cohésion sociale intervient dans la cour de l'école des Rochettes afin de promouvoir le respect, le fair-play et le plaisir de jouer ensemble. À travers des animations dynamiques et bienveillantes, ces interventions offrent aux enfants des espaces d'expression et de coopération favorisant des interactions positives.

Elles contribuent également à prévenir les conflits, à apaiser les tensions et à instaurer un climat scolaire serein, propice au bien-être et au vivre-ensemble.



Cours d'initiation à la natation

Dans une perspective d'intégration, des femmes migrantes ayant vécu des expériences traumatiques liées à l'eau ont pu bénéficier de cours d'initiation à la natation, organisés dans la piscine privée d'une agente sympa.

Ces séances, menées dans un cadre sécurisant et bienveillant, ont permis aux participantes de reprendre progressivement confiance en elles et de se réapproprier cet environnement. Quelle joie de les voir évoluer et pouvoir, désormais, accompagner leurs enfants à la piscine en toute sérénité. Ce projet, à la fois humain et concret, constitue un véritable levier d'autonomie et d'émancipation.

Vide Grenier et Vide penderie

45 stands ont animé la place minérale, attirant un large public autour de la thématique du recyclage, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Cet événement a constitué un moment privilégié d'échanges, favorisant les rencontres et la bonne humeur entre les participant·e·s.

De nombreux objets ont ainsi trouvé une seconde vie grâce au troc ou aux dons, témoignant d'un bel esprit de solidarité et de partage au sein de la Commune. Les enfants ont également pris part à cette dynamique en échangeant leurs jouets, contribuant à leur manière à cette démarche durable et collective.



Les Cafés rencontre parents/enfants



Chaque mercredi, parents et enfants se retrouvent à Notre-Dame de la Route pour des ateliers créatifs et des moments d'échange conviviaux. Ces cafés-rencontres favorisent la créativité, renforcent les liens familiaux et offrent un espace bienveillant de partage entre générations.

Ces rencontres permettent également de tisser des liens durables entre les participant·e·s et de valoriser les compétences de chacun·e dans un cadre accueillant. Dans un esprit de générosité et de solidarité à l'approche des fêtes de fin d'année, les enfants ont confectionné de magnifiques pots décorés, accompagnés d'étoiles de Noël, destinés aux pensionnaires de l'EMS.



Fenêtres de l'Avent

En décembre, neuf fenêtres de l'Avent ont illuminé la Commune, offrant de précieux moments de partage et de convivialité aux habitant·e·s. Ces rendez-vous ont permis de se retrouver dans une ambiance chaleureuse, propice aux échanges et aux rencontres.

Certaines animations, organisées le dimanche après-midi, ont particulièrement réjoui les familles, en permettant aux enfants de profiter des jardins et de s'amuser dans un cadre festif et accueillant.

Coup de balai

40 personnes ont participé aux actions de ramassage des déchets, contribuant activement à l'amélioration de l'environnement et de la propreté de la Commune. Cet engagement collectif a été récompensé au niveau national, puisque la Commune a obtenu le deuxième prix suisse pour le ramassage de mégots.



Budget participatif

En 2025, dans le cadre de la deuxième édition du budget participatif, trois projets proposés par des habitant·e·s de la Commune ont bénéficié d'un soutien financier en vue de leur réalisation. Cette démarche vise à encourager l'émergence d'initiatives locales, en mettant à disposition des citoyennes et citoyens une partie des ressources communales. En favorisant leur implication directe, ce dispositif renforce les possibilités de participation et permet à chacun·e de contribuer activement à la vie et à l'animation de son quartier.

Parmi les projets retenus, l'atelier de montage vidéo animé par l'agent sympa Ernst Hatungimama a rencontré un vif succès. Les ateliers de danse ainsi que de robotique, proposés par des adolescents de la Commune, ont également suscité un réel engouement, illustrant la richesse et la diversité des initiatives portées par les habitant·e·s.

Parler français

Chaque jeudi, entre 15 et 20 femmes issues de la migration se retrouvent au centre d'animation de Villars-Vert pour pratiquer le français. Ces rencontres régulières offrent un cadre convivial et rassurant, favorisant l'apprentissage et les échanges.

Trois animatrices accompagnent les participantes dans le développement de leur vocabulaire autour de thématiques variées telles que la santé, l'éducation des enfants ou encore la recherche d'emploi. Parallèlement, une auxiliaire prend en charge les enfants, en leur proposant des activités ludiques, permettant ainsi aux mères de participer pleinement aux séances.



8.5 ANIMATION JEUNESSE

En 2025, Villars-Animation a poursuivi son engagement en faveur de la jeunesse de Villars-sur-Glâne en proposant une diversité d'activités enrichissantes. Ces actions visent à soutenir l'épanouissement personnel des jeunes, à encourager leur participation et à renforcer les liens sociaux au sein de la Commune. Parmi les temps forts du début d'année, plusieurs activités ont permis aux jeunes de vivre des expériences variées, mêlant découvertes, créativité et moments de partage.

Parallèlement, les activités régulières ont continué à dynamiser les centres d'animation, en offrant des espaces sécurisés, accueillants et stimulants pour les enfants et les adolescents :

- **Cours de kick-boxing les mardis, mercredis et jeudis** : ces séances favorisent le développement de la discipline, de la confiance en soi ainsi que du bien-être physique des participants.
- **Accueils libres pour les enfants et adolescents les mercredis et vendredis** : ces temps de libre accès permettent aux jeunes de se retrouver, de socialiser et de s'investir dans des activités variées selon leurs envies.
- **Accueil goûter les jeudis** : ces moments conviviaux offrent un cadre chaleureux où les jeunes peuvent échanger autour d'un goûter, partager leurs centres d'intérêt et tisser des liens dans une ambiance détendue.
- **Atelier philo le mercredi, une fois par mois** : ces rencontres proposent un espace de réflexion et de dialogue, permettant aux jeunes de questionner le monde qui les entoure, de développer leur esprit critique et d'exprimer leurs idées dans un cadre respectueux.

Chaque semaine, environ une centaine d'enfants et d'adolescents ont fréquenté les trois centres d'animation, ce qui témoigne de l'attractivité de ces espaces et de leur rôle essentiel dans l'accompagnement des jeunes.

Les vacances de Carnaval et Pâques 2025

Pendant les vacances de Carnaval, Villars-Animation a proposé une série d'activités variées à la fois créatives, sportives et éducative :



- **Une sortie à la patinoire de Berne** a rassemblé 15 jeunes, offrant un moment ludique favorisant la coordination et l'esprit d'équipe.
- **Plusieurs ateliers robotiques** ont permis à 11, 10 et 10 participants de s'initier aux nouvelles technologies de manière interactive.
- **Une activité combinant trampoline et promenade** a réuni 12 jeunes.
- **Une activité bricolage** de carnaval a rassemblé 15 jeunes.
- **Une après-midi sportive** a permis à 24 jeunes de se dépenser.

L'ensemble de ces activités a rencontré un bel engouement et a permis aux jeunes de vivre des expériences enrichissantes, tout en favorisant leur épanouissement et les échanges entre pairs.

Les vacances de Pâques ont également été marquées par un programme diversifié et attractif :



- **Un escape game** organisé au centre d'animation a mobilisé 14 jeunes autour d'un défi collectif stimulant.
- **La visite des alpagas du Grand Bois** a rassemblé 13 participants, offrant une activité proche de la nature.
- **Un atelier robotique** a réuni 11 jeunes.

- **Une sortie à Chaplin's World** a permis à 15 participants de vivre une expérience culturelle immersive.
- **Une après-midi jeux glacés** en famille a réuni 16 participants.
- **Un moment de partage à Nuithonie** autour de la mini-BCF Arena a permis à 19 enfants de se réunir.
- **La traditionnelle chasse aux œufs** dans la forêt de Belle-Croix a rassemblé une centaine d'enfants.
- **Une soirée cinéma** au centre d'animation de Villars-Vert a rassemblé 45 jeunes.

Au total, 97 jeunes ont participé aux activités proposées durant les vacances de Carnaval, et plus de 230 également durant les vacances de Pâques. Ces moments ont permis aux participant·e·s de s'engager dans des activités variées, de développer leurs compétences sociales et créatives, et de partager des expériences positives au sein des centres d'animation.



Les vacances d'été 2024

Pour les vacances d'été, un programme riche et varié a été proposé, favorisant le plein air, la découverte et la convivialité :

- **Kholanta** : une activité dynamique qui a réuni 24 jeunes autour de défis collectifs, favorisant l'esprit d'équipe et le dépassement de soi.
- **« Art en Plein Air » : peinture sur bancs** : 19 participants ont pris part à cet atelier créatif, contribuant à embellir l'espace public tout en exprimant leur créativité.
- **Visite du Château de Gruyère** : 15 jeunes ont pu découvrir le patrimoine régional à travers une sortie culturelle enrichissante.
- **Soirée "Spécial filles"** : 15 participantes ont partagé un moment convivial dans un cadre bienveillant, favorisant les échanges et la confiance.
- **Cuisine d'ailleurs** : cet atelier culinaire a rassemblé 12 jeunes autour de la découverte de nouvelles saveurs et cultures.
- **Escalade à O'Bloc** : 15 participants ont pu développer leur agilité et leur confiance en eux à travers une activité sportive stimulante.
- **Sortie aux Grottes des Fées** : 15 jeunes ont participé à cette sortie nature, alliant découverte et aventure.

- **Sorties piscine à Berne** : ces moments de détente ont réuni 8, 9 et 10 participants lors de trois sorties distinctes, offrant des espaces de loisirs durant les périodes de forte chaleur.
- **Sortie Swiss Vapeur Parc** : 15 participants ont pris part à cette activité ludique et originale.
- **Sortie au Château de Chillon** : 15 jeunes ont pu s'immerger dans l'histoire à travers cette visite culturelle.
- **Promenade et jeux en forêt** : 15 participants ont profité d'un moment en plein air favorisant le mouvement et les interactions.
- **Grillades en familles** : cet événement a rassemblé 23 personnes dans une ambiance conviviale, propice aux échanges intergénérationnels.
- **Moment de partage à la place minérale** : 19 participant·e·s se sont réunis pour un moment d'échange et de convivialité au cœur du quartier.
- **Fête des étoiles (14 août)** : 24 personnes ont pris part à cette soirée festive, marquant un moment fort de l'été.

De plus, un camp d'été organisé du 14 au 18 juillet 2025 a permis à 30 jeunes de vivre une expérience collective immersive, favorisant l'autonomie, la vie en groupe et la découverte de nouvelles activités. Ce séjour a constitué un moment fort de l'été, particulièrement apprécié par les participant·e·s.

L'ensemble de ces activités a rencontré un vif succès et a permis aux jeunes de vivre des expériences variées, mêlant découvertes culturelles, activités sportives et moments de partage. Elles ont contribué à renforcer les liens sociaux et à offrir un cadre structurant et stimulant durant la période estivale. **Au total, plus de 280 participations ont été recensées durant les vacances d'été.**



Rentrée et vacances d'automne 2024

Pour la rentrée et les vacances d'automne, diverses activités variées et attractives ont été proposées, rencontrant un vif succès auprès des jeunes :

- **Initiation au Jiu-Jitsu** : 12 participants ont découvert cette discipline, favorisant le développement de la confiance en soi, de la maîtrise de soi et du respect.
- **Loup-garou en forêt** : 19 jeunes ont pris part à cette activité immersive, alliant jeu, stratégie et moments de convivialité en plein air.

- **Sortie au musée des transports** : 15 participants ont bénéficié d'une sortie culturelle enrichissante, leur permettant de découvrir l'évolution des moyens de transport.
- **Sortie à l'oasis des vétérans** : 12 jeunes ont participé à cette activité favorisant la rencontre et l'échange dans un cadre différent.
- **Atelier robotique** : 16 participants ont pu s'initier aux technologies de manière ludique et interactive.
- **Sortie au musée de l'appareil photographique** : 12 jeunes ont découvert l'histoire et l'évolution de la photographie à travers une visite culturelle.
- **Boom d'Halloween** : cet événement festif a rassemblé 39 enfants, confirmant son succès et l'engouement pour les activités conviviales et thématiques.

L'ensemble de ces activités a permis aux jeunes de vivre des expériences diversifiées, mêlant découvertes culturelles, activités sportives et moments de partage, tout en renforçant les liens sociaux et le vivre-ensemble. **Au total, 125 participations ont été recensées durant la période de la rentrée et des vacances d'automne.**



Autres projets et collaborations

Tout au long de l'année, Villars-Animation a poursuivi le développement de son offre à destination des jeunes et des familles, à travers une diversité d'activités et de projets menés en collaboration avec différents partenaires. Ces initiatives visent à promouvoir le bien-être, l'expression artistique ainsi que le renforcement des liens communautaires, tout en sensibilisant à divers enjeux :

- **Fleurs de Chantier** : des activités telles que l'initiation au CrossFit, l'atelier théâtre et l'atelier photo ont été proposées, favorisant l'expression artistique et le bien-être des jeunes.
- **Petite enfance** : des projets tels que Tilou, le Café parent-enfant de l'éducation familiale et MiniMove ont contribué à renforcer les liens familiaux et communautaires.
- **Projet "Courses-Déchetterie"** : l'augmentation des demandes par rapport à l'année précédente témoigne d'un intérêt croissant pour ce service, mené en collaboration avec le Cycle d'orientation de Péroles.
- **After Juvenalia** en mai, ainsi que d'autres événements communautaires tels que la **Fête des Abeilles** et la **Fête des Voisins**, ont permis de renforcer le tissu social local.
- **Nouvelle initiative : "Sous les étoiles"** en août, développée en collaboration avec la Cohésion sociale, visant à rassembler les habitant·e·s de Villars-sur-Glâne autour d'activités culturelles et de loisirs.

Au cours de l'année, Villars-Animation a ainsi consolidé son rôle au sein de la communauté en proposant des actions variées et inclusives. Grâce à l'engagement des partenaires et à une participation soutenue, les liens sociaux, le bien-être ainsi que les possibilités d'expression de chacun et chacune ont été renforcés.

Mandat auprès de REPER pour le travail social hors-murs

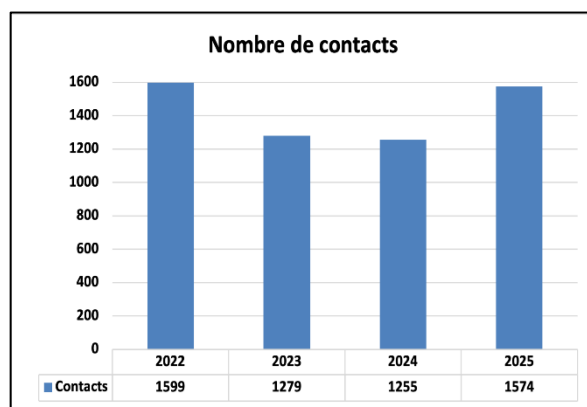
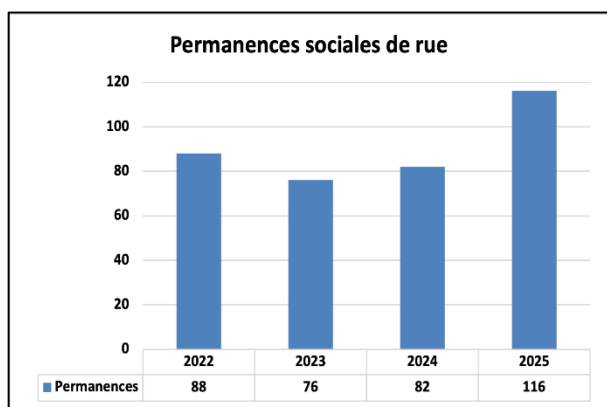
En 2025, 116 permanences sociales de rue ont été réalisées, permettant d'établir 1'574 contacts significatifs avec des jeunes. Ces chiffres sont en nette augmentation (+41%), principalement en raison du remplacement temporaire d'une professionnelle par un intervenant davantage centré sur le travail de rue.

L'occupation de l'espace public continue d'évoluer depuis fin 2023. L'installation de caméras aux abords des écoles a modifié les habitudes des jeunes, avec une diminution de leur présence dans certains lieux, notamment à Villars-Vert. Globalement, les regroupements importants sont devenus rares, à l'exception de l'espace de street workout à Villars-Vert, aujourd'hui fortement investi. Les jeunes plus âgés se déplacent davantage vers Fribourg ou certains lieux périphériques.

Les réalités diffèrent selon les quartiers :

- À Cormanon, les jeunes rencontrés sont majoritairement insérés et ne sollicitent pas d'accompagnement.
- À Villars-Vert, un groupe sans solution socio-professionnelle reste présent, nécessitant un suivi régulier.
- Le quartier des Dailles concentre les principales préoccupations, avec des tensions récurrentes, notamment autour du terrain de football.

Face à ces enjeux, une présence renforcée et coordonnée avec les partenaires locaux a été mise en place, incluant dès août 2025 un renforcement du dispositif REPER (0,5 EPT supplémentaire). Ce travail en réseau permet une intervention rapide et ciblée, limitant l'escalade des tensions. Globalement, les problématiques dans l'espace public sont restées contenues en 2025, à l'exception des Dailles.

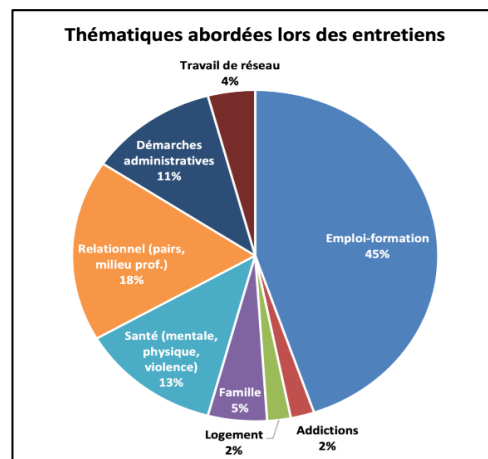
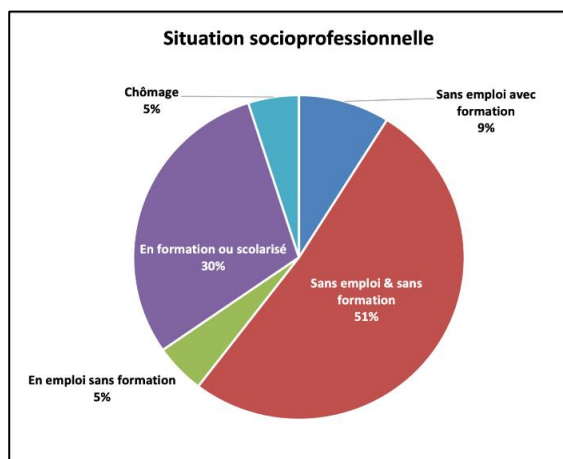


En 2025, 22 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement socioéducatif (105 entretiens). Ce chiffre est en baisse, en raison notamment du changement temporaire d'intervenant et de la diminution de la présence des jeunes dans l'espace public.

Profil des jeunes accompagnés :

- 45% ont moins de 18 ans, 45% entre 18 et 25 ans, 10% plus de 25 ans.
- 65% sont sans emploi ou rencontrent des difficultés d'insertion.

Les principales thématiques abordées restent l'emploi et la formation, suivies des relations, de la santé et des démarches administratives. Un travail de collaboration étroit avec le Cycle d'Orientation de Pérolles a permis de renforcer l'accès à des jeunes peu visibles dans l'espace public et de consolider le rôle des intervenants comme personnes ressources.



Projet Un Tour En Tuk-Tuk

Pour sa 8^e édition, le projet Tuk-Tuk a sillonné les routes pendant 12 semaines, du 12 mai au 1^{er} août, confirmant une fois encore son rôle incontournable dans la vie locale. Malgré un parcours semé d'embûches, marqué cette année par une panne et plusieurs problèmes techniques ayant entraîné cinq jours d'arrêt, le projet a tenu le cap.

Au total, le Tuk-Tuk a effectué **229** courses, soit **4** par jour en moyenne. Près d'un tiers (31%) des départs ont eu lieu à Villars-sur-Glâne, tandis que de nombreuses courses parties de Fribourg avaient pour destination la commune de Villars-sur-Glâne. Ce sont ainsi **607** personnes qui ont été accueillies à bord, dont 22 % d'aîné·es, souvent accompagné·es de leurs proches. À cela s'ajoutent une quinzaine de courses spéciales organisées pour des établissements médico-sociaux et des institutions accueillant des personnes en situation de handicap, tant à Villars-sur-Glâne qu'à Fribourg. Le Tuk-Tuk a également pris part à plusieurs projets communaux tels que la Fête des abeilles ou la Kermesse de Notre-Dame.

Plateforme Enfance & Jeunesse

Lancée par REPER en 2018, cette Plateforme compte près d'une trentaine de membres, représentant une vingtaine d'entités concernées par l'enfance et la jeunesse de Villars-sur-Glâne. Elle s'est réunie à **3** reprises en 2025. Outre les échanges sur les réalités, les observations, les besoins et les pratiques respectives de chacun·e, un groupe de travail sur la problématique des écrans a émané de la Plateforme fin 2023 afin de réfléchir à la mise en place d'une stratégie pérenne de prévention des risques liés à l'utilisation des écrans. L'objectif est d'adresser la problématique de

l'usage des écrans chez les enfants, en particulier en bas âge, en cherchant à toucher un maximum de personnes concernées via une multitude de canaux.

Ainsi, la Commune a débloqué fin 2024 un financement pour que la Plateforme, via ce groupe de travail, puisse mettre en place des actions de prévention par rapport à l'usage des écrans. Ce financement a permis l'acquisition d'un lot de « boîtes ABC », un moyen de prévention ludique à destination des enfants jusqu'à l'âge de 8 ans et de leurs parents.

Mandat des Dailles

Depuis le 1er août 2025, le mandat de REPER auprès de la Commune a été renforcé pour une durée d'une année dans le quartier des Dailles, plus particulièrement autour de l'école des Rochettes, en raison de dynamiques de groupes d'élèves problématiques observées sur le terrain. Dans ce cadre, une présence accrue dans l'espace public a été mise en place. Entre août et décembre 2025, 53 permanences sociales de rue ont été réalisées, permettant d'établir plus de 1'102 contacts significatifs avec des jeunes. Ces présences, réparties du lundi au vendredi durant des moments charnières entre le temps scolaire et le temps hors école, ont permis d'intervenir directement sur certaines dynamiques problématiques. Les interventions ont consisté notamment à confronter les jeunes, de manière adaptée, aux conséquences de leurs comportements, tant pour eux-mêmes que pour autrui.

Parallèlement, un travail spécifique a été mené avec les familles. Cinq familles ont ainsi été rencontrées dans le cadre de dix entretiens formels, en complément de nombreux échanges informels dans l'espace public. Ces temps d'accompagnement ont permis d'aborder différentes problématiques, telles que le harcèlement, la violence, le racisme ou encore les relations familiales, tout en soutenant les parents dans leur rôle éducatif.

Enfin, une collaboration étroite a été développée avec l'école des Rochettes, impliquant la direction, le corps enseignant et le travailleur social scolaire. Ce partenariat a permis de co-construire des pistes d'action concrètes en lien avec les problématiques observées, notamment sur le terrain de football. Il a également donné lieu à des interventions dans l'ensemble des classes de 5H à 8H, autour des thématiques du respect mutuel et du vivre-ensemble, tout en permettant aux TSR de se présenter comme personnes ressources auprès des élèves.

9. SERVICES EXTÉRIEURS, CULTURE ET SPORTS

9.1 VOIRIE

Tâches administratives

- Démarches administratives, direction des travaux et interventions dans les domaines qui concernent les Services extérieurs
- Encadrement du personnel auxiliaire de remplacement (PAR) dans l'équipe des cantonniers.
- Entretien des machines et des véhicules des services communaux et du centre spécialisé de Villars-Vert

Activités courantes d'entretien de la voirie

Le réseau routier communal se compose ainsi :

Routes communales	28'210 m
Routes privées	2'400 m
Chemins piétonniers	15'190 m
Trottoirs communaux	31'693 m

- Entretien général des routes communales, des trottoirs et des chemins piétonniers
- Entretien des places et chemins naturels
- Entretien du parcours Vita
- Entretien de l'éclairage public
- Entretien du mobilier urbain
- Entretien des fontaines communales
- Entretien des bornes rétractables
- Signalement de l'éclairage défaillant
- Entretien des WC publics
- Fauchage des talus routiers
- Entretien des rigoles de la route du Vieux-Moulin et de la falaise
- Entretien de la signalisation et du marquage routier
- Mise en place de l'affichage pour la sécurité routière
- Nettoyage du domaine public et ramassage des déchets
- Entretien hivernal des routes, trottoirs et chemins
- Nettoyage des caniveaux du domaine public



Réalisation d'une place de fitness urbain

L'entretien hivernal a nécessité l'utilisation de :

Années	2022	2023	2024	2025
Sel	194 tonnes	200 tonnes	155 tonnes	102 tonnes
Gravier	2 tonnes	2 tonnes	2 tonnes	2 tonnes

Activités courantes de gestion des déchets

- Ramassages hebdomadaires des déchets
- Gestion de la déchetterie communale de Ste-Apolline
- Entretien des déchetteries de quartiers
- Organisation et collecte des déchets ménagers encombrants
- Vidange des corbeilles à déchets du domaine public

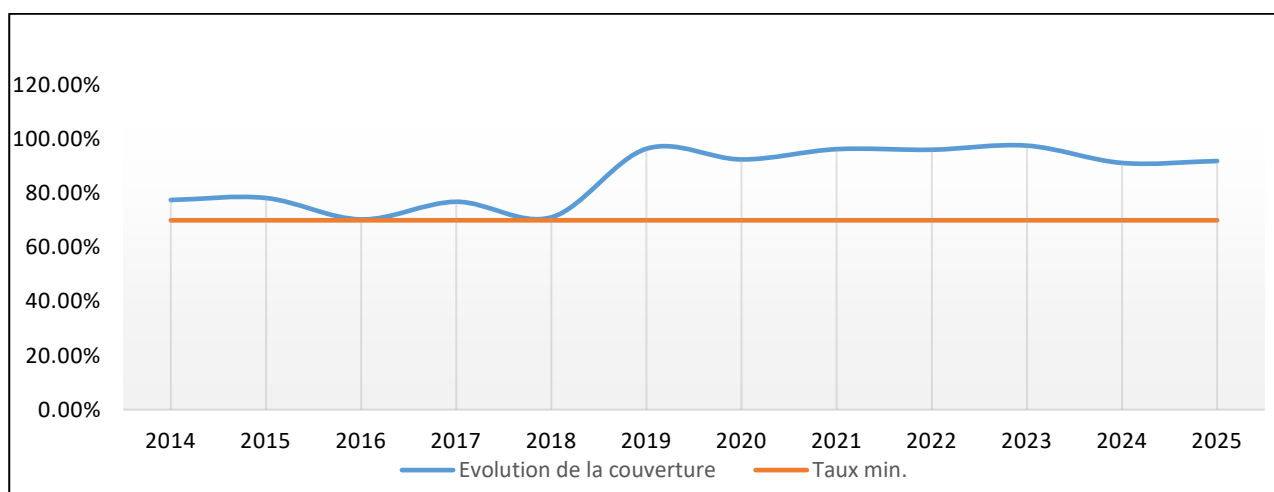
En 2025, le ramassage des déchets ménagers urbains a été effectué par l'entreprise Gevisier Transports Sàrl.

Années	2023	2024	2025
Déchets ménagers	1'396 tonnes	1'408 tonnes	1'525 tonnes
Déchets de jardin	1'661 tonnes	1'770 tonnes	1'612 tonnes
Déchets encombrants	402 tonnes	436 tonnes	350 tonnes
Vieux papiers	776 tonnes	758 tonnes	718 tonnes
Verres usagés	441 tonnes	412 tonnes	391 tonnes
Aluminium et fer blanc	120 tonnes	151 tonnes	145 tonnes
PET	54 tonnes	54 tonnes	51 tonnes
Vieux bois	194 tonnes	214 tonnes	248 tonnes

Le taux de couverture des coûts, dont l'objectif minimum est de 70%, comprend la taxe de base et la taxe proportionnelle.

2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
76.85%	71.11%	96.46%	92.50%	96.31%	96.09%	97.61%	91.21%	91.92%

Evolution des taux de couverture des coûts depuis 2014



Entretien constructif et nouvelles réalisations

- Assainissement complet du terrain synthétique de l'École des Rochettes et sécurisation des pourtours conformément aux recommandations du BPA
- Réfection complète du trottoir à la route du Condoz avec délimitation des bordures au moyen de pavés
- Réfection des rampes et escaliers d'accès sur domaine public dans le quartier des Platanes
- Réfection de l'arrêt de bus de Villars-Vert
- Mise en place d'une main courante au chemin du Cardinal Journet
- Réalisation d'une nouvelle piste de pétanque à proximité du théâtre Nuithonie
- Mise en place et gestion d'une patinoire provisoire sur devant Nuithonie
- Aménagement d'un fitness urbain dans le quartier de Villars-Vert avec installation d'une nouvelle fontaine à boire
- Réfection de la berme centrale, à la route de Moncor
- Réalisation des travaux préparatoires pour accueillir le nouveau silo à saumure



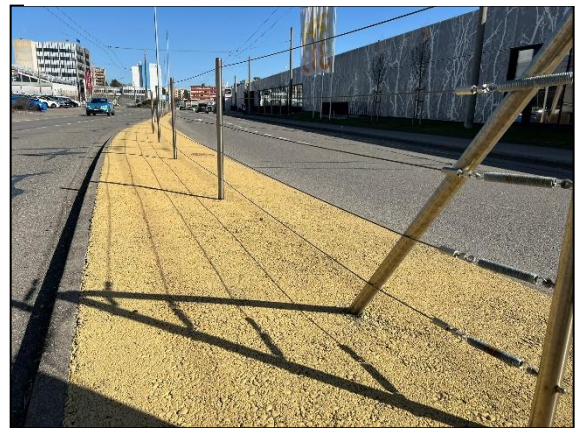
Aménagements autour du terrain des Rochettes



Réalisation fondation pour le nouv. silo à saumure



Réfection trottoir – Route du Condoz



Réfection de la berme centrale de Moncor

Soutien logistique aux manifestations communales et de tiers

- Transport, montage de matériel pour :
 - la fête de Carnaval
 - les spectacles de clôtures scolaires
 - les différentes fêtes de quartiers (fête des voisins et de Villars-Vert)
 - les Rencontres de folklore internationales à Cormanon
 - la fête de la St-Nicolas
 - la fête des aîné·e·s
 - les concerts de l'Avent (podiums et estrades)

- Participation à l'organisation et à l'installation de l'infrastructure de la fête du 1^{er} août
- Prêt et transport de matériel pour des manifestations organisées par des tiers
- Entretien des boîtes à livres de la Cohésion sociale

Matériel et véhicules

Un audit du parc de véhicules de la Commune a été mené par un bureau spécialisé afin de définir le type de propulsion à privilégier en fonction de l'usage des véhicules et de proposer un plan de renouvellement assorti d'un calendrier. Sur cette base, le plan quinquennal 2024–2028 de remplacement des véhicules communaux a été établi et soumis en mai au Conseil général pour l'obtention du crédit d'investissement. En application de cette planification, des appels d'offres ont été effectués et ont conduit à l'acquisition des nouveaux véhicules et équipements suivants :



Le camion poubelle a été remplacé par un véhicule plus moderne et plus robuste. Ce véhicule est principalement utilisé pour les tournées de collecte des poubelles publiques, le ramassage des objets encombrants ainsi que la collecte des conteneurs de 800 litres.

Après plus de 18 ans d'utilisation, l'ancienne balayeuse a été remplacée par un modèle de capacité équivalente. La nouvelle balayeuse offre un meilleur rendement ainsi qu'une consommation réduite et plus propre, notamment grâce à des équipements de filtration des gaz d'échappement plus performants.



Après 19 ans d'utilisation, le tracteur John Deere équipé d'un godet frontal a été remplacé par un véhicule de même catégorie. Ce véhicule est principalement utilisé pour les travaux d'entretien des espaces verts.

Le véhicule de l'Administration a été remplacé par un modèle à motorisation 100 % électrique. Ce nouveau véhicule est principalement utilisé pour les visites de chantier et les déplacements professionnels.



9.2 PARCS ET JARDINS

Activités administratives et collaborations

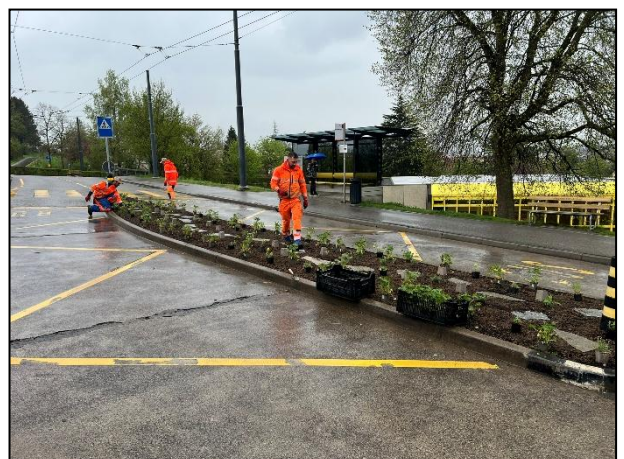
- Démarches administratives, direction des travaux et interventions dans les domaines qui concernent les Services extérieurs
- Collaboration avec les activités de l'Animation et de la Cohésion sociale (opérations coup de balai, fêtes de quartier, etc.)
- Préavis dans le cadre des projets communaux d'aménagements routiers ou d'espaces verts
- Collaboration avec l'Intendance des bâtiments pour les nouvelles plantations, leur entretien ou leur remplacement autour des bâtiments communaux, ainsi qu'autour de la STEP
- Collaboration avec les écoles dans des projets en lien avec la biodiversité (buttes permacultures, semi de prairies fleuries, etc.)
- Encadrement des jeunes pour des stages (Institut Seedorf, Fondation Le Torry, classes relais et Service social) ainsi que pour les travaux d'été

Activités courantes d'entretien

- Entretien général des parcs et jardins communaux
- Entretien des terrains de football du centre sportif du Platy
- Entretien des places de sport, places de jeux et des aménagements extérieurs des écoles
- Fauchage des talus des terrains de sport, surfaces en gazon et en prairies fleuries
- Entretien et aménagements divers pour le centre spécialisé de Villars-Vert
- Mise en conformité des places de jeux
- Entretien des chemins en copeaux
- Entretien des chemins pédestres notamment du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle et du sentier de l'eau
- Entretien des ouvrages routiers (terre-pleins, îlots centraux des giratoires, bacs et îlots des zones 30, etc.)
- Arrosage des espaces plantés
- Taille des haies et arbres sur le domaine public
- Remise en état des terrains à la suite des chantiers communaux



Taille des arbres au cordon boisé du Platy



Route du Bugnon – Remplacement des rosiers malades

Activités courantes de plantation

- Préparation et ensemencement des pelouses, prairies et plates-bandes de fleurs annuelles
- Végétalisation des ouvrages routiers (terre-pleins, îlots centraux des giratoires, bacs et îlots des zones 30, etc.)
- Plantation et entretien des massifs fleuris (lapin des Rochettes, canard et papillon du Platy, etc.)
- Plantation d'arbres, arbustes et plantes vivaces
- Travaux de taille et d'élagage d'arbres
- Remplacement des arbres secs ou malades
- Réalisation de coupes d'arbres par mesure de sécurité
- Expertise sur les arbres sensibles et suivi des travaux de soins aux arbres
- Entretien des étangs des parcs urbains (Platy et Cormanon)



Réaménagement autour du Centre Scolaire de Villars-Vert

Activités courantes de désherbage

- Désherbage manuel et à la vapeur
- Lutte mécanique contre les plantes invasives
- Lutte biologique contre la pyrale du buis



Campagne de suppression des laurèles et remplacement par des plantes indigènes

Activités ponctuelles touchant des projets particuliers



Remplacement des laurèles par une plantation vivace

- Suppression de la haie de laurèles (espèce envahissante) et réaménagement du talus avec des plantations indigènes favorisant la biodiversité locale
- Mise en place d'une nouvelle clôture autour du bâtiment Le Milieu à Villars-Vert et réaménagement des espaces verts attenants
- Aménagements extérieurs autour du bâtiment Centre spécialisé de Villars-Vert et entretien des plantations existantes
- Réfection du toit du bâtiment des Jardiniers situé à la Route de Ste-Apolline



Réalisation d'un nouveau terrain de pétanque
Quartier de Cormanon



Travaux de sécurisation autour du bâtiment
Le Milieu – Villars-Vert

9.3 CIMETIÈRE

Activités courantes

- Creuse de tombes, participation aux enterrements et remises de cendres ainsi que gestion du cimetière
- Désaffectation des tombes
- Entretien du cimetière (désherbage, etc.)
- Plantation et entretien des massifs fleuris



Nouvelle étape de mur cinéraire en fleur

Statistiques

- 64 personnes décédées ont été annoncées aux Services extérieurs durant l'année
- 53 personnes ont été incinérées, ce qui représente 82.81%. Leurs cendres ont été réparties comme suit :
 - 15 dans des cases funéraires
 - 1 dans la mini-tombe
 - 19 au Jardin du souvenir
 - 3 dans d'autres cimetières
 - 1 placé dans une tombe
 - 14 repris par les familles
- 10 personnes ont été inhumées, ce qui représente 15.63%
- 1 personne a fait don de son corps à la science, ce qui représente 1.56%
- 26 tombes et cases cinéraires ont été désaffectées au terme du délai de 20 ans



- Le nombre de tombes disponibles à la fin décembre était de :
 - 238 cases funéraires
 - 42 mini-tombes
 - 3 tombes enfants
 - 120 tombes pour les inhumations

9.4 TERRAINS AGRICOLES ET FORÊTS

Terrains agricoles

Tous les terrains agricoles que possède la Commune sont loués à des agriculteurs locaux qui les exploitent tout en tenant compte de l'évolution et de l'urbanisation de la Commune.

Forêts

Situation générale

La vie de la forêt est rythmée par les saisons. La croissance, la santé et l'évolution de l'écosystème forestier sont grandement influencées par la météo et, plus généralement, par le climat.

En 2025, le printemps météorologique, de mars à mai, a débuté tôt, avec des températures moyennes plus élevées de 0,9 °C que la moyenne de 1991-2020. Le mois de juillet a été à contre-courant des années précédentes, souvent marquées par des épisodes de canicule. La température moyenne y a été inférieure de 0,4 °C à cette même moyenne de référence.

L'été a été bien arrosé, avec des précipitations supérieures de 60 % à la moyenne mensuelle de ces deux mois. Pour la forêt, ce fut une année bénie pour les jeunes pousses et pour les arbres jusqu'à environ 80 ans.

Pour les arbres de plus d'un siècle, selon les essences, un déclin et une décrépitude anticipés sont toutefois à prévoir, les effets des dérèglements climatiques accumulés depuis plusieurs décennies étant déjà bien présents. En effet, ces arbres n'ont souvent plus la capacité d'adaptation nécessaire à la nouvelle donne climatique.

L'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) a présenté, le mardi 3 mars 2026, un rapport sur la forêt suisse. Il y est notamment mentionné que les jeunes arbres ne sont pas assez nombreux dans de nombreuses forêts ou que, lorsqu'ils sont présents, les essences qui poussent ne seront pas forcément adaptées à un climat plus chaud et plus sec.

Durant la prochaine décennie, Forêts-Sarine devra donc mettre l'accent sur la régénération des forêts en pratiquant une sylviculture proactive, notamment par des coupes de mise en lumière visant à activer la régénération naturelle. Là où celle-ci n'est pas suffisamment présente ou adaptée, des plantations d'arbres répondant aux nouvelles conditions climatiques seront réalisées afin de pérenniser les forêts communales.

Forêt de Belle Croix

Une coupe de sécurité a été réalisée dans le secteur de la piste Beda Hefti, combinant le prélèvement d'arbres instables ou déperissants tout en préservant les jeunes arbres déjà présents.

L'objectif principal était d'amener suffisamment de lumière au sol afin de favoriser la régénération naturelle existante.



Une partie de ces travaux a été effectuée dans le cadre d'un cours destiné aux agents d'exploitation et aux services techniques, afin d'enseigner les rudiments du bûcheronnage. Le solde des travaux a été réalisé par l'une de nos équipes forestières.

Il convient de relever l'excellente collaboration avec Forêts-Saraine. La remise en état de la piste Beda-Hefti a été assurée par la Commune de Villars-sur-Glâne.

Forêt de Moncor



Des soins à la jeune forêt ont été effectués dans le secteur ouest du massif, notamment au sein de peuplements d'érables planes, une essence relativement rare dans la région mais particulièrement adaptée aux conditions climatiques futures.

Il convient de souligner à nouveau la bonne collaboration entre Forêts-Saraine, qui a agi comme maître d'ouvrage, et la commune de Villars-sur-Glâne, la Bourgeoisie de Fribourg ainsi que le

Service des forêts et de la nature, dans la réalisation du projet de renouvellement du Bois de Mon Cœur.

Depuis plus de dix ans, la commune de Villars-sur-Glâne joue un rôle majeur dans l'entretien de son patrimoine forestier, notamment en faveur de l'accueil du public.

Massif du Platy

La coupe de régénération des très vieux hêtres, située à proximité du terrain de football, a été reportée à l'automne 2026.

Progressivement, pour des raisons sanitaires et dans un souci de pérennité de la forêt, il sera nécessaire de procéder au prélèvement de ces arbres âgés. Il est attendu de la population qu'elle fasse preuve de compréhension face aux désagréments que pourraient occasionner ces travaux forestiers.



Mot de la fin

L'année 2025 sera marquée par des soins à la jeune forêt, des coupes de sécurité et un accent particulier mis sur la régénération des forêts communales.

Pour suivre l'actualité de Forêts-Sarine, il est possible de consulter le site internet de la corporation.

Des informations sur les événements récents y sont disponibles, ainsi qu'un portrait de l'entreprise Forêts-Sarine, diverses activités et une possibilité simple de commander du bois de cheminée. Des vidéos didactiques sur les fonctions de la forêt y sont également proposées. Celles-ci peuvent être relayées auprès des écoles de la commune.

Forêts-Sarine se tient à disposition, dans la mesure des disponibilités du personnel, pour venir les commenter auprès des élèves.

9.5 CULTURE

La Commune de Villars-sur-Glâne soutient les projets culturels locaux – tels que le théâtre, la danse, la musique, les spectacles les expositions - sur la base de critères définis par la Commission des affaires culturelles.

Les demandes de subvention doivent être soumises au moyen du questionnaire prévu à cet effet. Elles sont examinées par la Commission deux fois par année, au printemps et en automne. Le site internet de la Commune informe les personnes intéressées de la procédure à suivre.

La Commission des affaires culturelles

Elle s'est réunie à deux reprises en 2025 et a accordé des subsides ainsi que des aides ponctuelles à la création à divers acteurs culturels, tels que :

- Le Salon du livre de Villars-sur-Glâne
- L'Association du Cirque Toamême
- L'Association Cirque-en-Ciel
- L'Association du Théâtre Crapouille
- L'Association Racont'Art de Rire
- L'Association les Amis de la Marionnette
- L'Association Ciné-Doc
- L'Association Festiwald
- L'Association Jeune Ciné Fribourg
- L'Association du Chœur du Collège de Ste-Croix
- La Compagnie Boréale
- LivrEchange bibliothèque interculturelle
- L'Orchestre des Jeunes de Fribourg
- L'Ensemble vocal féminin Vocalise
- L'Ensemble vocal Utopie
- Les Concerts du Cœur Fribourgeois
- Mastazz Dance & Co
- Above Your Limits
- The Empire Company
- Matran Sculpte

Elle accorde également des subventions pluriannuelles aux acteurs culturels suivants :

- Le Théâtre Nuithonie-Equilibre (abonnements)
- Le Théâtre des Osses (abonnements)
- Le Bilboquet (abonnements)
- La Société des concerts (abonnements)
- Les Concerts de l'Avent de Villars-sur-Glâne
- L'Ensemble vocal de Villars-sur-Glâne
- L'Orchestre de chambre de Villars-sur-Glâne
- Le Chœur d'enfants la Maîtrise de Villars-sur-Glâne
- L'Ecole de musique la Lyre
- L'Ecole de musique de la Landwehr
- L'Ecole de musique de la Concordia
- CREAHM
- Les Rencontres de Folklore Internationales RFI
- Le Palmarès du Conservatoire

9.6 SPORTS

En collaboration avec la Commission des sports, son organe consultatif, le Conseil communal a poursuivi ses objectifs d'entretien régulier, d'amélioration et gestion optimale des infrastructures sportives communales, et de coordination entre les différents organismes s'occupant des sports et des loisirs.

Les Services techniques ont assumé les tâches de coordination pour les activités régulières des clubs et sociétés, ainsi que lors des manifestations sportives : renseignements, planification de l'utilisation des ressources (salles et terrains), contrôle de la facturation, etc.

Utilisation des salles de sport durant le week-end

Durant l'année 2025, les 9 salles de sport ont été utilisées 139 fois durant les week-ends. Les principaux utilisateurs ont été les suivants :

- OpenSunday et MiniMove
- Villars Basket
- Futnet Club Villars-sur-Glâne
- Judo Club Villars
- Badminton Club
- Twirling Club
- Camp cantonal de gymnastique aux agrès

MiniMove - OpenSunday

En 2025, les projets MiniMove et OpenSunday ont à nouveau ouvert les portes des salles de gym aux enfants de la Commune de Villars-sur-Glâne. Gratuits et sans préinscription, les événements

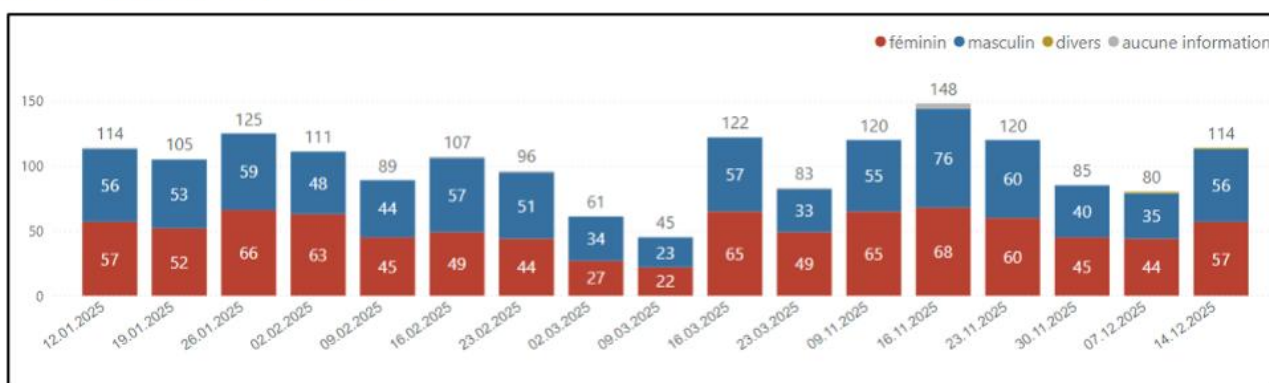
ont lieu le dimanche de la période hivernale. Des informations plus détaillées ainsi que quelques statistiques se trouvent dans le rapport ci-dessous.

Les saisons de l'OpenSunday et du MiniMove sont organisées en année scolaire sur la période de novembre à mars. C'est pour cette raison que le nombre d'événements varie d'une année à une autre.

MiniMove

Depuis son lancement en 2022, MiniMove Villars-sur-Glâne a eu lieu durant chaque saison hivernale. Les événements ont lieu tous les dimanches matin de novembre à fin mars, dans les salles de gym de l'école primaire de Villars-Vert. Pour rappel, le projet s'adresse aux enfants en âge préscolaire qui viennent accompagné·e·s d'un·e adulte de leur entourage. Le but du projet est d'encourager le mouvement et d'offrir un lieu où les familles de la commune et du quartier peuvent se rencontrer et tisser de nouveaux liens. L'accès est entièrement gratuit et sans préinscription. Une équipe de 8 coaches de 13 à 25 ans est responsable du déroulement des matinées, de la sécurité en salle et des activités proposées. Les enfants restent toutefois sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne.

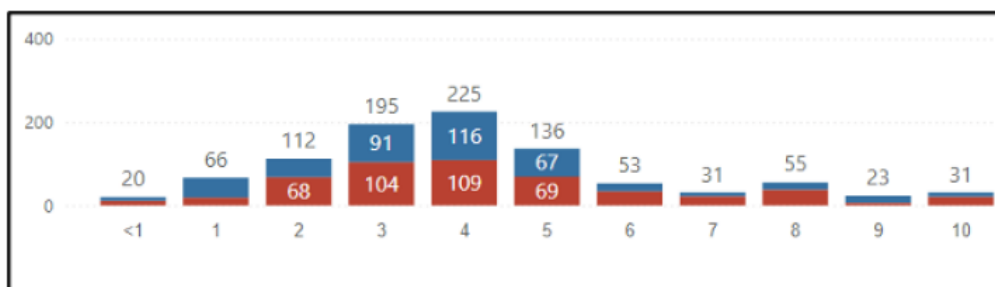
Visites par date et par genre



En 2025, 1725 visites ont été enregistrées lors de 17 événements. En moyenne, ce sont 102 participant·e·s, un peu moins qu'en 2024 (104), qui ont pris part aux matinées MiniMove.

45% des visites enregistrées sont des adultes et 55% des enfants. A noter que les enfants sont autant accompagné·e·s par un adulte homme que femme (374 f / 381h). Du côté des enfants, 47% sont des garçons et 53% sont des filles. Ces chiffres sont similaires à ceux présentés en 2024.

Visites selon l'âge



La catégorie d'âge la plus représentée sont les enfants de 3 à 5 ans. Les enfants de 2 ans sont également nombreux, tout comme les enfants de 0 à 1 an, dont une vingtaine de moins d'1 an.

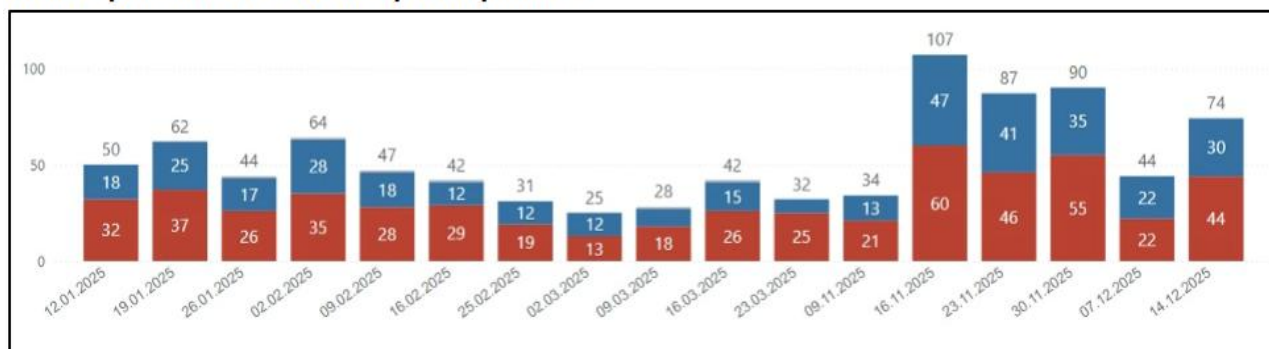
Particularité du MiniMove Villars-sur-Glâne, plusieurs enfants de plus de 5 ans prennent également part aux événements. Initialement prévu pour les enfants en âge préscolaire, ces enfants sont souvent des grands frères ou grandes sœurs.

Concernant le lieu de vie des participant·e·s. 56% des visites sont des habitant·e·s de Villars-sur-Glâne et 23% de la Ville de Fribourg. Les 21% restants viennent de plusieurs communes alentours dont, Corminboeuf, Chénens, Matran ou encore Belfaux.

OpenSunday

Depuis 2013, l'OpenSunday Villars-sur-Glâne ouvre ses portes aux enfants de la 1H à la 8H de la commune, avec pour objectif d'offrir aux enfants un lieu où venir se dépenser et s'amuser les dimanches après-midi de la période hivernale. L'accès aux événements est gratuit, sans pré-inscription et sans engagement. Les enfants font le choix de venir lorsque cela leur convient. Une équipe de coaches, composée de 6 jeunes de 13 à 17 ans, accompagnés par plusieurs coaches adultes, encadre les après-midis et propose diverses activités sportives et ludiques. Le sport est ainsi un vecteur pour favoriser l'échange et la rencontre.

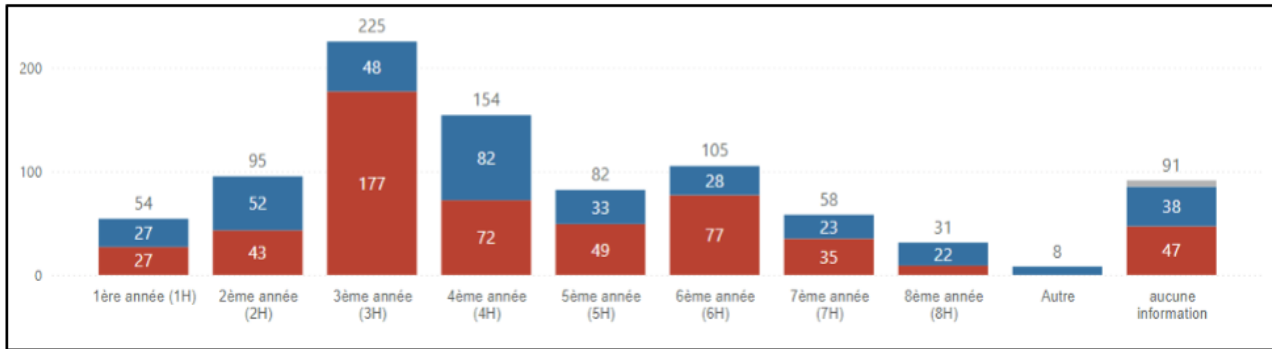
Visites par date et sexe des participant·e·s



Pour cette 11^{ème} saison, l'OpenSunday Villars-sur-Glâne a enregistré 903 visites et 318 participant·e·s sur l'ensemble de l'année 2025 lors de 17 événements. En moyenne, 53 participant·e·s ont pris part aux après-midi proposés. La participation féminine (60%) est un peu plus élevée que la participation masculine (40%). Les chiffres sont très similaires à ceux de l'année 2024 qui comprenait deux événements. Cette année les enfants semblent être venus de manière plus sporadique que l'année précédente, où la régularité était beaucoup plus importante.

Nous remarquons également que l'affluence a augmenté en début de saison 25/26 avec un pic à 107 participant·e·s.

Visites par genre et degré scolaire des participant·e·s



En ce qui concerne l'âge des participant·e·s, nous constatons que des enfants de toutes les tranches d'âge concernées participent aux événements. Les enfants de 3H sont les plus représenté·e·s.

Le nombre tend ensuite à diminuer au fur et à mesure de l'augmentation de l'âge. Les enfants de 1H sont moins nombreux que l'année précédente où ils et elles étaient fortement représenté·e·s.

Parmi les participant·e·s de la Commune de Villars-sur-Glâne (76%), 22% sont des élèves du Platy, 38% des Rochettes, 10% de Cormanon et 10% de Villars-Vert. Nous n'avons malheureusement pas d'information précise pour les 20% restants.

Amélioration des infrastructures au Centre Sportif du Platy

Pour améliorer la qualité de l'espace public dans le secteur sud du Centre sportif du Platy, un projet a été développé par un architecte paysagiste et une demande de crédit d'investissement a été présentée au Conseil général en juin 2025. Le projet a été mis à l'enquête publique en octobre 2025. Un concept d'éclairage a également été mandaté auprès d'un bureau spécialisé, tenant compte des contraintes en matière de sécurité des cheminements et de biodiversité. En parallèle, le dossier de mise à l'enquête pour le parking P3 a également été déposé.

Mini Morat-Fribourg / Participation des écoliers de la Commune de Villars-sur-Glâne

Comme maintenant chaque année, la Commune de Villars-sur-Glâne a soutenu la participation des écoliers en prenant en charge leurs frais d'inscription. Grâce au travail du Service des écoles et des enseignants de sport, 276 élèves ont pris part à cette édition et ont vécu une expérience sportive motivante et conviviale.

10. PATRIMOINE ET CONSTRUCTIONS

10.1 BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le secteur de l'intendance des bâtiments a pour mission d'assurer l'entretien des bâtiments. Il planifie les assainissements en fonction des priorités, de la vétusté et des besoins des utilisateurs. Il étudie les améliorations énergétiques. Le secteur pilote également les projets de construction depuis la conception jusqu'à la réalisation.

Travaux

Ecole de Cormanon

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur, ascenseurs) a été réalisé.
- Une ventilation a été installée dans le local onduleur afin d'éviter la surchauffe.
- Les garde-corps de l'escalier du bâtiment B ont été mis en conformité.
- Le revêtement de sol des pavillons a été remplacé.
- Un faux-plafond acoustique a été posé dans une salle d'appui afin d'en améliorer le confort.
- La totalité des tables de la grande salle a été remplacé.
- Le mobilier scolaire (pupitres et chaises) a été remplacé.
- L'équipement de la halle de gym et le matériel sportif ont été contrôlés.

Ecole des Rochettes

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur, ascenseur) a été réalisé, tout comme le curage des drainages de la salle de sport.
- Les faux-plafonds métalliques de la salle de gym ainsi que les luminaires ont été remplacés.
- La peinture a été rafraîchie dans le local « photocopie » et la cage d'escaliers des classes enfantines.
- L'équipement de la halle de gym et le matériel sportif ont été contrôlés.

Cellules des Platanes

- L'entretien courant a été réalisé.

Ecole de Villars-Vert

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur, ascenseur) a été effectué.
- Les canaux de ventilation ont été nettoyés.
- Les anciens locaux de la chapelle ont fait l'objet d'une réfection avec le remplacement de la porte d'entrée, la remise en état des WC et la peinture de la grande salle.
- Les automates de régulation ont été équipés de parasurtenseurs (protection contre la foudre).

- L'équipement des halles de gym et le matériel sportif ont été contrôlés.

Centre scolaire de Villars-Vert

- L'entretien courant est à charge des utilisateurs.

Ecole du Platy

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur, ascenseur) a été effectué, tout comme le curage des canalisations d'eaux claires.
- Des vestiaires ont été installés dans le couloir du sous-sol pour les utilisateurs de la salle de rythmique.
- La protection anti-graffiti a été renouvelée sur les murs en béton.
- L'équipement des halles de gym et le matériel sportif ont été contrôlés.

Centre sportif du Platy

- Le curage des canalisations a été réalisé, tout comme l'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur).
- Le réseau informatique a été prolongé dans les locaux de la boxe, du dojo et de l'animation.
- L'équipement des halles de gym et le matériel sportif ont été contrôlés.

Pavillon des jeunes du Platy – Dojo

- L'entretien courant a été réalisé, ainsi que le remplacement des cuvettes des WC publics.

Cabane du Platy

- L'entretien courant a été réalisé.

Buvette du FC Villars-sur-Glâne

- L'entretien courant a été réalisé.

Administration communale

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur, ascenseurs) a été effectué.
- Des prises ont été installées pour les vélos électriques dans le local ad hoc.
- Dans le cadre de la PPE, les écoulements des parkings souterrains ont été remplacés.

Bâtiment des Services extérieurs (BSEV)

- Le curage des canalisations a été effectué ainsi que l'entretien courant des installations techniques (chauffage, adoucisseur, ascenseur).
- Le lave-vaisselle de la cafétéria a dû être remplacé.
- Le remplacement de 3 têtes de mâts d'éclairage a été nécessaire.
- Plusieurs luminaires de secours ont été remplacés.
- Les canaux de ventilation ont été nettoyés.

Pavillon Le Milieu

- L'entretien courant a été réalisé.
- L'espace extérieur a été séparé en deux afin de privatiser la partie utilisée par l'accueil extra-scolaire et améliorer ainsi son entretien.

Centre de rencontre La Grange

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur, ascenseur) a été réalisé, tout comme le curage des drainages et de la fontaine.
- La peinture de la porte d'entrée et des façades nord et est a été rénovée.

Ancienne école du Village

- L'entretien courant (révision de l'adoucisseur, etc.) a été réalisé, ainsi que le curage des canalisations.
- La peinture de la porte d'entrée a été rénovée.

Résidence Les Martinets

- L'entretien courant est à charge des utilisateurs.

Espace Nuithonie

- L'entretien courant a été réalisé, y compris le curage des canalisations.
- Des stores ont été posés dans l'espace des Pas Perdus.
- Le contrôle électrique a été suivi de la mise aux normes des installations.
- Le système de sonorisation a été remplacé.
- La porte coulissante de la salle « expo » a été remplacé par une porte standard présentant une meilleure qualité phonique.
- La porte des artistes a été équipée avec une fermeture automatique.
- La peinture de la petite salle a été rénovée.
- De nombreux dépannages ont été nécessaires sur l'installation de chauffage-ventilation de la salle Mummenschanz.

Pavillon route de Moncor 2A

- L'entretien courant est à charge des utilisateurs.
- Des réparations ponctuelles de la toiture ont été réalisées afin d'en assurer l'étanchéité.

Crèche Les Cerisiers

- L'entretien courant a été réalisé.

Déchetterie

- L'entretien courant a été réalisé.

Utilisation des locaux communaux / Occupations

Des salles sont mises à disposition de la population et des sociétés pour des manifestations diverses.

- **Ancienne école du Village** 204 locations pour les salles de conférence 1, 2 et 3 dont 61 pour les besoins de la Bibliothèque
- **Ecole de Cormanon** 23 locations pour la grande salle de Cormanon dont 3 pour les Ombres de Shakespeare
- **Centre de rencontres La Grange** 98 locations pour la cafétéria, 158 pour la salle de conférence et 188 pour la grande salle
- **Cabane du Platy** 108 locations

11. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ROUTES ET MOBILITÉ

11.1 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Plan directeur régional (PDR)

Fondée en 2022, l'Association régionale de la Sarine (ARS) réunit les 25 communes du district pour promouvoir le développement territorial, économique et touristique de la région. Les Services techniques ont analysé la révision des statuts de l'ARS et plus précisément l'impact que ceux-ci pourraient avoir sur le traitement des zones d'activités. La révision totale des statuts de l'ARS a été validée à l'unanimité par l'Assemblée des délégués le 18 septembre 2025, puis par les conseils généraux et les assemblées communales en décembre 2025.

Le plan directeur régional de la Sarine (PDR Sarine) se structure autour des enjeux clés ayant une incidence sur le territoire, en matière d'urbanisation, de mobilité et de tourisme. Il est actuellement en phase d'approbation au Canton.

Projet d'agglomération (PA)

Les projets d'agglomération permettent un co-financement par la Confédération des mesures infrastructurelles en matière de mobilité, d'urbanisation et de préservation de la nature et du paysage. Le suivi des mesures est fait par les Communes en coordination avec l'Agglomération.

En 2025, la Commune de Villars-sur-Glâne a participé aux 3 séances de la Commission d'aménagement régional et de mobilité (CARM) de l'Agglomération, dont une élargie à toutes les communes participantes dédiée au PA5. Le PA5 a été déposé auprès de la Confédération, le 30 juin 2025.

Révision du Plan d'aménagement local (PAL)

Le dossier de la révision générale du PAL répondant aux conditions d'approbation de la DIME du 19 octobre 2022, a été mis à l'enquête publique le 4 octobre 2024 et a fait l'objet de 29 oppositions. Ces dernières ont été traitées conformément à la loi.

Le 16 juin 2025, le Conseil communal a adopté le dossier de révision du PAL et a rendu ses décisions sur les oppositions déposées à l'encontre du dossier. Sept recours contre les décisions du Conseil communal ont été déposées à la DIME. La Commune s'est déterminée sur ces différents recours.

Plans d'aménagement de détail (PAD)

Suite à l'approbation partielle du PAL par la DIME et la mise à l'enquête publique du dossier adapté, la Commune a pu reprendre l'ensemble des travaux liés aux PAD. Elle a ainsi relancé l'adaptation des PAD en vigueur et poursuivi les études des PAD qui avaient été suspendues dans l'attente de la décision cantonale.

Le PAD 12 « La Pépinière » et le PAD 71 « Vallon de Villars », en cours de révision, ont fait l'objet d'un droit d'être entendu. La Commune s'est déterminée dans le cadre de ces deux dossiers.

Le Conseil communal a adjugé un mandat au bureau d'architecture ayant élaboré le dossier du PAD 47 « Village-Eglise » en 2014, afin de réaliser un dossier d'enquête publique complémentaire. Ce PAD avait été adopté par le Conseil communal, mais l'approbation par le Canton avait été suspendue dans l'attente de l'approbation du PAL.

Les Services techniques ont collaboré avec le bureau d'urbanisme de la Commune afin de finaliser la révision du PAD 44 « Village – Route de l'Eglise inférieure » et du PAD 58 « Cormanon-Est ». Ce dernier a été mis à l'enquête publique le 18 octobre 2025 et a suscité 19 oppositions, qui sont en cours de traitement. Le PAD 44 a été mis à l'enquête publique le 15 août 2025 et a suscité 5 oppositions, qui ont été traitées conformément à la loi. Afin de répondre à une partie des oppositions, le Conseil communal a validé une mise à l'enquête publique complémentaire du dossier.

Le dossier d'examen préalable de la révision du PAD 34-35 « Route de la Glâne » a pu être finalisé pour transmission au Canton.

La révision du PAD 57 « Parc du Platy » a été initiée le 4 novembre 2025 au travers d'un atelier participatif avec la Commission d'aménagement.

Suite à la fermeture du bureau d'urbanisme de la Commune en septembre, les prestations liées à la révision des PAD ont été prises en charge par les personnes en charge de l'urbanisme et des constructions aux Services techniques.

Zone stratégique de Bertigny-Chamblieux

Pôle Santé et Activités (PSA)

Un mandat d'études parallèles (MEP) a été réalisé par le Canton, avec la collaboration de la Commune, afin d'établir une vision directrice d'ensemble pour le secteur et de poser les bases du concours pour le nouvel hôpital cantonal de soins aigus. Les résultats du MEP ont été présentés à la Commission d'aménagement le 26 août 2025 et ont fait l'objet d'une exposition publique en septembre 2025.

Zone d'activités stratégique de Bertigny

Le secteur de Bertigny constitue une vaste zone d'activités d'importance cantonale, couvrant près de 12 ha et situé dans un secteur stratégique de développement. Il fait partie du Pôle Santé Activités (PSA), intégré au périmètre de réflexion plus large de Chamblieux-Bertigny. Plusieurs projets majeurs y sont en cours de planification : la couverture de l'autoroute, la restructuration de la jonction

autoroutière, le Pôle Jura-Chassotte, le nouvel hôpital cantonal de soins aigus (projet Zenith) et sa route d'accès traversant la zone d'activités de Bertigny.

Compte tenu de l'importance du site et des enjeux liés aux différentes planifications, la Commune a souhaité disposer d'une vision claire pour le développement du site et a adjugé, en octobre 2025, un mandat à un bureau d'urbanisme pour la réalisation d'un Masterplan destiné à définir les lignes directrices de développement du secteur. Ce Masterplan constituera la base du futur PAD obligatoire, en intégrant les réflexions issues des études préalables et en offrant à la Commune un cadre solide pour dialoguer avec les autres acteurs de la planification.

Projet de nouveau centre hospitalier de soins aigus Zenith

À la suite du MEP du Pôle Santé et Activités (PSA), qui identifie le secteur situé entre l'allée des Tilleuls et les infrastructures hospitalières actuelles, en incluant la zone des jardins familiaux, comme périmètre du futur développement, le HFR a lancé une procédure de concours d'architecture pour le projet Zenith.

Afin de garantir une coordination optimale entre ce projet et les planifications connexes, un groupe technique a été constitué, avec la participation des Services techniques communaux aux côtés de plusieurs services de l'État. Les thématiques traitées au sein de ce groupe ont porté notamment sur la fiche de projet à intégrer au PDCant, la modification du PAL, la planification du PAD, le projet de route d'accès ainsi que la relocalisation des jardins familiaux.

Pôle Jura-Chassotte

Suite à la finalisation du Masterplan du Pôle Jura Chassotte fin 2024, les principes directeurs du Masterplan ont été formalisés dans une convention, fixant également les rôles et engagements des différentes parties prenantes à savoir : le Canton, l'Agglomération et les communes de Granges-Paccot, Fribourg, Givisiez et Villars-sur-Glâne. En séance du 12 mai 2025, le Conseil communal a décidé de valider et de signer la convention pour la coordination et la mise en œuvre du développement territorial du Pôle Jura-Chassotte.

Police des constructions

En 2025, le nombre de procédures traitées a été le suivant :

Demandes préalables :	7 procédures
Permis de construire en procédure ordinaire :	29 permis de construire dont 6 avec des sondes géothermiques, 4 avec PAC air/eau, 12 avec panneaux solaires
Permis de construire en procédure simplifiée :	54 permis de construire dont 5 pour des sondes géothermiques, 13 pour des PAC air/eau, 3 pour des panneaux solaires
Panneaux solaires :	23 annonces
Pose et remplacement d'enseignes :	4 procédures

De plus, 5 permis d'occuper définitifs pour des constructions ou des transformations conformes aux permis de construire ont été délivrés. 30 renouvellements de patentes pour les établissements publics ont été analysés sous l'angle de la conformité des locaux, de l'affectation et de la sécurité incendie.

L'inspecteur des constructions a également :

- renseigné au sujet du PAL, des PAD et de leurs applications ;
- tenu à jour le Registre fédéral des bâtiments et logements (RegBL) ;
- établi 65 attestations de zone en relation avec la taxe sur la plus-value ;
- apporté son soutien à plusieurs citoyens dans le cadre de procédure liée à la taxe sur la plus-value ;
- validé 3 verbaux de divisions ou modifications parcellaires.

Inspection du feu

Le Règlement sur l'assurance immobilière, la prévention et les secours en matière de feu et d'éléments naturels (RECAB) est applicable depuis le 1^{er} janvier 2019. Il définit les catégories de bâtiments ainsi que le rythme des contrôles obligatoires. Les bâtiments sont répartis de la manière suivante : les bâtiments avec un risque élevé sont contrôlés tous les 5 ans en collaboration avec l'ECAB, les bâtiments avec un risque modéré sont contrôlés tous les dix ans et les bâtiments avec un risque faible ne sont pas contrôlés.

Au total, ce sont 3 bâtiments avec un risque modéré et 25 bâtiments avec un risque élevé qui ont été contrôlés. Suite à ces contrôles, des rapports comprenant des demandes de mises en conformité ont été établis. 5 exercices d'évacuation ont été organisés pour les accueils extra-scolaires et les écoles.

Appui juridique

Les différents secteurs des Services techniques sont accompagnés dans le cadre de leurs missions par un appui juridique. Les tâches récurrentes sont :

- la rédaction de préavis ou de décisions sur opposition, de décisions sur demande de dérogation, ainsi que la relecture des courriers et rapports en lien avec des projets de construction ;
- la rédaction de conventions, notamment pour les bâtiments (bail) et pour les emprises dans le cadre de projets routiers ;
- la rédaction de règlements communaux et autres directives ;
- la relecture de contrats et de documents d'appel d'offres en matière de marchés publics ;
- la rédaction et/ou relecture de courriers, en particulier en cas de litiges ;
- le suivi de dossier en matière de police des constructions ;
- la tenue de procès-verbaux pour diverses séances, notamment de conciliation ;
- les recherches juridiques.

Les principaux dossiers traités en 2025 sont :

- rédaction de décisions sur opposition, respectivement de détermination sur recours en matière de PAL ;
- rédaction de conventions en lien avec le passage de la TransAgglo et du chemin de mobilité douce sur la Promenade des Tilleuls ;
- rédaction d'une action civile en constatation de propriété ;
- établissement des conventions avec Groupe E en lien avec la réalisation des nouveaux vestiaires de foot au Platy et de la centrale pour le chauffage à distance ;
- procédures d'affectation et de désaffectation du domaine public communal ;
- traitement de différents dossiers de servitudes (constitution et suppression).

Commission d'aménagement

Durant l'année 2025, la Commission a siégé 7 fois. Elle a analysé et émis des préavis pour des projets de constructions, d'extension et de densification en zone de centre urbain, en zone de hameau, et en zone résidentielle. Elle a également préavisé des projets communaux : cabane du Platy, nouveaux vestiaires du Platy, améliorations de l'espace public au sud du Centre sportif, Promenade des Tilleuls. Elle a analysé et préavisé les propositions de mise en conformité à la législation en vigueur du PAD 34-35 rte de la Glâne. Elle a pris connaissance des résultats du mandat d'études parallèles pour le projet du HFR. Elle a établi, par le biais d'un atelier participatif, des propositions dans le cadre de la révision du PAD du Parc du Platy.

11.2 ROUTES ET MOBILITÉ

Planification des transports publics

Les Services techniques ont participé aux groupes de travail régionaux organisés, sous l'égide de l'ARS, par l'Agglomération comme co-commanditaire avec le Canton des prestations de transports publics, pour l'élaboration de l'offre TP pour la période 2027-2028 et concernant tout particulièrement les modifications des lignes 5 et 9 et le développement du réseau dans l'ouest de l'agglomération, avec une liaison tangentielle en direction de Givisiez, d'une part, et une nouvelle desserte vers Matran-Avry/Neyruz, d'autre part. En septembre 2025, la Commune s'est déterminée sur les propositions de l'agglomération. En parallèle, elle a décidé de lancer ses propres réflexions sur les améliorations possibles de la desserte TP sur son territoire.

Transport à haut niveau de service (THNS)

L'idée d'un transport fribourgeois à haut niveau de service n'est pas récente et remonte déjà à 2001. Depuis, de nombreuses études ont été effectuées par les TPF, le Canton, ou l'Agglomération avec l'appui de bureaux d'ingénieurs. En 2021, une étude d'opportunité menée par le SMO et l'Agglo a démontré qu'un THNS (tram ou bus à haut niveau de service) serait nécessaire à l'horizon 2040.

Au printemps 2025, un comité de pilotage et un comité technique COTEC ont été constitués par le Canton et l'Agglomération, avec des représentants politiques et techniques des communes concernées, pour accompagner l'étude préliminaire pour un transport à haut niveau de service (THNS) dans l'agglomération fribourgeoise, phases SIA 1 et 21. Le COPIL s'est réuni une fois et le COTEC s'est réuni à 3 reprises.

Projets routiers

Couverture de l'autoroute N12

Avec l'appui d'un bureau d'urbanisme, la Commune a étudié les enjeux, modalités et critères pour une participation financière de la commune au projet de couverture de l'autoroute N12, secteur Chamblieux-Bertigny.

Nouvelle route d'accès HFR

Les études de trafic menées par le Canton ont montré que la future route d'accès HFR nécessite la modification de la jonction autoroutière avec raccordement de la route d'accès. Le projet de nouvelle route d'accès HFR a été repris par le Canton dans le cadre du projet de nouveau centre hospitalier (projet Zenith). Un groupe Mobilité a été constitué avec des représentants du Canton, de la Commune et du HFR. La Commune, via ses Services techniques, demande que le projet de 2018 soit réévalué à la lumière des enjeux identifiés dans le MEP et anticipe la desserte de la future zone d'activité. Le Canton pour sa part étudie les implications d'un futur THNS sur cette route.

Carrefour de Belle-Croix

Le carrefour de Belle-Croix, au croisement de la sortie autoroutière, de deux routes cantonales (Moncor et Cormanon) et de la route communale de Villars (axe d'entrée de l'agglomération) est l'un des nœuds routiers les plus chargés du réseau et fait partie des points noirs du Canton de Fribourg. Son réaménagement figure dans les planifications cantonale, régionale (d'agglomération) et communale. Le SPC planifie de longue date son réaménagement. La Commune, qui est associée à ces réflexions depuis l'origine, vise à transformer ce « nœud routier » en « place urbaine ». Toutefois, les priorités fixées par l'OFROU au Canton ont changé. A présent, l'OFROU n'exige plus le réaménagement du carrefour de Belle-Croix avant la création de la nouvelle route d'accès du HFR. Ainsi, les études se sont concentrées sur les modifications de marquage utiles à court terme pour augmenter les longueurs de stockage et améliorer le fonctionnement du carrefour.

Route cantonale de Cormanon

Le projet de requalification de la route de Cormanon (mesure du projet d'agglomération de 3^e génération) est mené en collaboration avec la Commune et piloté par le Service des ponts et chaussées (SPC). Il a été publié dans la Feuille officielle du 14 janvier 2025. À la suite de cette publication, douze oppositions ont été déposées par des riverains. Ces oppositions ont été traitées conjointement par le Service des ponts et chaussées (SPC) et la Commune.

En parallèle, un appel d'offres en procédure ouverte a été réalisé pour l'octroi du mandat d'ingénieur civil couvrant les phases SIA 41 à 53, avec l'appui d'un bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Route cantonale de la Glâne

Le projet de requalification de la route de la Glâne (mesure du projet d'agglomération de 3^e génération) est également mené en collaboration avec la Commune et piloté par le Service des ponts et chaussées (SPC).

Suite à la mise à l'enquête du projet, 11 oppositions de riverains ont été déposées. Divers échanges ont eu lieu entre les Services techniques, le SPC et les opposants afin de rechercher des solutions.

En parallèle, un appel d'offres en procédure ouverte a été mené, avec l'appui d'un bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage, pour l'octroi du mandat d'ingénieur civil pour les phases SIA 41 à 53. Le mandat a été adjugé et le nouveau mandataire a repris le projet, en travaillant à son optimisation.

Route cantonale de Matran, projet de terminus de la ligne 5

En février 2025, la Commune a validé le projet de réaménagement du terminus de la ligne 5 pour permettre l'installation de pantographes pour la recharge des bus électriques, afin de respecter le planning de décarbonation de la ligne 5. Le dossier a été transmis au Canton en mars 2025, accompagné d'une lettre rappelant les enjeux du projet. En juin 2025, le SPC et le SMO ont émis un préavis défavorable au projet. En juillet 2025, la commune a écrit aux instances cantonales pour leur demander de reconsidérer leur préavis. En novembre 2025, une séance a été organisée avec l'ensemble des parties prenantes. Des échanges entre la Commune et le Canton sont toujours en cours en vue de définir les suites à donner au projet.

Route cantonale de Matran, liaison de mobilité douce

Le SPC a relancé une étude préliminaire (phase SIA 21) sur le secteur Matran-Villars-sur-Glâne, pour l'aménagement d'un itinéraire cyclable sécurisé sur la route cantonale (entre la jonction autoroutière de Matran et le giratoire de la gare / terminus bus), en application d'une mesure du projet d'agglomération de 2^e génération. Les Services techniques des communes de Matran et de Villars-sur-Glâne ont été sollicités pour suivre cette étude. La Commune s'est déterminée formellement sur les variantes de projet en février 2025.

Mise en conformité LHand des arrêts de bus

À la suite de l'examen préalable, la Commune a finalisé le projet de l'arrêt *Jean-Paul II* et l'a transmis au Canton pour approbation, afin de permettre une réalisation des travaux en synergie avec les interventions routières. Un deuxième lot de sept arrêts a également été préparé en vue de leur approbation.

Route des Dailles – Route du Soleil

Suite aux travaux de réaménagement des routes des Dailles et du Soleil terminés fin 2024, la couche de roulement finale a été posée durant l'été 2025, suite à la validation par le SEn des mesures prévues par la Commune pour la protection contre le bruit routier.

En décembre 2025, l'Agglomération a annoncé la disponibilité d'un solde d'unités de prestation du PA3, permettant un cofinancement fédéral. La Commune a dès lors soumis une demande de financement pour ce projet.

Route de Villars

Le projet de requalification de la route de Villars est une mesure du Projet d'agglomération de 3^e génération qui vise à maîtriser le trafic en entrée de ville et prioriser les transports publics et la mobilité douce. Il a été transmis au Canton pour examen préalable en mars 2025 et a été retourné en septembre 2025 par la DIME en raison de son impact sur le carrefour de Belle-Croix, notamment à cause du passage-piétons régulé de Villars-Vert. La Commune a étudié les solutions préconisées par le SPC pour améliorer la situation et répondu à la DIME, en demandant qu'une séance soit organisée.

Route de Bugnon et Route du Coteau

En 2025, les études préliminaires (phase SIA 21) pour la requalification de la route du Bugnon et le réaménagement de la route du Coteau ont été finalisées.

Promenade des Tilleuls – Avenue Jean-Paul II

L'aménagement de la liaison cyclable entre Villars-Vert et le Guintzet, incluant l'élargissement du chemin des Tilleuls, constitue une mesure du Projet d'agglomération de 3^e génération visant à renforcer la mobilité douce. La Commune a mené un appel d'offres en procédure ouverte pour les travaux de génie civil, conformément à la législation sur les marchés publics, et a lancé en décembre le chantier avec un premier coup de pioche réunissant les représentants du Canton, de l'Agglomération, de la Commune et de ses partenaires (mandataires et entreprises).

TransAgglo

La Commune de Villars-sur-Glâne poursuit sur son territoire la réalisation de la TransAgglo, un axe structurant pour la mobilité douce prévu dans le Projet d'Agglomération de 2^e génération (PA2) et soutenu financièrement par la Confédération, l'Agglomération de Fribourg et le Canton.

Pour le tronçon intercommunal entre Avry et Villars-sur-Glâne, le dossier a été adapté suite au retour d'examen préalable du Canton en février 2025 puis mis à l'enquête publique en mai 2025. Il a suscité quatre oppositions. Le groupe de travail, réunissant les représentants des communes partenaires, a rencontré les opposants afin de tenter de débloquer le projet. En parallèle, des négociations ont été entreprises avec les riverains pour les emprises.

Pour le tronçon entre le Croset et le Platy, l'un des tronçons les plus complexes du projet, la Commune a lancé des études auprès de bureaux spécialisés pour répondre aux exigences des CFF, ainsi qu'un appel d'offres en procédure ouverte pour les travaux de génie-civil, conformément à la législation sur les marchés publics. Le début des travaux a pu être lancé officiellement avec un premier coup de pioche le 29 août 2025, dont plusieurs secteurs ont déjà bien avancé.

Plan de mobilité de l'administration communale (PAMACO)

Les travaux de révision du plan de mobilité se sont poursuivis à l'interne. Pour l'année 2025, les statistiques sont les suivantes :

- 88 employé·e·s de la Commune et 161 employé·e·s de l'Etat de Fribourg (écoles) ont demandé une vignette de stationnement ;
- 47 employé·e·s de la Commune et 72 employé·e·s de l'Etat de Fribourg ont bénéficié des encouragements pour la mobilité douce : 24 de la Commune et 18 de l'Etat pour une subvention pour l'achat d'un abonnement TP, 23 de la Commune et 47 de l'Etat pour un écobonus pour déplacement à pied ou à vélo ;
- 8 subventions pour l'achat d'un vélo électrique ont été octroyées aux employé·e·s de l'administration communale et 8 aux employé·e·s de l'État de Fribourg.

12. EAUX

12.1 EAU POTABLE

Administratif

En 2025, la Commune a lancé le remplacement de l'ensemble de ses 1'230 compteurs d'eau potable. Ces nouveaux dispositifs, de dernière génération, permettent un relevé à distance sans nécessiter d'intervention au domicile des usagers. Ils offrent également une meilleure détection des fuites, tant chez les particuliers que sur le réseau de distribution.

Exploitation du réseau

L'exploitation du réseau d'eau de Villars-sur-Glâne est confiée à l'entreprise SINEF SA, qui procède à des séances trimestrielles de compte-rendu auprès des Services techniques.

Réseau communal

L'entretien du réseau de distribution d'eau, des chambres de vannes, des bornes hydrantes ainsi que le changement des compteurs défectueux sont assurés par le personnel de SINEF SA. En 2025, toutes les vannes principales ont été manipulées pour garantir leur bon fonctionnement.

Dans une optique de réduction des pertes d'eau, SINEF SA a également réalisé une campagne d'écoute acoustique sur la partie surpressée du réseau, afin de détecter d'éventuelles fuites.

Réservoir

Les Services techniques ont procédé au remplacement de deux pompes à débit variable d'une puissance de 48.4kW et un débit de 288 m³/h chacune. Ces travaux ont été subventionnés par le programme EFFICIENCE+ de l'AEnEC. Ces modifications ont permis de réduire de 18% la consommation électrique au réservoir de Belle-Croix correspondant à 110'164 kWh. Cette économie représente la consommation électrique annuel d'environ 26 ménages.



Fourniture des eaux excédentaires du Gibloux

En raison d'une plus faible pluviométrie en 2025, la Commune de Gibloux a diminué ces livraisons d'eau de 16% par rapport à 2024.

Sources de Prouvin et de Pont-Neuf

La production d'eau du captage de Prouvin a également diminué. Le captage de Pont-Neuf est quant à lui resté stable car peu impacté par la pluviométrie saisonnière.

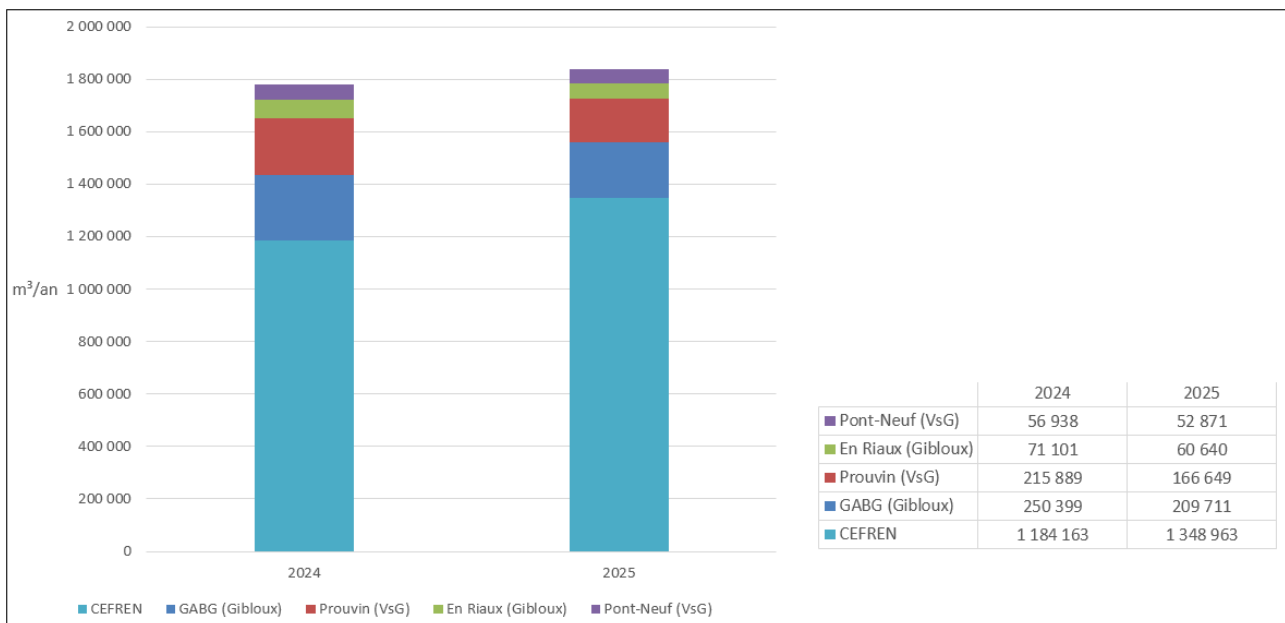
Conduite de transport

La conduite de transport achemine les eaux des sources de Prouvin et de Pont-neuf ainsi que les eaux excédentaires de la Commune de Gibloux jusqu'au réservoir de Belle-Croix. Aucun dommage n'a été à déploré en 2025.

Alimentation en eau par le CEFREN

Le CEFREN (Consortium pour l'alimentation en eau de la Ville de Fribourg et des communes voisines) est une association de communes qui assure l'approvisionnement en eau potable pour 18 communes sarinoises et du Haut-Lac. De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet du CEFREN.

Livraisons d'eau



Livraisons d'eau potable (2024-2025)

Analyses

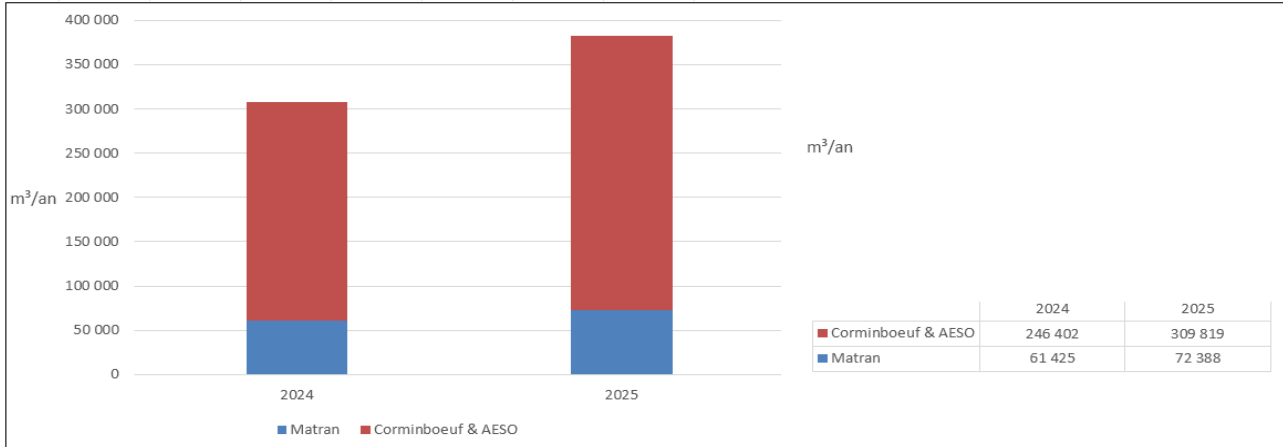
44 analyses ont été effectuées par le Laboratoire cantonal, soit :

- 24 sur le réseau communal
- 20 au départ des sources

Tous les échantillons étaient conformes aux normes en vigueur.

Eaux en transit

Le CEFREN livre de l'eau à différentes communes mais ne possède pas toujours de réseau. Ainsi, cette eau transite par le réseau de la Commune de Villars-sur-Glâne et une taxe de transit est prélevée.



Eaux en transit depuis le réservoir communal pour le compte du Consortium (2024-2025)

La livraison totale des eaux aux abonnés s'est élevée à 1'824'552 m³, ce qui représente une moyenne journalière de 4'999 m³.

Les besoins communaux tels que les arrosages, les fontaines, le Service du feu ne sont pas comptabilisés. Les pertes sur le réseau sont inférieures à 10%.

Le Consortium des eaux du Graboz a soutiré, par convention, 35% de la production de Pont-Neuf, soit 28'401 m³.

Études et nouvelles réalisations

Au Pré-Neuf, une conduite d'eau qui avait connu plusieurs avaries ces dernières années a été remplacée sur une longueur de 214 mètres.



La Commune a procédé au remplacement au réservoir de Belle-Croix du transformateur électrique de moyenne tension (MT). La puissance de ce dernier a été réduite à 400 kVA.



Nouveau transformateur (MT)



Cellule de couplage

Travaux d'entretien

- 13 fuites ont été détectées et réparées sur le réseau en 2025. (5 sur le réseau communal – et 8 sur le domaine privé)

12.2 EVACUATION DES EAUX

Études et nouvelles réalisations

La Commune a poursuivi les études relatives à l'assainissement des routes de Villars et de Fort-St-Jacques, ainsi que celles du quartier du Platy. Par ailleurs, elle a réalisé les travaux de mise en système séparatif dans le quartier de la Redoute.



Forage dirigé du nouveau collecteur d'eau pluviale à la Redoute

Entretien des collecteurs

La Commune a procédé au remplacement de 22 couvercles de regard de visite permettant l'accès au réseau d'évacuation des eaux.



Avant réparation



Après réparation

Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

La mise à jour régulière du PGEE par les Services techniques s'est poursuivie au gré des modifications apportées sur le réseau.

13. ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

13.1 ÉNERGIE

Gaz naturel (Groupe E – Celsius)

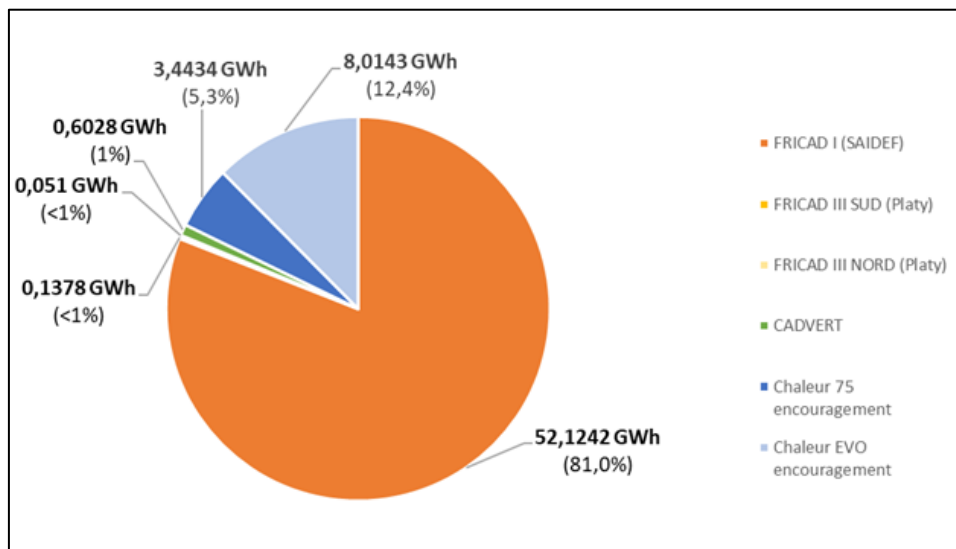
Évolution du réseau

Durant l'année 2025, aucune extension du réseau gaz n'a été effectuée à Villars-sur-Glâne.

Chauffage à distance (Groupe E - Celsius)

- Réseau CAD : 88.5 km (79.8 km 2024)
- Nombre de clients raccordés : 618 clients (548 en 2024)
- Consommation : 208 GWh (206 GWh en 2024)

Pour les activités de chauffage à distance (CAD), quatre réseaux sont présents sur le territoire de la commune de Villars-sur-Glâne. FRICAD I (énergie provenant de la SAIDEF), puis deux secondaires qui sont FRICAD III SUD et FRICAD III NORD, ainsi que le réseau CADVERT. Tous ces réseaux sont prévus à terme d'être rassemblés dans le réseau CAD Fribourg. Les travaux pour la réunion des réseaux ont commencé en 2023.

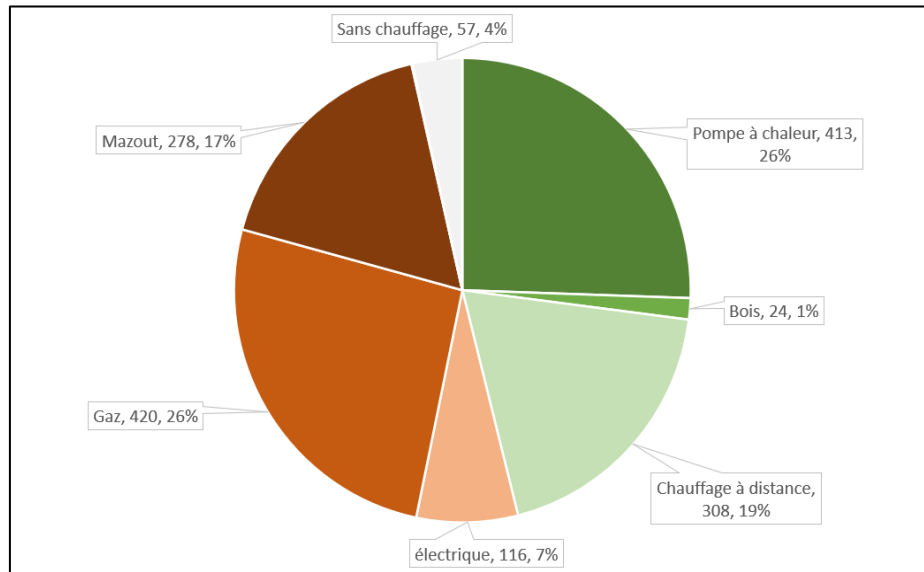


Energie distribuée selon les réseaux sur le territoire communal (2025)

Systemes de chauffage

Selon les statistiques communales de 2025 sur les différents types de chauffage employés dans les locaux, 47% des systèmes de chauffage fonctionnent à partir d'une source d'énergie renouvelable, contre 38% en 2024. Ces informations se basent notamment sur les données du Registre fédéral

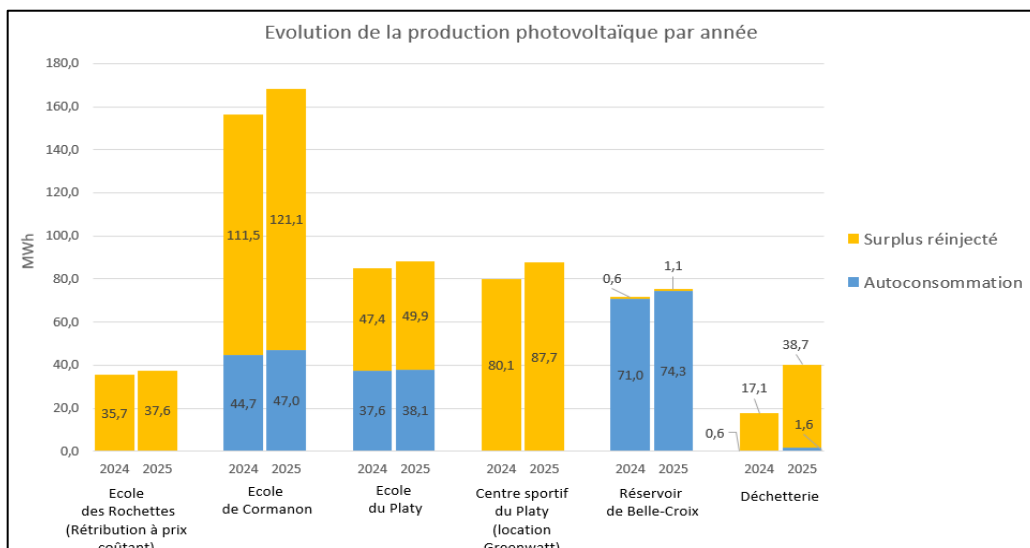
des bâtiments et des logements (RegBL), dont l'actualisation relève de la compétence des communes.



Part des systèmes de chauffage à Villars-sur-Glâne (2025). Source d'énergie, nombre d'installations, part de l'énergie.

Production des panneaux photovoltaïques communaux

Pour la transition énergétique, la Commune de Villars-sur-Glâne s'engage à produire de l'énergie renouvelable en vue d'une autoconsommation pour ses bâtiments. Actuellement, les écoles des Rochettes, de Cormanon et du Platy ainsi que le Centre sportif du Platy, le réservoir de Belle-Croix, et la déchetterie sont équipés de panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité.



Evolution de la production photovoltaïque (2024-2025)

Conseil rénovation énergétique gratuit

Depuis novembre 2025, la Commune de Villars-sur-Glâne propose des conseils en rénovation énergétique aux propriétaires villarois. Cette démarche s'inspire du certificat énergétique cantonal

des bâtiments CECB® Plus (certificat complété par un rapport de conseil détaillé) mais en version simplifiée, plus accessible et pratique pour les propriétaires. Ces visites conseils comprennent :

- Une visite du bâtiment par un expert mandaté par la Commune ;
- Une évaluation succincte des performances énergétiques du bâtiment (isolation, production de chaleur, ventilation, etc.) ;
- Des recommandations sur les améliorations énergétiques à envisager, avec un ordre de priorité et une estimation financière.

Système d'optimisation de chauffage

Pour atteindre ses objectifs climatiques, la Commune de Villars-sur-Glâne s'engage à réduire la consommation énergétique de ses bâtiments publics en optimisant les systèmes de chauffage des édifices les plus énergivores.

Grâce à la mise en place d'un système innovant, il est désormais possible d'optimiser la régulation du chauffage afin de diminuer la consommation d'énergie tout en maintenant, voire en améliorant, le confort thermique des occupants. L'optimisateur se raccorde directement au système de chauffage existant et ne nécessite aucune modification de l'installation. Ce dispositif repose sur l'installation de capteurs d'ambiance mesurant la température et l'humidité de l'air toutes les quinze minutes dans les différentes pièces. Les données collectées permettent d'analyser le comportement thermique du bâtiment en lien avec les prévisions météorologiques.

Depuis sa mise en service en avril 2024 sur les sites du BSEV et de Villars-Vert, le dispositif a fait l'objet d'une phase d'optimisation au cours de l'hiver 2024-2025. Selon le rapport transmis par l'entreprise, une économie d'énergie significative a été constatée sur les deux bâtiments. Au BSEV, la consommation a diminué de 29,2%, correspondant à une économie financière estimée à 10'650 francs au prix actuel de l'énergie. Pour l'école de Villars-Vert, un problème lié à la courbe de chauffe a empêché de quantifier précisément les économies réalisées, bien qu'une amélioration notable du fonctionnement y ait également été observée.

13.2 ENVIRONNEMENT

Plan lumière communal

Le Conseil communal a adopté son Plan lumière communal. Ce plan constitue un outil stratégique pour la Commune pour la mise en œuvre d'un éclairage sobre, sécurisant et respectueux de l'environnement, dans le cadre des projets ou de l'entretien. Il s'accompagne de fiches pratiques organisées par secteurs, voies et sites. Pour chaque typologie d'espace (rues, parcs, terrains de sport, etc.), ces fiches détaillent des recommandations techniques prenant en compte les usages, les enjeux environnementaux ainsi que le contexte urbain.

La Commune a participé pour la 2^{ème} année consécutive au projet Perséides, dont le but est d'éteindre chaque année dans toute l'Europe l'éclairage artificiel durant la nuit du 12 au 13 août, date à laquelle la pluie d'étoiles filantes des Perséides atteint son apogée. A Villars-sur-Glâne,

l'éclairage public a été éteint du 11 au 14 août 2025 pour permettre aux habitants de profiter pleinement du spectacle céleste. À cette occasion, la Cohésion sociale a organisé une soirée à la cabane du Platy sur cette thématique.

Un arbre pour votre enfant

Pour la 7^{ème} année consécutive, la Commune de Villars-sur-Glâne, en partenariat avec l'Agglomération de Fribourg, a invité parents et familles à marquer la naissance de leurs enfants par la plantation d'un arbre sur le territoire communal. Cette année, un érable à feuilles d'obier (*Acer opalus*) a été planté le samedi 18 octobre 2025 sur l'espace vert à proximité du fitness urbain de Villars-Vert, en l'honneur des 132 enfants nés en 2024.



Un arbre pour votre enfant, édition 2025

Boisements hors forêt protégés en zone à bâtir

Depuis octobre 2024, tous les arbres dont le tronc a une circonférence supérieure ou égale à 90 cm mesuré à 100 cm au-dessus du sol et les arbres plantés à titre de compensation (indépendamment de la circonférence de leur tronc) sont protégés en zone à bâtir. Conformément à l'art. 22 de la Loi sur la protection de la nature (LPNat), leur suppression nécessite une dérogation aux mesures de protection des boisements hors-forêt, avec mesure de compensation, qui est à requérir préalablement à la Commune. Le Service cantonal de la forêt et de la nature préavise les demandes et les mesures de compensation proposées. Cette réglementation vise à préserver le patrimoine arboré communal pour des raisons écologiques et paysagères.

Durant l'année 2025, 16 dérogations à une mesure de protection ont été octroyées, dont 8 sans lien avec un permis de construire. Chaque demande de dérogation a été accompagnée de mesures compensatoires, notamment par la plantation d'arbres ou de haies vives. Ainsi, au total :

- 25 arbres protégés ont été abattus et compensés dans le cadre de travaux de construction ;
- 9 arbres protégés ont été abattus et compensés pour des raisons sanitaires et/ou de sécurité.

13.2 DEVELOPPEMENT DURABLE

Programme de durabilité pour les entreprises villaroises

Pour répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux actuels, la Commune de Villars-sur-Glâne a invité les entreprises villaroises à rejoindre le programme Swiss Triple Impact (STI), une initiative nationale innovante pour renforcer la durabilité et la résilience des entreprises suisses. Le programme STI aide les entreprises à mettre en place une stratégie de durabilité concrète alignée sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030, à travers 3 ateliers inter-entreprises. Chaque entreprise définit 3 à 5 engagements SMART (Spécifiques, Mesurables, Acceptables, Réalistes et Temporels) avec un plan d'action pour les atteindre.

En 2025, quatre entreprises villaroises se sont lancées dans le programme de durabilité STI avec le soutien de la Commune.

Stratégie de lutte contre les îlots de chaleur

Villars-sur-Glâne figure parmi les 17 communes prioritaires identifiées par le Canton pour la mise en œuvre de mesures contre les îlots de chaleur. Avec le changement climatique, la fréquence et l'intensité des vagues de chaleur devraient considérablement augmenter dans les décennies à venir, amplifiant les impacts sanitaires, notamment pour les populations vulnérables comme les personnes âgées ou les jeunes enfants.

Ainsi, le Conseil communal a décidé en mai 2025 de lancer une étude dont l'objectif est d'identifier les secteurs sensibles à la surchauffe, d'évaluer les facteurs physiques et morphologiques influençant le confort thermique, et de déterminer les leviers d'action à disposition de la commune. Dans ce cadre, trois ateliers participatifs ont été organisés avec les membres de la Commission des services techniques, de l'environnement et de l'énergie (STEE). Ces échanges ont permis d'approfondir le diagnostic initial et d'enrichir les mesures proposées dans le cadre de l'étude.

La stratégie s'articule autour de cinq axes complémentaires. Les trois premiers axes, de nature spatiale, agissent directement sur la configuration physique du territoire. Ils visent à construire progressivement une infrastructure de fraîcheur continue, déclinée à toutes les échelles. Les deux derniers axes, transversaux, définissent les conditions de mise en œuvre, les standards techniques et la gouvernance nécessaires à la pérennité du dispositif.

Livrets pour le climat

La Commune de Villars-sur-Glâne a mis en place une nouvelle stratégie de communication et de sensibilisation dédiée au développement durable, à destination de ses habitantes et habitants.

Cette campagne, déclinée sous forme de livrets illustrés, vise à :

- Informer et sensibiliser les villarois sur les enjeux climatiques et de durabilité ;
- Présenter les actions entreprises par la Commune ;
- Encourager l'engagement individuel ;
- Favoriser l'interaction avec la population.

Le livret n°1, intitulé « Ça chauffe ?! », a été distribué en décembre 2025 à l'ensemble des ménages. Il a permis aux habitants et habitantes, locataires ou propriétaires, de découvrir le concept des « livrets pour le climat » et de se familiariser avec les bonnes pratiques à adopter. Une section mettait également en valeur les actions entreprises par la Commune, notamment les subventions pour les CECB+ ainsi que les conseils de rénovation énergétique gratuits.

Aides financière communales pour les actions durables

Depuis le 6 août 2024, date d'approbation du règlement par la DEEF, la Commune octroie des subventions aux habitants et habitantes de la commune pour une mobilité respectueuse de l'environnement et une utilisation rationnelle de l'énergie. Les subventions suivantes ont été octroyées jusqu'en décembre 2025 :

Mesures	Nombre de subventions
Nouvel abonnement Mobility	1
Achat d'un vélo avec ou sans assistance électrique	82
Installation d'une borne de recharge	13
Nouvel abonnement PubliBike (Velospot) B-Fit	1
CECB Plus	8

14. CONCLUSION

Avec ce Rapport de gestion, le Conseil communal souhaite avoir répondu aux attentes de la population. Il relève et salue l'excellent travail réalisé par le personnel communal, les commissions, les délégations, ainsi que par les responsables de groupements et de sociétés qui animent la vie locale. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 11 mai 2026

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Secrétaire


Emmanuel ROULIN



Le Syndic


Bruno MARMIER